

JACQUES REY

**La grève générale de 1918
à La Chaux-de-Fonds**

**Mémoire de Licence refusé par la
Faculté des Lettres**

AVERTISSEMENT

Le texte que vous allez lire est un mémoire de licence qui a été refusé à deux reprises par MM. le Professeur François Jequier et Marc Vuilleumier, expert. Voici un bref rappel des faits :

- * septembre 1979 : début du travail de recherche.
- * 25 juin 1980 : 1ère discussion du mémoire. Note 5 (éliminatoire : l'étudiant(e) n'a pas le droit de se présenter aux examens de fin d'études). Reproche général : le travail trahirait la réalité historique en la déformant.
- * juillet 1980 : 1er recours à la Faculté (je propose, entre autres, de rédiger un nouvel avant-propos). Le Conseil de la Faculté décide de ne pas entrer en matière. Appel contre cette décision est fait à l'instance supérieure, le Rectorat.
- * septembre 1980 : le texte du recours est déposé au Rectorat.
- * 5 décembre 1980 : le Rectorat annule l'examen de juin 1980 et permet que je représente mon travail, à la condition de rédiger un nouvel avant-propos et de soumettre les remaniements du texte à M. le Professeur Jequier.
- * 23 décembre 1980 : la Faculté annonce qu'elle accepte la décision du Rectorat.
- * 8 janvier 1980 : je rencontre M. le Professeur Jequier. Le texte que je représente comporte ainsi, en plus du nouvel avant-propos et des corrections ou ajouts de détails, une nouvelle conclusion et une première partie (économique) réécrite entièrement.
- * 2 mars 1981 : 2ème discussion du mémoire, 2ème refus. Même note, même reproche général que la première fois.
2ème recours à la Faculté. Mon avocat demande à deux reprises que le refus soit motivé. Aucune réponse.
- * 23 avril 1981 : la Faculté refuse à nouveau d'entrer en matière sur le recours.

Dans les pages suivantes, vous lirez le texte qui a été soumis au jury le 2 mars dernier. Les remaniements de la première version, excepté la nouvelle conclusion, ses notes et les notes de la première partie, sont dactylographiés à l'aide d'une machine normale; certains sont intégrés au texte, les autres se trouvent sur la page en regard (celle de droite). La présentation en souffre, veuillez m'en excuser.

Il m'a semblé utile également de soumettre au lecteur les pièces les plus significatives du dossier. Il s'agit, premièrement, du rapport de M. Marc Vuilleumier après l'examen du 25 juin 1980, et de ma réponse qui constitue l'essentiel du recours adressé au Rectorat en septembre 1980. Deuxièmement, vous pourrez lire le rapport de M. le Professeur Jequier d'octobre 1980, puis le recours adressé à la Faculté par mon avocat, suite au refus de mars 1981.

Enfin, vous trouverez le jugement qu'un historien de renom porte sur mon mémoire.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à celles et ceux qui me soutiennent dans cette épreuve.

Jacques Rey

Mai 1981

AVANT-PROPOS

Seule lutte d'ensemble qu'a connue jusqu'à ce jour la classe ouvrière suisse, la grève générale de 1918 constitue un événement exceptionnel tant pour l'histoire du mouvement ouvrier que pour celle d'un pays où les affrontements sociaux et politiques sont rares. Que ce soit à cause des revendications avancées par le Comité d'Olten (élection à la proportionnelle, semaine de 48 heures, assurance vieillesse, droits politiques aux femmes, pour ne rap-peler que celles-là) ou des polémiques que l'événement a fait naître, complot bolchévique pour les uns, simple protestation démocratique pour les autres, que ce soit encore à cause de la dynamique politique et sociale qu'elle a enclenchée et dont elle a façonné peu ou prou certains des éléments marquants : scission de la social-démocratie et création du Parti communiste, attention nouvelle portée par certains secteurs de la bourgeoisie aux problèmes sociaux, renonciation à l'affrontement, quelque dix ans plus tard, lors de la signature des accords de "paix du travail", la grève générale de 1918 a exercé une profonde influence sur la société dont nous sommes parties pre-nantes¹⁾.

Or, jusqu'à maintenant, aucune recherche n'avait été entreprise, en s'appuyant sur l'ensemble des sources disponibles, pour connaître le déroulement de cet événement considérable dans la principale ville industrielle (avec Genève) de Suisse romande : la Chaux-de-Fonds. J'ai donc jugé utile de tenter cette étude²⁾.

Si la grève générale de 1918 peut susciter l'intérêt, toute grève n'est-elle pas ce "bel objet historique" qui permet, peut-être mieux qu'un autre, de retrouver "l'homme" et "le temps", comme l'é-crit Michelle Perrot³⁾? Une remarque qui, pour être stimulante, nous indique aussi la difficulté qu'il y a à cerner cet "objet pluriel"⁴⁾. Pluriel, déjà par la nature de ceux qui le créent. En effet, "l'hom-me" que permet d'approcher l'étude d'une grève ouvrière n'est pas un être abstrait : c'est un ^{3/}travailleur qui se détermine en grande par-tie par rapport à un ensemble d'autres travailleurs auquel il appar-tient et au sein duquel existent de nombreuses différences, tant du point de vue des conditions de travail et de vie en général, que du point de vue de la conscience que chacun a de la réalité dans laquelle

il est plongé, un regard qui peut changer suivant que tel travailleur appartient à telle branche économique, telle entreprise, suivant sa qualification professionnelle et son salaire, suivant l'étendue de ses besoins (que de différences entre un célibataire et un père de famille dans leur manière respective d'apprécier le risque de faire grève !), suivant encore le patron auquel le travailleur s'affronte.

Or, l'acte d'entrer en grève a ceci de remarquable qu'il est l'expression - à l'échelle d'une entreprise, d'une branche industrielle, d'une région ou, comme c'est le cas en 1918 en Suisse, d'un pays - de l'unification de cet ensemble disparate. Après la rencontre de "l'homme", la grève nous amène ainsi à celle du "temps", la question étant alors de rendre compte de l'évolution qu'ont suivie ces divers travailleurs jusqu'au moment où ils sont entrés dans la lutte collective. En d'autres termes, il faut expliquer la transformation d'une conscience des différences en conscience de l'unité, de la nécessaire unité - défensive ou offensive - face au(x) patron(s). C'est en tentant de refaire ce chemin que le chercheur se heurte à la complexité des articulations et des interactions dynamiques entre les différentes sphères de la vie ouvrière que son analyse avait dû séparer : la vie à l'usine, dans la cité et - quand ils existent - la vie dans le syndicat et dans le parti politique.

Toutefois, un mémoire de licence n'est pas une thèse de doctorat; c'est un travail de débutant, la première occasion offerte à l'étudiant d'entreprendre une recherche personnelle. Aussi, remplir le programme que je viens d'esquisser, reconstruire cet "objet pluriel" qu'est la grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds m'aurait amené à écrire une histoire économique et sociale de La Chaux-de-Fonds pendant la Première Guerre mondiale, ce dont j'étais incapable à tous égards. Mon ambition s'est donc bornée à faire le récit des péripéties politiques de l'événement.

Cette limitation a été influencée aussi par le type de problèmes que je désirais poser à travers cette recherche. Car, comme nous l'indique Michelle Perrot, l'objet historique - "si plein fût-il" - ne saurait tenir lieu de problématique ⁵⁾. Il est donc nécessaire que j'explicite la mienne (qui est résumée dans le sous-titre

de ce mémoire) et que j'aborde brièvement les critères méthodologiques que j'ai adoptés pour traiter ma matière, ce qui me permettra de justifier son découpage et les limites que je lui ai fixées.

Entreprendre une recherche historique, même limitée à l'extrême, ne consiste pas à photographier une réalité passée qui transparaîtrait au travers des documents que l'historien réussit à regrouper. Comme l'écrit Marc Vuilleumier :

"le système de valeurs et de références de l'auteur influe nécessairement sur la manière dont est conduite sa recherche et sur ses résultats." 6)

Cette façon de concevoir la recherche est, en sciences humaines, le propre de toutes les théories qui se veulent dialectiques, c'est-à-dire qui comprennent la nature particulière de ces sciences où le sujet de la connaissance se prend lui-même comme objet d'étude, qui comprennent donc l'importance décisive de l'action, ici, de l'historien sur son objet d'investigation 7). Le choix de cet objet n'en est-il pas le premier indice ? Suivant la vision qu'il a des choses et de sa propre situation, ~~en~~ **en** un mot, suivant sa vision du monde, l'historien se sentira plus motivé par telle période de l'histoire ou par tel problème particulier. Cet engagement du chercheur a pour première conséquence qu'il ne considère pas que le passé ait un caractère strictement révolu, mais qu'il le pense comme partie indissociable de cette totalité qu'est la collectivité humaine, avec son présent et son avenir.

En ce qui me concerne, le choix d'étudier la grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds a été guidé par mon intérêt pour une problématique propre au mouvement ouvrier : le dilemme "réforme ou révolution". La conquête graduelle des différents échelons du pouvoir d'Etat et la mise en oeuvre de réformes, même importantes, amèneront-elles à un changement fondamental de société, comme le prétendent les réformistes ? Quelles sont les conséquences sur l'activité syndicale et politique du mouvement ouvrier de la participation au pouvoir d'un parti ouvrier ? Cette participation, dont le respect des règles institutionnelles et la collaboration avec les forces politiques bourgeoises sont le corollaire, permet-elle de défendre au mieux les intérêts de la classe ouvrière ? Mon système de valeurs et de références m'incite à répondre par la négative, à penser que cette défense et le changement de société qu'elle implique en dernière instance réclament une politique indépendante de la bourgeoisie, indépendante des institutions qu'elle a créées et qui

servent, à mon point de vue, sa domination. Cette politique révolutionnaire ne dédaigne aucunement les luttes partielles et les réformes qui en sont le fruit, mais leur assigne surtout un rôle dans la prise de conscience, chez les travailleurs, de la force qu'ils représentent, de la capacité qu'ils ont de renverser un système d'exploitation et de diriger la société. Les marxistes-révolutionnaires pensent que la classe ouvrière est amenée, en période de lutte intense, à créer ses propres organes de pouvoir (les conseils, "soviets" en russe) en opposition à l'Etat bourgeois, et que les positions conquises à l'intérieur de celui-ci doivent servir à encourager cette dynamique de contre (ou double) pouvoir jusqu'à la victoire du pouvoir ouvrier. Qu'en est-il du lien entre ces questions et ma recherche sur la grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds ? Si, à l'heure actuelle le Parti socialiste suisse est partie prenante du pouvoir à tous les étages de l'édifice institutionnel, de la commune au Conseil fédéral, en 1918, il est au début de cette ascension : à La Chaux-de-Fonds, les socialistes sont majoritaires à l'exécutif de la ville. Le type de problèmes politiques que je me pose m'incite donc à savoir quelle avait été l'attitude des représentants ouvriers dans une situation de crise aiguë, car, dans un affrontement comme l'est une grève, et à plus forte raison une grève nationale, il s'opère une polarisation autour des principaux protagonistes, patrons, ouvriers et leurs représentants respectifs, ce qui permet d'avoir une vision plus nette des problèmes posés à l'action ouvrière et des réponses que cette dernière tente de leur apporter.

lquelle Mais, dans le déroulement d'une grève - dont j'ai essayé de rendre compte le plus complètement possible en ce qui concerne La Chaux-de-Fonds - s'expriment les traits distinctifs de la période dans elle se situe. Il a donc fallu que j'introduise mon sujet, que je le replace dans un contexte dépassant le cadre limité que j'avais dû lui fixer. Pour ce faire, je me suis inspiré de l'étude sur la grève de 1918 en Suisse romande dirigée par Marc Vuilleumier⁸). Bien que partielle, mon introduction - les quatre premières parties du travail - essaie de tenir compte, pour La Chaux-de-Fonds, des divers problèmes de la période, de ces caractéristiques aussi, et de la dynamique qui mène le mouvement ouvrier suisse à la grève générale : l'éclatement du conflit mondial et ses conséquences écono-

miques et sociales, l'attitude des organisations syndicales face à la dégradation des conditions de vie, les débats que tous ces événements font naître au sein de la social-démocratie, enfin, la préparation de la grève. Ainsi, la première partie de mon travail donne quelques aspects du développement économique impulsé par la guerre dans la Métropole horlogère et ce qui en résulte, en général, pour les ouvriers chaux-de-fonniers, mais cette partie ne constitue nullement une analyse ou une description exhaustive. La seconde partie concerne l'activité syndicale mais se limite toutefois à la FOMH, l'organisation ouvrière la plus importante numériquement. Cette partie, où sont signalés certains des problèmes politiques posés par la lutte syndicale, m'amène en troisième lieu à donner quelques éléments du débat au sein du Parti socialiste, quelques indications sur les clivages que son appui à l'Union sacrée, le 3 août 1914, provoque dans ses rangs. En indiquant l'émergence d'une tendance révolutionnaire, ou tout au moins en rupture avec la majorité du Parti qui s'affirme de plus en plus réformiste, ce court chapitre, s'il intéressait tout particulièrement ma problématique, ne pouvait cependant pas répondre à la question fondamentale des causes du réformisme. Je n'aborde donc pas ce sujet⁹⁾, si ce n'est en faisant remarquer qu'on peut avoir de bonnes raisons de penser que le système politique suisse, en offrant relativement tôt aux socialistes l'accès à un pouvoir dont l'échelon communal jouit déjà de compétences étendues, est un "piège", pour reprendre l'expression que j'utilise dans mon texte. Placés à la tête de la ville, les socialistes entreprennent une série de réformes importantes - j'en donne un exemple à la page 10 - qui peuvent provoquer des illusions sur la possibilité de changements durables et profonds une fois les partis bourgeois mis en minorité. Si, dans le récit de la grève, j'ai mis en évidence à la fois les décisions favorables aux grévistes prises par les élus socialistes et la croyance de ceux-ci dans la possibilité d'être les arbitres de la situation au nom d'un prétendu "intérêt général", c'est pour donner un exemple, limité au domaine strictement politique, des facteurs qui ont concourus à affermir l'assise du réformisme. En étudiant, sur une longue durée, la gestion socialiste d'une ville comme La Chaux-de-Fonds, nous aurions sans doute d'autres éléments d'importance (et d'abord économiques) permettant de répondre à cette question. Cependant, le sujet limité de ce mémoire excluait de telles recherches.

Cela dit à propos du découpage de mes quatre parties introductives en fonction de ma problématique, j'en viens à mon sujet proprement dit, le déroulement de la grève. Pour le traiter, j'ai tout d'abord recherché à réunir le plus possible de documents (tracts, procès-verbaux, articles de journaux, affiches, télégrammes, etc.), puis, j'ai composé un calendrier du vendredi 8 novembre au vendredi 15 dans lequel j'ai regroupé, quelquefois heure par heure, tous les "faits" que j'avais rassemblés.

Je mets le terme entre guillemets, car, du point de vue méthodologique où je me place, le fait brut, compris comme réalité univoque, n'existe pas; ce qui revient à dire qu'aucun fait ne porte en lui sa propre signification. Je donne un exemple. Le 8 novembre, le CAO décide pour le lendemain une grève générale de protestation limitée à une journée dans les principales villes industrielles du pays. Dans mon calendrier, à la date du 9, j'avais noté : "chômage général", comme l'indiquaient toutes les sources à ma disposition (voir p. 82, note 15). En vérité, ce "fait" n'en est pas un, dans la mesure où il ne nous apprend rien sur le caractère véritablement général de la grève, sur son succès ou son échec. En effet, certaines sources prétendent que le "fait" du chômage général s'explique par l'absence du courant électrique et que les grévistes sont ultra-minoritaires. De ce point de vue donc, en dépit des apparences, la grève n'est pas un succès, l'immense majorité des travailleurs subissant contre son gré un chômage technique. Cet exemple m'incite à dire que le travail du chercheur ne peut se reposer sur la simple collection des documents, si exhaustive soit-elle. Dans mon cas, c'est après avoir constitué mon calendrier que j'allais commencer véritablement ma recherche. Pour reprendre le même exemple, établir le fait que le chômage général du samedi 9 à La Chaux-de-Fonds avait bien un caractère de grève générale de protestation impliquait que j'interprète ce prétendu fait brut (voir p.82, note 15) . Par conséquent, je dirais que le travail de l'historien ne s'accomplit pas en deux temps absolument distincts : l'établissement des faits puis leur interprétation. En réalité,

l'action du chercheur, dont j'ai mentionné l'importance méthodologique, consistait, dans mon cas, à donner une cohérence significative à la masse informe de la documentation, à la série des "faits", pour permettre à ceux-ci d'atteindre au statut de réalité attestée. J'ai obtenu cette cohérence en mettant les "faits" en lien les uns avec les autres, non pas en écartant ceux qui étaient inattendus ou qui ne cadraient pas avec l'idée préalable que j'avais de l'événement, mais bien au contraire en les confrontant. Ainsi, comme je viens de l'indiquer, en confrontant le chômage général, compris comme échec de la grève du 9, avec les autres éléments donnés à la note 15, p.82 . Pour construire cette cohérence, j'ai dû aussi entreprendre un mouvement de va-et-vient entre tel ensemble de "faits" mis en relation et tel autre ensemble, englobant le premier. Pour en rester à l'exemple de la grève du 9, mouvement qui avait été présenté par le CAO comme une action limitée de protestation, un problème apparaît quand on sait que, le dimanche 10, ordre est donné par le même CAO d'entreprendre cette fois-ci une grève générale illimitée dès le lendemain à minuit. Ce "fait" de la grève de protestation du 9 - que je croyais avoir attesté - était-il réellement une action de protestation, comme le déclarait le CAO, ou s'agissait-il d'une préparation, d'une répétition générale ? Cette dernière interprétation est celle d'Arnold Bolle, entre autres, qui parle cinquante ans plus tard, de "grève d'essai". Ma recherche m'amène, quant à moi, à rejeter la version de Bolle, en avançant un ensemble d'éléments (voir p.25) qui vont du vendredi 8 à Berne au lundi 11 à La Chaux-de-Fonds, un ensemble qui englobe donc les éléments de la grève du 9 et les replace dans leur dynamique. Cela me permet alors d'affirmer que cette grève devait être sans lendemain dans l'esprit des organisateurs comme dans celui de la plupart des participants. Cette mise en cohérence des "faits", autrement dit cette reconstruction de l'événement et de sa dynamique, me permet, en cours d'analyse, de critiquer mes

sources et d'y opérer un tri en choisissant, notamment dans les nombreuses pages de procès-verbaux ou d'articles de journaux, ce qui me paraît important et utile, nécessaire en un mot à la cohérence de l'événement tel que je l'interprète. Ce travail de recherche et d'écriture s'accomplit par conséquent en fonction du système de valeurs et de références de celui qui le mène. La vision du monde du chercheur, où valeur et référence doivent comprises comme indissociables (la distinction entre "jugement de fait" et "jugement de valeur" étant illusoire), est, pourrait-on dire, l'ensemble des ensembles de "faits" dont j'ai parlé.

En résumé, je dirais donc en suivant Marc Vuilleumier que "dans les sciences sociales, il n'existe pas de neutralité"¹⁰⁾. Faire l'histoire d'une grève, par exemple, implique, qu'on le veuille ou non, une sympathie à l'égard d'un des protagonistes; plus précisément, une sympathie par rapport aux solutions proposées par l'un d'eux, dans le sens où ces dernières sont aujourd'hui encore des réponses possibles aux problèmes qui nous concernent tous : l'antagonisme entre classe ouvrière et patronat a-t-il disparu ? Toutefois, si la partialité doit être considérée en sciences humaines comme une "nécessité inéluctable"¹¹⁾, elle ne doit pas pour autant être prétexte à présenter la recherche historique et ses résultats comme une nuit où tous les chats seraient gris. Parmi les différents points de vue en présence, il en est qui permettent une approche plus objective de la réalité étudiée. En ce sens, je pense que la question de Marc Vuilleumier est légitime :

"Pour le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, l'histoire du mouvement ouvrier, une position critique à l'égard du capitalisme, conformément aux intérêts objectifs du prolétariat, ne permet-elle pas une appréciation beaucoup plus exacte, plus riche et, en dernière analyse, plus scientifique du passé et du présent ? Ne permet-elle pas de rattacher celui-ci à celui-là et de rendre le premier véritablement pertinent ?" ¹²⁾

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PREMIERE PARTIE

I La guerre et les affaires

En 1918, la Chaux-de-Fonds est la ville industrielle la plus importante du canton de Neuchâtel où, depuis 1888, la proportion des personnes dénombrées dans la catégorie "industrie et métiers" n'est jamais tombée en dessous de 500 o/oo de la population active totale (le point le plus haut étant atteint en 1900 avec 583 o/oo et le plus bas en 1941 avec 537 o/oo /1/). L'année de la grève générale, le district de la Chaux-de-Fonds comprend, avec 284 établissements soumis à la Loi fédérale sur les fabriques (LFF), 43,3 % du total des fabriques neuchâteloises (655) /3/. L'industrie chaux-de-fonnière occupe près des 3/4 de la population active (celle-ci représentant un peu plus de la moitié de la population totale), laissant loin derrière le commerce (environ 16 %) et l'agriculture (environ 2 %) /4/. C'est une industrie métallurgique - plus de 7 personnes sur 10 y sont actives - essentiellement horlogère, avec près de 9 personnes sur 10 /5/. On peut estimer que la métallurgie emploie, en 1918, quelque 8000 travailleurs, dont 7000 environ sont des ouvriers de l'horlogerie /6/; 3000 d'entre eux sont regroupés dans les grandes fabriques et les principaux ateliers de cette branche /7/.

Au lendemain de la grève générale, le 15 novembre 1918, 40 562 personnes vivent à la Chaux-de-Fonds /8/. Comme c'est le cas dans toute ville industrielle, le nombre d'habitants de la métropole horlogère évolue en fonction de la marche des affaires. Ainsi, un mois auparavant, le 15 octobre, la ville compte 40 709 habitants /9/ et, au 1er décembre, 39 007 /10/, une baisse qui est l'expression du ralentissement économique marqué dès la fin de l'été et qui se poursuivra pendant les années de l'immédiat après-guerre, période de crise. Il faudra attendre 1962, lors du boom économique qui suit la Seconde Guerre mondiale, pour que la barre des 40 000 habitants soit à nouveau dépassée /11/. Aussi, le nombre élevé d'habitants enregistré en 1918, comme en 1917 et, dans une moindre mesure, en 1916, signifie que la Première Guerre mondiale est, pour certains, une bonne affaire.

Avant-guerre, la dernière crise cyclique, caractéristique de l'industrie horlogère, avait été enregistrée en 1908-1909. Dès 1910 et jusqu'au mois d'août 1914, l'horlogerie avait connu une nouvelle progression grâce à la nouveauté qu'était la montre bracelet /12/. Cet article bon marché avait relancé les exportations au point que leur valeur totale représentait en 1913 plus de 182 millions de francs /13/, chiffre "fantastique" /14/, jamais atteint jusqu'alors. Pourtant, les années de guerre allaient réserver des surprises.

L'année 1914 commençait dans une atmosphère d'optimisme que l'ouverture des hostilités transforme en profond désarroi. Pour les fabricants, la guerre est, dans un premier temps, comme un coup de tonnerre dans le ciel sans nuages de leurs affaires. Lors de la mobilisation, la vie économique s'arrête brutalement; la production totale des boîtes de montre en or et en argent chute en deux mois de 95 %.

Boîtes de montres contrôlées (juillet à décembre 1914)

	boîtes or	boîtes argent	Total
juillet	67 060	243 395	310 455
août	4 267	14 438	18 705
septembre	520	14 535	15 055
octobre	7 796	40 847	48 643
novembre	5 761	59 124	64 885
décembre	5 886	92 707	98 593

(tiré de : Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 282).

Pourtant la reprise s'amorce dès le mois d'octobre, lentement mais sûrement. L'espoir renaît bien vite, car la guerre offre en réalité un marché inépuisable ou presque : la demande de montres bracelets pour les soldats devient vite très importante. En outre, la mobilisation de l'armée suisse, la fermeture de tous les établissements qu'elle a provoquée et le chômage qui en résulte permettent à ceux des fabricants qui rouvrent les premiers de choisir leur personnel et de baisser les salaires /15/. A la fin de 1915 déjà, si la valeur des exportations horlogères reste encore inférieure à celle de 1913, le nombre de montres et de mouvements exportés dépasse celui d'avant-guerre. En 1916, c'est à la valeur des exportations de dépasser celle de 1913; la même année, la production atteint le record de près de 18 millions de montres et de mouvements

finis /16/. Si l'horlogerie est, à elle seule, une source de profit que la guerre fait rejaillir, les caractéristiques de son appareil de production et la haute qualification de sa main d'œuvre vont lui permettre de jouir d'une aubaine inespérée : la crise des munitions des armées alliées.

Cette crise éclate en mai-juin 1915 et affecte simultanément les armées française, anglaise et russe qui étaient équipées en vue d'une guerre courte. Incapables de s'en sortir seuls, les dirigeants de l'Entente font appel aux fabricants suisses (d'abord par l'entremise de sociétés françaises) et leur confient la fabrication de la pièce la plus délicate et la plus complexe du dispositif de mise à feu des obus : la fusée /17/. Cet appel n'embarrasse pas trop les horlogers, car la reversion est pratique courante dans l'horlogerie en crise. Ainsi, dès le début de la guerre, certains ateliers s'étaient déjà lancés dans la fabrication d'articles qui allaient de l'avertisseur de vélo et de la boussole jusqu'aux boutons de manchette, en passant par les compteurs électriques et les bracelets extensibles. Mais, dans le cas de l'industrie munitionnaire, les commandes atteignant parfois le million de pièces /18/, on assiste à une véritable fièvre des affaires qui influe fortement sur la vie économique et sociale de la région. Qui dispose d'un petit capital se lance dans la fabrication de munitions. On voit de vieilles boutiques, d'anciennes écuries même, transformées en ateliers. Ceux-ci changent souvent de mains, ce qui donne lieu à une spéculation dont la frénésie est, pourrait-on dire, directement proportionnelle à l'intensité des combats sur les champs de bataille. Les fabricants d'horlogerie qui se sont reconvertis, totalement ou en partie, dans l'industrie munitionnaire réalisent des profits qui, en retour, leur permettent de moderniser l'infrastructure technique de leur entreprise, tandis qu'aux munitionnaires proprement dits, ces profits offrent la possibilité d'amasser suffisamment de capital pour se lancer ensuite dans l'horlogerie /19/. En

1916, l'exportation nationale de munitions atteint la valeur de 210 millions de francs et, en 1917, de 300 millions, respectivement 30 et 37,5 % de la valeur totale des exportations de l'industrie métallurgique suisse /20/.

Les seuls problèmes sérieux que rencontre l'horlogerie pendant ces années sont, d'une part, la pénurie chronique et la cherté des matières premières et du combustible, la désorganisation provoquée par les mobilisations successives et, d'autre part, le contrôle ou la fermeture de certaines frontières /21/. Cependant, chaque fois qu'un marché se ferme, c'est un autre qui s'ouvre. En outre, les fabricants conservent leur marge de profit en haussant leurs prix de vente; ce qui est rendu possible notamment par l'enrichissement né de la guerre dans certaines couches de la population des pays belligérants, l'Angleterre et les Etats-Unis surtout, où les montres de luxe s'écoulent bien /22/. Cette marche ascendante ne prendra réellement fin qu'une fois la paix revenue /23/. En effet, même si l'on assiste à un léger fléchissement dans la métallurgie dès le milieu de l'année, et dans les munitions en fin d'année /24/, 1918 reste globalement une année faste pour les fabricants chaux-de-fonniers : le travail est "intense" /25/, car la situation n'est pas mauvaise dans l'horlogerie. Voici ce qu'en dit le rapport financier de la ville de La Chaux-de-Fonds /26/ :

"Malgré la situation toujours plus difficile en 1918 — fabrication entravée par la pénurie des matières premières ou le manque de combustible, ateliers désorganisés par la grippe ou les mobilisations successives, exportation entravée toujours davantage par les interdictions — nos fabricants ont su se jouer de toutes les difficultés et sont arrivés à un chiffre encore jamais atteint."

L'année 1918 n'apporte qu'un seul problème nouveau, l'épidémie de grippe, qui provoque une désorganisation sensible de la production : à certains moments et dans certaines fabriques, 70 % du personnel est malade en même temps /27/. Quant au problème délicat qu'est la perte du marché russe (perte sèche de 25 millions de francs /28/), c'est, du point de vue économi-

que, un trou rapidement comblé par les commandes venues des Etats-Unis et d'Angleterre, encore une fois destinées principalement à l'armée /29/.

Les fabricants d'horlogerie, comme les munitionnaires, s'accrochent donc fort bien de la guerre. Il en va tout autrement pour la classe ouvrière, contrairement à ce que prétend l'adage patronal "La bonne marche des affaires profite également à tous". La Chaux-de-Fonds constitue à cet égard un exemple significatif : dès 1916, le chômage y est pratiquement inexistant et les salaires relativement élevés, mais le sort des travailleurs n'est cependant pas rose.

En 1914, du mois d'août à la fin de l'année, l'Office du travail de la ville enregistre 1478 demandes de travail faites par des hommes (327 par des femmes) et seulement 506 places offertes pour des hommes (155 pour des femmes) /30/. Et ce n'est là qu'une approximation, sans doute inférieure à la réalité, car toutes les demandes d'emploi ne passent pas par l'Office. D'autre part, la lecture du rapport montre que les offres ne concernent pas toujours les métiers les plus touchés. Dès lors, l'administration socialiste (en place depuis deux ans) met sur pied une série d'organismes de secours, dont une Commission de secours par le travail, qui, au 31 décembre, occupe 703 hommes et 1039 femmes à des travaux divers, mais qui doit refuser des "centaines" de personnes /31/. A l'entrée de l'hiver, ces divers organismes comptent 8500 assistés /32/. Durant l'année 1915, le chômage disparaît progressivement. En 1916, l'Office du travail peut écrire que "la situation du marché du travail (...) peut être classée parmi les meilleures depuis nombre d'années" /33/. Et en 1917, que le "chômage (est) à peu près nul". Mais en 1918, il note : "La situation du marché du travail a été bonne durant les huit premiers mois de l'année; dans le courant de septembre, quelques usines de munition commencèrent à chômer" /35/. Ainsi, au mois d'octobre, l'Office enregistre dans cette branche 214 demandes de travail (100 femmes) /36/.

Quant aux salaires, il est difficile de s'en faire une idée

précise, car il n'existe pas de statistiques pour la période, à La Chaux-de-Fonds. Lorsqu'ils ne sont pas payés aux pièces, ils varient en fonction de la branche (sans doute plus élevés dans les munitions que dans l'horlogerie) et de l'établissement; dans l'atelier, sexe, qualification et ancienneté jouent un rôle déterminant. Ainsi, au plan national, le salaire moyen de l'ouvrier étant d'environ 10 francs par jour /37/, la FOMH obtient, en 1917, pour toute l'industrie horlogère, une allocation de renchérissement grâce à un accord précisant que cette dernière n'entrera en considération que pour les hommes mariés et pour les célibataires gagnant respectivement moins de 12 francs et moins de 10 francs /38/. Il semble que ces salaires soient relativement élevés, puisqu'on leur refuse l'allocation; et c'est d'autant plus vrai, si l'on songe qu'en 1916, le salaire minimum des ouvrières employées à la fabrication des aiguilles va de 1 franc et demi à 4 francs la journée, suivant l'ancienneté /39/.

La classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds n'est donc pas réduite à l'indigence; elle a du travail et, autant qu'on en puisse juger, des salaires qui ne sont pas misérables. Cependant, plus que dans les autres villes, qui ne sont pas perchées à 1000 m. d'altitude et qui bénéficient de la campagne avoisinante, les travailleurs chaux-de-fonniers souffrent particulièrement du renchérissement du coût de la vie. Celui-ci est provoqué principalement par la spéculation sur la rareté des produits et par le laisser-faire du Conseil fédéral : le rationnement n'est institué qu'après les deux premières années de guerre /40/. Et encore, cela ne va pas empêcher la spéculation, ni les inégalités sociales de s'accroître. Ainsi, à La Chaux-de-Fonds, en 1918, alors^{ment} lait, fromage, beurre et graisse, entre autres produits, sont officiellement rationnés, il est facile à qui le peut de s'en procurer à bien plaisir : il suffit d'y mettre le prix /41/. D'autre part, si l'augmentation des salaires n'est en rien comparable à celle des profits, elle constitue certaines fois un

prétexte à la hausse des prix. En septembre 1916, par exemple, les patrons sont obligés d'accepter une augmentation des salaires sous la menace de la grève : elle est de 10 à 20 % [42], alors que l'augmentation de la valeur des exportations horlogères est, cette année-là, de 51 % [43], et que des patrons annoncent, peu après, qu'ils vont hausser leurs prix de vente de 80 à 100 % jusqu'à la fin de 1917 [44].

Chiffré, le renchérissement à La Chaux-de-Fonds s'exprime de la manière suivante [45]. Alors qu'en sept ans (1907-1914), les prix des produits de première nécessité sont restés quasiment inchangés, ou ont même baissé (l'augmentation la plus forte étant de 15 %), en quatre ans (1914-1918), la hausse est de :

Produits	Augmentation (en o/o)
boeuf	152
veau	166
porc	260
lard	332
saindoux	250
beurre de table	116
fromage gras	90
lait non écrémé	de 263 à 300
pain 1 ^{ère} qualité	92
oeufs indigènes	233
pommes de terre (1 kg)	233
pommes de terre (100 kg)	66
*sucre	172
*huile	170
*tourbe	87
*briquettes	522

Même dans l'hypothèse - vu l'absence de données précises - où les salaires chaux-de-fonniers doubleraient*, une classe ouvrière vivant à 1000 m⁺ d'altitude et payant en quatre ans son combustible six fois plus cher (sans parler de l'approvisionnement* pendant la guerre, comme au niveau national [46], 17

ment qui fait chroniquement défaut, en pommes de terre et en lait notamment /47/), une telle classe ouvrière ne peut que connaître une dégradation catastrophique de ses conditions de vie. Et pourtant, l'industrie tourne à plein régime...

Pour couronner le tout, l'année 1918 va apporter la mort. L'épidémie de grippe - la terrible grippe espagnole - provoque 813 morts dans le canton, dont 294 à La Chaux-de-Fonds /48/, où 1995 cas sont recensés /49/. Elle frappe en deux temps : au mois de juillet d'abord, où ce sont surtout les adultes d'âge moyen qui sont atteints, puis au mois d'octobre, où la maladie n'épargne plus les enfants ni les vieillards. La dernière épidémie remontait à l'hiver 1889-1890. Celle de 1918 se déclare chez les soldats. Au début de juillet, quelques-uns d'entre eux, qu'on croyait affectés de broncho-pneumonie, sont amenés du Jura bernois à La Chaux-de-Fonds pour y être soignés. Le premier meurt dans la nuit du 2 au 3 juillet; il est le premier d'une longue série : l'école de recrues de Colombier en comptera 40 cet été-là. Le premier civil à mourir est un garçon-boucher de 39 ans, le 10 juillet. Deux jours plus tard, c'est encore un homme dans la trentaine. Le 13 juillet, Arnold Braunschweig, président du Syndicat patronal des producteurs de la montre (SPPM), meurt à 34 ans. Le 15, un médecin de 28 ans. La panique s'empare bien vite de la population, les pharmacies sont quasi prises d'assaut, on essaie les remèdes les plus farfelus. Pour ne pas ajouter à la panique, les autorités militaires décident de ne plus accompagner les soldats décédés aux sons de la Marche funèbre. Détail macabre, le 24 juillet, il y a 14 enterrements dans la journée. Le concierge du cimetière étant débordé, le Conseil communal autorise la réouverture du crématoire malgré le rationnement du combustible. A la fin de juillet, on ne dénombre pas moins de 161 morts, une augmentation de 300 % par rapport à la normale. Pourtant, ce chiffre est relativement bas, compte tenu du nombre impressionnant des malades. Le 17 août, La Chaux-de-Fonds compte 130 orphelins /50/ ...

II La riposte

[REDACTED] ①
[REDACTED] L'augmentation fantastique des effectifs syndicaux est la première expression de ce phénomène : l'Union syndicale suisse (USS) double le nombre de ses adhérents en deux ans (1916 : 88 628; 1918 : 117 143 ¹¹). Dans un réflexe spontané de défense, un nombre jamais vu d'ouvriers et d'ouvrières trouve ainsi, pour la première fois, le chemin du syndicat et de la lutte collective.

1915 — Création de la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH)

L'organisation qui domine la vie du mouvement ouvrier à La Chaux-de-Fonds et qui jouera le rôle le plus important lors de la grève générale, c'est bien entendu la FOMH avec, en 1918, quelque 5 000 membres, ce qui la place au premier rang des sections de la Fédération ¹². ②
Elle naît en 1915 de la fusion entre la Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (FOIH) et la Fédération des ouvriers sur métaux (FOM). A cette date prend fin la longue marche des travailleurs de l'horlogerie vers une organisation centralisée et suffisamment solide pour affronter les fréquentes crises économiques de l'horlogerie et un patronat rendu de ce fait très intransigeant ¹³. Il y a là, paradoxalement, une conséquence positive de la guerre. C'est, en effet, la crise du dernier mois de 1914 qui amène, lors de leur congrès d'avril 1915, les 13 805 adhérents de la FOIH — récemment fondée (1912) mais déjà terriblement affaiblie par la très dure et très longue grève du Leberberg, de janvier à avril 1914 — à décider la fusion qui s'accomplit en juillet de la même année ¹⁴. Sitôt créée, la FOMH agit comme un aimant : elle attire vers elle une masse énorme de travailleurs et triple ses effectifs en 2 ans (au 1^{er} janvier 1916, elle compte 21 321 membres, au 1^{er} janvier 1918 : 62 826 ¹⁵). A La Chaux-de-Fonds, elle les double; et pourtant le taux de syndicalisation y est déjà très élevé ¹⁶. ③

Ce pas franchi vers le syndicat par des ouvriers jusque-là réticents s'explique bien sûr, d'abord, par la dégradation de leurs conditions de vie mais aussi parce que le syndicat est combatif et fait la preuve de son efficacité ¹⁷. ④

[REDACTED] dans un nombre sans précédent de mouvements revendicatifs, axés principalement sur la défense du pouvoir d'achat. Au plan national, en 1916, elle en dirige 4 fois plus qu'en 1915 et qui entraînent 6 fois plus de travailleurs ¹⁸. Plus de 90 o/o de ces actions obtiennent satisfaction (50 o/o en 1915); aucune ne se termine par un échec. Quant aux grèves, 1916 en compte 3 fois et demie de plus qu'en 1915 (14 contre 4) et 64 o/o d'entre elles sont des succès (contre 14 o/o seulement l'année précédente) ¹⁹. Encouragés par

① La réalité esquissée dans les pages précédentes est aussi celle des ouvriers et des ouvrières qui, dans le reste du pays, ont du travail comme à La Chaux-de-Fonds et n'en sont pas réduits à l'indigence (692 000 indigents déclarés en Suisse au mois de juin 1918, sur une population d'un peu moins de quatre millions d'habitants ⁰⁾). Cette situation intolérable, qui se développe durant la guerre, fait mûrir une riposte ouvrière et une radicalisation des luttes sociales dont la grève générale est le point culminant.

② En 1917, la ville compte 5621 syndiqués, dont 4779 à la FOMH. Les 842 restant se répartissent comme suit : 219 ouvriers communaux, 129 dans le commerce, 80 dans le bâtiment, 32 peintres et plâtriers, 38 relieurs, 32 lithographes, 94 typographes, 11 auxiliaires des arts graphiques, 34 chauffeurs de locomotive, 21 aux manoeuvres, 41 agents de train, 11 tailleurs ^{2 bis}). Par conséquent, l'UO ne pèse pas lourd en face de la FOMH. D'ailleurs, en 1918, son président Marc Alber et son secrétaire William Cosandier sont en même temps à la tête de la section locale de la FOMH. Cet effacement de l'UO est aggravé par le fait qu'elle n'a pas de secrétariat permanent avant 1920. Là encore, son président sera un ouvrier horloger, Marcel Itten ^{2 ter}). L'année de la grève générale, la FOMH n'a que trois ans d'existence.

③ : 96% dans les fabriques d'horlogerie en 1917 ⁶⁾.

④ Entre 1905 et 1916, 63,4% des travailleurs ayant participé à un ou plusieurs mouvements revendicatifs sont syndiqués, mais, dans la seule année 1916, leur part descend à 52,3%. Les nouvelles couches de travailleurs qui entrent en lutte, inorganisés, rejoignent ensuite le syndicat : en 1917, la part des syndiqués remonte à 64,6% et en 1918 à 69,8% ⁷⁾. Aidée par cet afflux de forces nouvelles, la FOMH se lance

ces victoires et les voyant en même temps fondre au soleil du renchérissement, les travailleurs de la métallurgie accentuent la riposte. En 1917 : 644 mouvements revendicatifs (+ 80,8 o/o) entraînant 116 413 travailleurs (+ 36,8 o/o) syndiqués à 64,6 o/o (+ 12,3 o/o). Toujours pas d'échec et une baisse des succès partiels au profit des victoires complètes (+ 2,6 o/o) ¹⁰¹. En ce qui concerne les grèves, c'est une véritable explosion : 5 fois plus qu'en 1916 — 68 recensées — dont 85 o/o sont des succès contre 21 o/o l'année d'avant ¹¹¹.

Cette montée des luttes dans la métallurgie et l'horlogerie s'exprime, à La Chaux-de-Fonds, de la manière suivante ¹²¹. De juillet à décembre 1915, 3 mouvements revendicatifs seulement, animés par 217 ouvriers — tous syndiqués — ; 2 sont des grèves d'un jour pour protester contre les conditions de travail, le troisième concerne les salaires et se règle par la négociation ¹³¹. La classe ouvrière est encore tout assommée par la guerre et les nouvelles conditions de vie qu'on lui impose. L'an ^① née 1916 connaît 17 mouvements entraînant 5 000 travailleurs, syndiqués à 97 o/o; seul un échec parmi ces luttes, dont près de 60 o/o concernent les salaires et les allocations de renchérissement. Il y a 5 grèves, menées par 198 ouvriers et toutes couronnées de succès ¹⁴¹. En effet, la courbe de l'augmentation des luttes en 1917 n'y ^② suit pas celle qu'on connaît au plan national : 21 mouvements revendicatifs qui sont tous des succès et 2 grèves seulement, dont l'une n'est, en outre, qu'une victoire partielle. ^③

Ainsi donc, à quelques mois de la grève générale, d'innombrables travailleurs ont fait leur apprentissage de la lutte de classes et, grâce à cela, acquis un embryon de conscience politique. Leurs luttes étant presque toujours couronnées de succès, ils en retirent une confiance en leurs forces, une volonté de se battre et d'aller de l'avant qui s'accroît encore en 1918. Cependant, dans les mois qui précèdent la grève, une série de problèmes majeurs apparaît.

Que faire de la combativité ouvrière ?

Ces problèmes s'expriment bien à travers les chiffres. Au plan national, la FOMH connaît en 1918 une nouvelle augmentation du nombre de ses adhérents (+ 18,3 o/o) ¹⁶¹ et des mouvements revendicatifs qui s'élargissent encore plus aux couches de travailleurs restés inorganisés ¹⁷¹. Le nombre de grèves est le plus grand jamais enregistré par la Fédération : 117 (+ 72 o/o) ¹⁸¹. Progressant en nombre elle aussi, la section chaux-de-fonnière anime 3 grèves : l'une qui concerne 20 couvreurs, tous syndiqués, réclamant une diminution du temps de travail et une augmentation de salaire; l'autre dans

- ① : le chômage n'a pas encore disparu à La Chaux-de-Fonds en cette année 1915.
- ② Cette année 1916, année record pour l'industrie horlogère à La Chaux-de-Fonds (voir p. 2), est également celle de l'explosion d'une combativité syndicale stimulée par la bonne marche des affaires et favorisée par le plein-emploi.
- ③ D'ailleurs, ces grèves ne se déroulent pas à La Chaux-de-Fonds mais à La Sagne et aux Bois dont les syndiqués sont rattachés à la section FOMH de La Chaux-de-Fonds ¹⁵⁾. Ce relatif apaisement des luttes dans la métallurgie peut peut-être s'expliquer par les marges de manoeuvres laissées aux fabricants grâce aux profits qu'ils réalisent à l'époque, des fabricants en outre impressionnés par la combativité de l'année précédente, ce qui a pour conséquence de leur faire lâcher des concessions importantes comme la "semaine anglaise" (samedi après-midi congé) ^{15 bis)}. D'autre part, il faut savoir (voir p. 13) que l'armée occupe la ville du 20 mai au 2 juillet et que la troupe se répand dans les rues à l'heure de la sortie des fabriques : une démonstration qui a sans doute un effet négatif sur l'activité syndicale ^{15 ter)}.

une fabrique de ressorts, employant 230 ouvriers, qui se battent 39 jours pour une augmentation, eux aussi; enfin, la très longue grève de 43 mécaniciens (un mois et demi) qui vise une fois encore une amélioration salariale¹⁹⁾. Cependant, les mouvements couronnés de succès sont en diminution par rapport à l'année précédente (— 1,7 o/o). Quant aux grèves victorieuses, c'est une chute inquiétante : 20,5 o/o contre 85,4 o/o en 1917. A La Chaux-de-Fonds, même phénomène : les grèves durent en moyenne 6 fois plus de jours qu'en 1917 et 2 d'entre elles ne réussissent qu'à moitié²⁰⁾.

Autrement dit, les premiers mois de 1918 connaissent des luttes qui progressent en nombre mais qui rencontrent une résistance plus forte de la part d'un patronat dont les marges de manoeuvres sont réduites par la crise qui commence à affecter la métallurgie. En conséquence, il est nécessaire d'opérer un saut qualitatif dans la manière de mener la lutte syndicale; se battre seul dans son coin ne suffit plus; la dispersion des luttes est un danger que leur nombre élevé ne saurait atténuer. Il faut donc les centraliser. Voilà le premier problème. Cette nécessité est sans doute ressentie par un nombre important de syndiqués que l'expérience des années précédentes a particulièrement radicalisés : pour eux, l'idée d'une grève générale nationale devient concevable, sinon un mot d'ordre d'actualité.

Mais ces militants syndicaux côtoient dans leur organisation un nombre important d'ouvriers moins politisés, adhérents de fraîche date pour la plupart : en 1918, au plan national, la FOMH compte sur 10 travailleurs, plus de 4 qui sont entrés dans l'année; à La Chaux-de-Fonds, ils sont 3²¹⁾. Intégrer ces nouvelles couches de syndiqués, les stabiliser et les préparer politiquement à faire le saut vers la centralisation des luttes est donc une exigence pressante. Voilà le deuxième grand problème. Or, la réalisation de ces deux tâches, étroitement liées, en exige une troisième : *l'auto-organisation*, la mise en place de structures — comme les comités d'entreprises, par exemple — à travers lesquelles les débats, les décisions et la prise en charge des tâches entre tous puissent réellement et démocratiquement avoir lieu. Alors seulement il devient possible, à la fois, de politiser les travailleurs, de les motiver en les responsabilisant et de mobiliser ceux qui ne sont pas encore organisés (il ne faut pas oublier, en effet, que malgré sa progression fantastique, la FOMH ne rassemble au début de 1918 qu'environ 60 o/o des travailleurs de la métallurgie²²⁾).

Mais agir de la sorte, c'est et c'était à l'époque se placer dans une logique de *rupture* avec le système capitaliste. Accomplir ces tâches signifiait, en réalité, ne pas craindre l'affrontement avec la bourgeoisie et son Etat, ne se faire aucune illusion sur le caractère inévitable — dans les conditions de radicalisation ouvrière de l'époque — d'un affrontement central à court terme; ne nourrir aucune illusion non plus quant à

la volonté qu'avait l'adversaire d'en découdre, mais au contraire se préparer à le combattre. En un mot, cela exigeait une volonté politique révolutionnaire. Or, cette volonté, l'écrasante majorité des dirigeants de l'époque ne l'a pas. Le vote du 3 août 1914 a montré que la social-démocratie préférait la collaboration de classes à la rupture, à une politique ouvrière indépendante de la bourgeoisie. Cela va provoquer des différenciations politiques, une lutte de tendances au sein de la social-démocratie. Le point de clivage de ces dernières concerne le rapport des organisations ouvrières — du Parti socialiste (PS) notamment — à l'Etat. Au centre de la politique de collaboration de classes, il y a, en effet, l'attachement des dirigeants ouvriers aux institutions suisses; leurs illusions sur le caractère "démocratique" du Pouvoir helvétique, leur croyance qu'il est possible, en investissant ces institutions, de les transformer progressivement et de construire le socialisme ²³. La radicalisation ouvrière des années de guerre, critique vivante, sur le terrain, de cette politique, sera le moteur de la crise interne de la social-démocratie, car ses principaux dirigeants refuseront de la remettre véritablement en cause. Sous la pression embarrassante des masses radicalisées et de l'aile gauche des syndicats et du parti, beaucoup de dirigeants seront forcés d'évoluer vers la gauche. Mais cela va les amener à accentuer un trait caractéristique chez eux : le double langage : parler haut et fort de changements radicaux — certains d'ailleurs y croyant sincèrement — mais poursuivre en fait la collaboration de classes. Ils vont ainsi se lancer dans la grève générale, mais en la "préparant" et la conduisant à contrecœur. A La Chaux-de-Fonds, les représentants qui incarnent le mieux ces différentes tendances sont, d'un côté, Ernest-Paul Graber et Jules Humbert-Droz, de l'autre.

III Un parti en crise

Le système politique en Suisse est un véritable piège dans lequel la social-démocratie est tombée, avant-guerre, partout où elle était puissante. A La Chaux-de-Fonds, la combativité du PS, son habitude d'affrontements souvent rudes, lui avaient procuré, depuis le début du siècle, une puissance d'attraction telle qu'il s'était retrouvé à la tête de la municipalité en 1912 déjà¹⁾.

C'est cette force, ainsi que ses traditions internationalistes et pacifistes héritées en partie de l'anarchisme et du socialisme-chrétien, qui, dès le début des années de guerre, le placent tout entier dans l'aile gauche — avec Zurich — du Parti socialiste suisse (PSS)²⁾. Mais cette position contradictoire — être à la fois le parti de luttes ouvrières et celui du pouvoir — recèle une source d'ambiguïtés que l'attitude à première vue radicale de dirigeants comme Charles Naine et Graber laisse bien apparaître. Ils sont ainsi les seuls Conseillers nationaux à ne pas voter les pleins-pouvoirs le 3 août 1914 : ils s'abs-tiennent³⁾. En décembre déjà, la majorité des socialistes chaux-de-fonniers s'oppose aux crédits militaires, une position que Naine approuve publiquement⁴⁾. Ce dernier participe aussi à la conférence de Locarno en 1914 et à celle de Zimmerwald l'année suivante, d'où est issue une commission internationale qui le compte parmi ses mem-bres⁵⁾. Ces initiatives internationalistes trouvent un large écho à La Chaux-de-Fonds; au Congrès du PSS à Aarau en 1915, les délégués du Jura neuchâtelois votent pour l'adhésion au mouvement de Zimmerwald⁶⁾. Quant à *La Sentinelle*, elle réclame des "hommes nouveaux" pour remplacer les social-patriotes les plus avoués⁷⁾.

~~Il est évident que les socialistes de La Chaux-de-Fonds ne se sont pas séparés de la ligne internationale du PSS, mais qu'ils ont cherché à la faire passer dans le cadre de la municipalité.~~
~~Il est évident que les socialistes de La Chaux-de-Fonds ne se sont pas séparés de la ligne internationale du PSS, mais qu'ils ont cherché à la faire passer dans le cadre de la municipalité.~~
Grabér se dépêche de le faire savoir quand on attaque leur absence de "pa-triotisme"; embarrassé, il tente de camoufler leur attitude contradictoire et demande que cessent les polémiques stériles dans des temps si troublés⁸⁾. Aux yeux de Naine et de Grabér, la guerre, le vote du 3 août, sont une fatalité. La politique de l'Internatio-nale n'est pas en cause : le capitalisme est sans doute le terrain de prédilection du mi-litarisme, mais celui-ci ne doit sa victoire qu'à "l'esprit moutonnier" des masses popu-laires⁹⁾. Autre exemple : lors des élections fédérales d'octobre 1914, le PSS, fidèle à sa politique d'"Union sacrée", propose aux forces bourgeoises la présentation de listes communes, une trêve dans la lutte électorale. Mais la bourgeoisie neuchâteloise, ne manquant pas de profiter de l'affaiblissement subi par le mouvement ouvrier pendant la crise économique de l'automne, refuse cette proposition. Grabér le déplore amèrement et montre encore une fois qu'il partage au fond l'illusion de croire qu'il existe à certains moments des intérêts supérieurs aux intérêts de classes; il accuse les bourgeois neuchâ-telois d'"intolérance"¹⁰⁾. En vérité, les dirigeants socialistes (comme une partie déter-

① Cette année-là, il réalise un score de plus de 20% supérieur à celui des élections communales précédentes en 1909 : il réunit 52,5% des suffrages exprimés (21 sièges), contre 32,5% aux Radicaux (13 sièges) et 15% aux Libéraux (6 sièges) ¹⁾. Mais en 1915, les socialistes perdront la majorité au Conseil Général (législatif) et au Conseil communal (exécutif) : ils totalisent 45,2% des voix, contre 39,7% aux Radicaux et 13,9% aux Libéraux ^{1a)}. Le score socialiste accuse donc une baisse notable : on est en guerre :

, le désarroi est grand chez les militants socialistes, et dans la population ouvrière frappée par le chômage; dans des temps si troublés, une partie de l'électorat socialiste préfère sans doute se tourner vers les forces patriotiques traditionnelles, notamment vers les Radicaux qui gagnent 5,2% par rapport à 1912. ^{1 b)}. Mais en mai 1918, les socialistes reviennent au pouvoir en totalisant, comme en 1912 à peu près, 52,6% , contre 31% aux Radicaux et 15,3% aux Libéraux ^{1c)}.

En nombre de militants inscrits, la force du Parti socialiste s'exprime de la manière suivante :

1909 :	inscrits ^{1d)}	1915 :	1000	inscrits ^{1j)}
1910 :	" ^{1e)}	1916 :	1000	" ^{1k)}
1911 :	" ^{1f)}	1917 :	"	" ^{1l)}
1912 :	" ^{1g)}	1918 :	"	" ^{1m)}
1913 :	" ^{1h)}	1919 :	"	" ¹ⁿ⁾
1914 :	" ¹ⁱ⁾	1920 :	"	" ^{1o)}

② Pourtant - premier exemple d'ambiguïté - Naine et Graber sont les auteurs d'un projet de résolution socialiste approuvant les pleins pouvoirs et dont la mouture finale sera lue par Greulich aux Chambres le 3 août.

minante des militants) veulent sauvegarder les institutions et le fonctionnement du jeu politique qui leur semblent avoir permis au "socialisme" d'arracher d'importantes conquêtes immédiates. A La Chaux-de-Fonds — pour ne prendre qu'un exemple —, la construction de 11 maisons communales (110 appartements à loyer très modéré) réalisée grâce à la gestion socialiste de la ville entre 1912 et 1915 ¹¹⁾ est un argument de poids — dans les conditions alors lamentables de logement — en faveur de la tactique suivie jusque-là : aller au socialisme en renforçant progressivement les organisations ouvrières (syndicats, coopératives et parti) et s'appuyer sur elles pour conquérir les différents échelons du pouvoir d'Etat. On oublie que c'est d'abord à la combativité ouvrière qu'on doit ces réformes importantes. On ne se rend pas compte que cette tactique a entraîné une intégration au régime capitaliste et qu'elle allait avoir des conséquences funestes ¹²⁾.

C'est la guerre qui en est le révélateur. Les acquis immédiats passent avant tout ; pour les sauvegarder, on décide de collaborer ouvertement avec la bourgeoisie, tout en restant fidèle aux grands idéaux de justice, de pacifisme et d'internationalisme dont la réalisation est malheureusement retardée par la fatalité mais ne saurait l'être longtemps... Ce qui ne tarde pas, en réalité, c'est le profit que la bourgeoisie retire d'une telle attitude. Alors, beaucoup de militants socialistes comprennent qu'il n'est pas possible de différer la riposte et — comme au niveau syndical — on assiste à une radicalisation de la lutte politique, d'autant plus vive à La Chaux-de-Fonds que les bourgeois reviennent au pouvoir entre mai 1915 et mai 1918 ¹³⁾. Aux côtés de la FOMH et de l'Union ouvrière (UO), le PS organise de fréquentes et massives protestations, notamment contre la cherté de la vie et les difficultés de ravitaillement. La misère croissante a tôt fait d'électriser la situation, comme, par exemple, en 1916 lors du conflit des grands magasins *Grosch et Greiff*. Les patrons décident le lock-out des employés syndiqués qui avaient eu le front de revendiquer, entre autres, un salaire minimum et la réduction de la journée de travail à 9 h. et demie ! La manifestation de soutien, convoquée par l'UO et le PS, démolit les vitrines du magasin et se termine en bagarre avec la police ¹⁴⁾...

Si cette radicalisation est le moteur de la crise qui affecte la social-démocratie, il y a une activité qui contribue, plus que les autres, à accélérer radicalisation et crise politique. C'est la lutte antimilitariste. Déjà avant-guerre, la classe ouvrière de La Chaux-de-Fonds avait pu apprécier la fonction véritable de l'armée lorsque celle-ci avait réprimé la grande grève des maçons en 1904 ¹⁵⁾. Une fois la guerre venue, l'absence de compensations pour le salaire perdu pendant des périodes interminables à attendre l'"ennemi" aux frontières, tandis qu'à l'arrière l'ennemi véritable réalise de juteuses affaires ; l'absence de tout droit démocratique pour un "citoyen-soldat" souvent brutalisé, toujours méprisé, par des officiers dont l'origine sociale et les liens

de toutes sortes qui les rattachent au Pouvoir, leur permettent de se tirer de tous les faux pas — même les plus ennuyeux — comme le démontre l' "affaire des colonels" en 1916; deux "traîtres" acquittés par une Justice militaire qui, de l'autre côté, ne cesse de harceler et de condamner la presse et les militants socialistes¹⁹; tout cela dissipe chez bon nombre de travailleurs leurs illusions sur la défense "nationale", la neutralité politique de l'armée et, derrière elle, de l'Etat tout entier. Or, la direction du PSS, en acceptant l' "Union sacrée", n'avait-elle pas aidé à propager ces illusions, n'avait-elle pas plongé — pour un temps — la classe ouvrière dans l'impuissance ? En conséquence, il n'est pas étonnant d'assister à la naissance puis au regroupement de l'aile gauche du parti sur le terrain, précisément, de la lutte antimilitariste.

A La Chaux-de-Fonds, elle débute — à l'instar de Charles Naine en 1903 — par un mouvement de résistance individuelle et pacifiste, l'objection de conscience²⁰. L' "âme" ¹⁸ de ce mouvement est un jeune pasteur, Jules Humbert-Droz, qui a 23 ans lorsque la guerre éclate. Entré au parti en 1911, correspondant de *La Sentinelle* dès l'automne 1914, rédacteur en 1916 et dirigeant de la Jeunesse socialiste (JS)¹⁹, Humbert-Droz décide d'objecter en juillet de la même année; il est condamné, le 26 août, à 6 mois de prison (moins un de préventive) et à 3 ans de perte des droits civils²⁰. En mars 1916, juste après qu'eut éclaté l' "affaire des colonels", il avait tenté d'organiser un refus collectif à l'obligation où se trouvaient les réformés de passer une nouvelle visite sanitaire. Mais la direction chaux-de-fonnière du PS avait refusé d'en endosser la responsabilité politique; les peines encourues par les "meneurs" allant jusqu'à 10 ans de prison, elle craignait que le parti ne fût décapité. N'ayant pu convaincre ses camarades en leur ayant démontré pourtant qu'après l' "affaire", le Pouvoir se trouvait dans une position de relative faiblesse qui lui interdirait de frapper aussi fort, Humbert-Droz retira de ce refus une profonde déception :

*"Nos socialistes sont partisans d'une révolution verbale, mais reculent devant l'acte [...]", écrit-il à Jenny, son épouse. "Et voilà mes expériences. Je suis arrivé au Parti suisse pour lui faire constater qu'il a le même esprit que les socialistes majoritaires français et allemands [...]. Nous avons un corps merveilleux sans âme [...]"*²¹.

Il décide donc de lui en donner une et se lance seul dans l'action. En juillet, il se rend à Lausanne pour demander à Charles Naine, son illustre prédécesseur, d'assurer sa défense. Naine accepte mais, très sceptique, avoue à Humbert-Droz qu'il ne refuserait plus de servir; les conditions ayant changé, la démocratie réclame aujourd'hui l'obéissance aux lois. Le jeune pasteur, déçu une seconde fois, frappé en outre par la francophilie de son camarade, décide alors d'assumer sa propre défense. Celle-ci paraîtra sous le titre : *"Guerre à la guerre. A bas l'armée"* et aura un retentissement formidable²². Le parti montrant si peu d'enthousiasme à soutenir leur lutte, les antimilitaristes jurassiens vont alors se regrouper dans la JS pour en faire un moyen de pression sur le PS;

ainsi, c'est sur la proposition d'Humbert-Droz, qu'en janvier 1917, le congrès de la JS romande décide l'unification avec les jeunes socialistes suisses-allemands afin de lutter plus efficacement contre les social-patriotes du PSS ²³. Au début, la direction de celui-ci laisse faire. Avec l'USS, il appuie même la journée nationale de protestation contre la guerre organisée par la JS et fixée au 3 septembre 1916. L'ayant interdite, le Conseil fédéral envoie des troupes maintenir l'ordre à La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, le PS et l'UO ne reculent pas : ils maintiennent les manifestations prévues ²⁴. En réalité, l'écho de l'antimilitarisme est tel (15 000 exemplaires de "*Guerre à la guerre*" vendus en quelques mois ²⁵) que les dirigeants socialistes ne peuvent s'y opposer frontalement. Et en 1916, il est surtout cantonné dans une forme d'action qui n'est pas trop gênante. Ainsi, lorsque Humbert-Droz est libéré, le 24 janvier 1917, il est reçu à la gare par des milliers de manifestants qui ont été convoqués par la JS, le PS et les syndicats ²⁶. Mais quelques mois plus tard, lorsqu'il sort de sa deuxième peine d'emprisonnement ²⁷, il est accueilli cette fois-ci par une foule qui a été invitée par la seule JS. "*Quelque chose avait changé depuis 1916*" ²⁸, note-t-il.

1917 année charnière : la Révolution soviétique...

Le dimanche 18 mars 1917, au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds, un émigré russe (le camarade "*Senine*", avait annoncé *La Sentinelle*) anime un meeting en l'honneur de l'anniversaire de la Commune de Paris; trois semaines plus tard, il rentrait à Pétrograd ²⁹. Ce jour-là, aucun militant chaux-de-fonnier sans doute ne s'imaginerait que les questions soulevées par Lénine au sujet de la dictature du prolétariat parisien seront au centre des débats qui, six mois plus tard, commenceront de diviser le mouvement ouvrier international. Après Octobre, les problèmes essentiels de la stratégie de la conquête du pouvoir se poseront, en effet, dans des termes extrêmement tranchés : les masses russes vaincront parce que les bolcheviks auront refusé toute collaboration avec la bourgeoisie et impulsé à sa place une politique ouvrière indépendante s'appuyant sur le mouvement des *conseils*. Au sein de ceux-ci, les masses laborieuses auront construit et exercé démocratiquement un pouvoir en opposition à celui des classes dominantes et de leur Etat. Par là, la victoire soviétique d'Octobre infligera un cinglant démenti à la tactique social-démocrate, tout occupée à diriger ses forces et celles des masses ouvrières vers la conquête graduelle d'un Etat prétendu "neutre" ³⁰. En ce sens, la Révolution russe permettra de clarifier les positions, de lever les ambiguïtés d'autant mieux que l'année 1917 voit s'amplifier la radicalisation ouvrière. C'est ce que montre l'"affaire Graber" à l'occasion de laquelle on parlera pour la première fois de grève générale à La Chaux-de-Fonds.

Ayant dénoncé les mauvais traitements infligés à un soldat par deux officiers, Graber avait été condamné à 8 jours de prison et devait purger sa peine dès le vendredi 18 mai à... La Chaux-de-Fonds³¹⁾. Pour répondre à cette provocation, *La Sentinelle* du samedi appelle les militants socialistes à accompagner, en début de soirée, *La Persévérante* jusqu'aux murs de la prison où elle était censée jouer quelques airs de musique. Ce qui ne devait être qu'une "sérénade" offerte à Graber se transforme vite en meeting. La foule des manifestants grossit rapidement; encouragée par son nombre, elle réclame la libération du prisonnier. Après avoir attendu longuement le retour de la délégation envoyée négocier, elle voit Graber apparaître à une fenêtre et lui annoncer que le Conseil d'Etat est en train de délibérer. Il lui demande encore un peu de patience. Mais déjà, certains ont enfoncé une première fenêtre. Sur la proposition d'une militante de la JS, la foule se lance à l'assaut de la prison aux sons de l'*Internationale*, démolissant portes et fenêtres, bousculant gendarmes et geôliers, puis, fanfare en tête, ramène Graber, porté en triomphe, jusqu'au Cercle ouvrier³²⁾. Le lendemain soir, passant outre à l'interdiction de manifester, le PS organise un cortège. Au même moment, la troupe (3 bataillons) — appelée en renfort par le Conseil d'Etat et inspectée avant son départ par Wille en personne — envahit la ville et interrompt la manifestation socialiste. Un premier accrochage se produit. Mais les manifestants parviennent tout de même à rejoindre le Temple³³⁾ où Graber et Humbert-Droz prennent la parole. Lorsqu'ils en ressortent, ils sont attendus par la troupe qui a bouclé le quartier. Les affrontements recommencent et durent jusque tard dans la soirée. Les manifestants, qui lancent des pierres, sont chargés par les dragons sabres au clair.

~~Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent. Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent. Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent.~~

~~Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent. Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent. Les manifestants se dispersent dans les rues de la ville. Les dragons sabres au clair les poursuivent.~~

1

①

Mais aucun coup de feu n'est tiré et on ne compte que quelques blessés 34).

Cette intervention militaire n'arrange pas les choses. C'est de l'huile jetée sur un feu déjà vif. Le tollé est général, comme en témoigne une lettre signée "une femme" et parue dans la Sentinelle 35). Après avoir noté qu'elle ne se rattache ni au camp socialiste ni à celui des forces bourgeois, qu'elle n'approuvait ni la condamnation de Graber, ni sa libération, elle écrit, à propos de l'intervention militaire et des affrontements qui l'ont suivie :

"Pour la première fois, j'ai pressenti ce que pourrait une foule indignée et lassée, et senti quelle lourde dette l'armée a contractée hier envers le peuple. Le payement se fera...j'en ai peur, j'en suis sûre. Je ne crie pas : Vive la Révolution, qui sera sanglante, mais dirai avec vous
 A bas l'armée, à bas le militarisme ! toutes les fois que l'armée(...)méprisera(...)notre devise démocratique : Liberté, égalité, fraternité." 35)

Ces événements vont vite dépasser le cadre des frontières locales. Des messages de solidarité sont envoyés de toute la Suisse. Des meetings de protestation se tiennent un peu partout. A Zurich par exemple, le 24 mai, où l'assemblée (4000 personnes) fait savoir, dans une résolution, qu'au cas où la politique répressive du pouvoir se poursuivrait, "des événements plus graves arriveront dans toute la Suisse." 36) D'une certaine manière, en effet, les événements chauds-de-fonnières préfigurent les importants affrontements qui auront lieu à la fin de l'année, à Zurich précisément.

Annonciateurs de l'avenir, ces événements le sont aussi par le type de riposte que propose les organisations ouvrières. Ainsi, le lundi 21 mai, une réunion regroupant le PS, la JS et l'UO de la Chaux-de-Fonds arrête une série de décisions dont celle de préparer

"l'opinion publique en vue d'une grève générale éventuelle si la situation économique s'aggrave, ou si des provocations nouvelles surgissent.
 Nous ferons appel alors à la solidarité ouvrière des autres villes suisses afin que la grève générale s'étende à tout le pays.
 (...)le mouvement pourra devenir le grand coup de balai qui épurera la situation politique et surtout économique de notre pays." 36 a)

Le scénario prévu par les Chaux-de-Fonnières est en gros celui de la grève générale de 1918, lorsque Zurich sera occupée par l'armée. L'influence de Humbert-Droz dans cette proposition de grève générale doit être sans doute importante. Il écrit, la

veille de cette réunion

"Une seule mesure nous semble s'imposer pour obliger (l'armée) à quitter la ville. Ce serait la proclamation de la grève générale. Elle seule pourra ramener l'ordre." 36 b)

Mais, finalement, ce projet ne verra pas le jour, les directions centrales du PSS et de l'USS recommandant le calme comme seule tactique 36 c). Un mois plus tard, en juin, les responsables syndicaux s'en expliquent dans la Revue syndicale suisse :

"Il est des socialistes, parmi lesquels de nombreux intellectuels, qui s'étonnent" (que les organisations ouvrières n'appellent pas à la grève générale.) "Certes, (celle-ci) est un moyen et ce serait une erreur de ne vouloir point s'en servir au moment opportun." Mais, c'est le calme qui s'impose aujourd'hui, car cela a "su éviter jusqu'ici les pièges des autorités et de la camarille militaire réunies." 36 d)

L'article, non signé, insiste aussi sur le fait que la force véritable de la classe ouvrière réside dans son degré d'organisation. Avec ce dernier argument, l'allusion aux intellectuels - lire Humbert-Droz -, le fait que la grève générale est toujours une arme excellente mais jamais opportune, sont réunis les thèmes essentiels des débats de l'année suivante (voir partie IV).

Pendant un mois, Graber réussit à déjouer les recherches policières... tout en faisant parvenir quotidiennement un article à La Sentinelle. Il ne réapparaît qu'en juin sur les bancs du Conseil national, protégé par l'immunité parlementaire. Finalement, il se constitue prisonnier et la Chaux-de-Fonds est libérée le 2 juillet.

L'affaire Graber marque une étape décisive dans la radicalisation ouvrière et la lutte antimilitariste. En ne s'affrontant plus individuellement à l'Etat (comme les objecteurs de conscience) mais en passant à l'action directe de masse contre lui, les manifestants chaux-de-fonniers sortent du cadre habituel des affrontement politique en Suisse 36 e).

C'est dans cette atmosphère électrisée que les militants ouvriers suivent, depuis 3 mois, les péripéties de la lutte révolutionnaire en Russie qui représente, pour eux, un espoir fantastique³⁷. Depuis février et durant tout l'été, Naine et Graber expriment un enthousiasme qui atteint certaines fois — chez Graber surtout — une violence de ton inouïe :

"Allez-y camarades russes. Ouvrez ferme pour la paix, mais si on touche à votre liberté, si quelque triste sire couronné tente de vous la ravir, cognez ferme.

Et maintenant, à votre tour, camarades allemands. [...] C'est à votre tour de cogner et de cogner ferme. [...] Cognez donc ! Cognez donc ! [...] Allons, cognez sur le trône III³⁸."

Charles Naine, qui semble même rejoindre les positions de Lénine à Zimmerwald, salue dans la Révolution *"l'aube des temps nouveaux"* mais en insistant sur la victoire de la "démocratie" sur l'autocratie³⁹. Après Octobre, Graber se range résolument du côté des Bolcheviks en écrivant son article demeuré célèbre : *"Les roquets aboient"* où il affirme notamment :

"La Révolution russe accentue sa tendance socialiste. Dirigée actuellement par des ennemis des compromissions [...]. Mille roquets se mettent à ses trousses [...] et bavent courageusement III sur Lénine, sur Trotsky [...]. Très bien, Lénine ! Vas-y de toute la force que tu as. La gueuse rouge faiblit. Tape dessus, brise-lui les reins.", avant de conclure : *"Nous nous impatientons de pouvoir reprendre par dessus les frontières la lutte finale contre l'universel tyran, cause de la souffrance de tous les peuples⁴⁰."*

Or, les premières divergences entre Naine et Graber apparaissent précisément au début de 1918, au moment-clé de la dissolution de la Constituante, du choix entre le pouvoir soviétique ou la reconstruction d'un appareil d'Etat bourgeois. Dès lors, Charles Naine déclare vouloir *"crever dans la peau d'un démocrate⁴¹"*, tandis que Graber, lui, continue d'appuyer la politique bolchevique :

"A choisir entre la dictature des ouvriers et paysans et celle de la bourgeoisie [...] qui empoisonne l'Europe, je n'hésiterais pas [...].", et poursuit en forme d'auto-critique : *"Ah ! Nous qui nous laissons doucement endormir et bercer par l'innocent jeu d'un parlementarisme somnifère, nous nous trouvons tout chose. Nous avons si bien cru que c'était le seul et unique moyen de salut, la seule voie libératrice dans laquelle il fallait s'engager [...] ⁴²."*

Et Humbert-Droz ? il devrait tout logiquement s'enthousiasmer et appuyer à fond les Bolcheviks ? C'est l'inverse qui est vrai ; Humbert-Droz reste fort longtemps en retrait des polémiques : *"Je me taisais et réfléchissais"*, rapporte-t-il⁴³. Cela se comprend aisément. A l'annonce de la Révolution de février, il partage l'espoir de tous

et court distribuer des tracts à la sortie des fabriques⁴⁴⁾ ; mais, pacifiste, il est vite déçu par cette révolution qui n'a pas mis fin à la guerre. La victoire d'Octobre, quant à elle, lui pose — comme à ses amis socialistes-chrétiens — le problème de la violence révolutionnaire (qu'ils réduisent d'ailleurs au seul aspect de la lutte armée) et qui l'avait déjà opposé à la tendance défaitiste-révolutionnaire des JS, représentée par Willy Münzenberg⁴⁵⁾. Cependant, il y a une chose qui lui paraît décisive dans la politique bolchevique :

"Je commençais à comprendre qu'il est plus facile de trouver des milliers d'hommes prêts à faire une révolution que prêts à refuser le service militaire et subir quelques mois de prison.", tandis qu'une question l'obsède : *"La non-violence ne conduirait-elle pas au massacre des révolutionnaires, à la destruction de cette grande espérance, à la nuit après l'aurore d'un monde nouveau ?"*⁴⁶⁾ .

Pourtant, il y a un autre élément qui permet de comprendre les différentes attitudes de Graber et de Humbert-Droz, un facteur décisif, lié d'ailleurs à l'écho rencontré par la Révolution russe. Placé qu'il est à l'avant-garde des luttes contre les secteurs réactionnaires de la social-démocratie, Humbert-Droz est à la recherche d'une cohérence, d'une action et d'une conception politiques qui n'isolent pas la lutte des classes se déroulant en Suisse du contexte général — et européen d'abord — dans lequel elle se situe. Graber est à l'opposé d'une telle attitude et c'est ce qui provoquera leur rupture. D'un côté, Graber applaudit bruyamment aux exploits des révolutionnaires en Russie (sans aucun doute par opportunisme vis-à-vis de la sympathie croissante que ces derniers rencontrent), mais préconise, en ce qui concerne la Suisse, une politique qui dévie la combativité des masses ouvrières⁴⁷⁾. En janvier 1918, par exemple, il se fait l'ardent défenseur d'une participation socialiste au Conseil d'Etat neuchâtelois (il s'oppose à Humbert-Droz bien sûr, mais finalement à la majorité de la section qui refuse la participation à une voix de majorité)⁴⁸⁾. Autre exemple : la campagne électorale pour les élections communales neuchâteloises en mai 1918. Le manifeste du PS déclare notamment :

"Par la lutte électorale, il s'agit de lutter contre les défauts du régime économique actuel se reflétant dans toute la vie politique.

*C'est en recourant aux armes pacifiques de la démocratie que la classe ouvrière poursuivra avec le plus de succès la lutte pour son idéal de justice"*⁴⁹⁾ .

Représentant de travailleurs particulièrement radicalisés, Graber, plus combatif que d'autres dirigeants, avait suivi plus longtemps la vague des luttes ouvrières; son langage "révolutionnaire" avait même contribué à ce qu'elle s'enfle encore. Mais il arrive un moment où il devient difficile, sinon impossible, de pratiquer le double langage. Les étapes immédiates vers la grève vont le prouver.

IV La "préparation" de la grève générale

Le projet de service civil en janvier 1918 est, comme on sait, la goutte qui fait déborder le vase du mécontentement. C'est à cette occasion que la menace d'une grève générale est brandie à Zurich tout d'abord, ce qui décide le Conseil fédéral à lever des troupes¹⁾. A La Chaux-de-Fonds, la réaction est très vive. Le 1er février, lors d'un meeting réunissant quelque 2 500 travailleurs et animé par Naine et Humbert-Droz, deux résolutions sont votées à l'unanimité : l'une soutenant l'UO de Zurich et appelant à la création de conseils de soldats, l'autre saluant les révolutionnaires de tous les pays, notamment les bolcheviks²⁾. Pourtant, voter des résolutions ne suffit pas; il faut que la classe ouvrière riposte avec des moyens à la mesure de cette nouvelle attaque et parmi ceux-ci l'auto-organisation, comme le propose Humbert-Droz qui insiste sur la nécessité de créer, dans chaque ville, des "comités d'ouvriers"³⁾. A La Chaux-de-Fonds, cette proposition ne se réalisera pas mais elle rencontre sans doute des sympathies : chez ce militant socialiste, par exemple, qui écrit quelques jours plus tard à *La Sentinelle* pour réclamer des actes et exiger que les organisations ouvrières préparent les travailleurs à prendre leur sort en mains⁴⁾. L'idée de la grève générale fait, elle aussi, du chemin. Tout cela inquiète les dirigeants syndicaux, de là FOMH notamment; ils s'empresent alors d'affirmer que si le Conseil fédéral a finalement reculé, c'est à la classe ouvrière organisée et d'abord aux syndicats qu'on le doit⁵⁾.

Le 4 février, le Comité d'action d'Olten (CAO) voit le jour. En mars, Paul Graber et Charles Schürch (FOMH) y font leur entrée afin que la Suisse romande y soit aussi représentée⁶⁾. L'activité du CAO ne tarde pas à provoquer des réactions à La Chaux-de-Fonds. C'est à l'occasion de l'affaire du lait, en avril, que s'affirment publiquement les divergences. Humbert-Droz avoue son scepticisme quant à la volonté qu'aurait le CAO de mettre effectivement en oeuvre les menaces de grève générale sans cesse brandies par lui. Il réclame des actes⁷⁾. Les résolutions du CAO ne peuvent cacher qu'en fait, la tactique est restée la même : ainsi le PS à La Chaux-de-Fonds n'utilise cette augmentation du lait que comme un argument de vote dans sa campagne électorale⁸⁾; la colère d'Humbert-Droz n'a donc rien d'étonnant : la disproportion entre l'attaque et les réponses des organisations ouvrières, le double langage d'un Graber, ont de quoi irriter mais aussi d'ouvrir les yeux à plus d'un. Alors que les élections approchent et se sentant personnellement mis en cause, Graber se doit donc de répondre. Mais il élude les questions politiques; il tente de les réduire à des querelles de générations. Prenant tout logiquement comme cible l'activité antimilitariste qui a permis à la gauche de s'affirmer, il lui oppose le travail syndical et parlementaire, en des termes qui laissent songeur quand ils viennent d'un homme libéré de sa prison par une foule de travailleurs un an auparavant :

"[Au lieu de] rêver d'action flamboyante, [il faut] savoir se contenter de celle qui

n'apparaît presque pas"⁹¹.

En refusant de donner sa véritable dimension au débat politique, celui-ci va rapidement dégénérer en attaques personnelles et en manœuvres d'appareils qui atteindront leur maximum d'intensité en septembre-octobre. En janvier, Graber en avait déjà voulu à Humbert-Droz de l'avoir battu sur la question de la participation au Conseil d'Etat¹⁰. En mai, lorsque Graber s'aperçoit qu'il a été élu au Conseil général en queue de liste, il accuse la JS d'avoir systématiquement biffé son nom sur les listes¹¹.

Jusqu'en juillet, la tension se relâche, les polémiques se calment. Deux événements majeurs vont les relancer : les "émeutes de la faim" et le Premier Congrès général ouvrier tenu à Bâle les 27 et 28 juillet après le refus du Conseil fédéral d'accorder une allocation de renchérissement aux fonctionnaires. Ces deux événements vont plus que jamais mettre en lumière à la fois l'ampleur de la misère où sont plongées les masses laborieuses, leur désarroi, leur volonté de passer à l'action et la profondeur des clivages politiques au sein de la social-démocratie.

Lundi 8 juillet, à Bienne, une manifestation contre le renchérissement organisée par la JS se déroule dans le calme le plus absolu. Mais, ayant été interdite la veille par les autorités municipales, la police décide de disperser les manifestants à coups de jets d'hydrante. Les travailleurs ripostent à coups de pierres. On fait appel à l'armée, elle tire. Bilan : 2 personnes très grièvement atteintes, 15 blessées. Les militants les plus actifs de La Chaux-de-Fonds sont au comble de l'indignation lorsqu'ils apprennent que les dirigeants biennois du PS condamnent... les manifestants et la JS qu'ils rendent responsable des affrontements¹². Le divorce est consommé : ce "corps merveilleux" qu'était le parti en 1916, pour Humbert-Droz, est "malade" annonce-t-il. Il accuse les dirigeants socialistes de faiblesse et, reprenant la critique qu'il avait émise en avril, il leur lance :

*"[Vous avez] parlé, bien parlé, mais transigé et cédé trop vite [...]. [Le peuple] en a assez [...] des manifestations et résolutions proposées par le Comité d'Oltén", ajoute-t-il avant de conclure : "Il se sent berné, et, cependant, il se sent fort."*¹³.

Cette conclusion est si pertinente que Humbert-Droz, après s'être attiré l'hostilité des dirigeants du parti, va s'attirer celle des responsables syndicaux. "Je me fiche de quelques vitres cassées si elles peuvent améliorer la situation de la classe ouvrière", avait-il écrit en commentant l'"émeute" de Bienne¹⁴. Balivernes dangereuses, propos d'intellectuel en mal de succès personnel ! répond Achille GrosPierre, secrétaire de la FOMH : seuls comptent l'organisation et ceux qui, en son sein, ont fait la preuve du

plus grand sérieux et de la ténacité la plus éprouvée (en d'autres termes : nous, ses dirigeants) ¹⁵⁾. La violence de cette réponse est sans doute à la mesure des inquiétudes des responsables syndicaux ; à la base, certains syndiqués doivent, en effet, commencer à mettre en doute leur "sérieux". Comme, par exemple, ce mécanicien de La Chaux-de-Fonds qui répond à GrosPierre en le traitant de démagogue désireux de rabaisser le débat au niveau des attaques personnelles et de défendre en fait une politique qui, en rejetant "*l'action populaire révolutionnaire*", a permis que la guerre éclatât, rappelle-t-il fort à propos ¹⁶⁾.

Cet ouvrier n'est malheureusement pas au bout de ses désillusions. La réponse de GrosPierre montre clairement que les sphères dirigeantes du mouvement ouvrier vont poursuivre une politique cherchant à éviter l'affrontement avec l'Etat et en laisser l'initiative à l'adversaire. C'est la grande leçon du Congrès ouvrier de Bâle et de ses suites. "*La classe ouvrière repousse les aventures révolutionnaires d'une part et décide de se défendre contre la réaction bourgeoise d'autre part.*" Sous ce titre significatif, Graber rend compte du Congrès aux lecteurs de *La Sentinelle* ¹⁷⁾. Comme il l'avait déjà dit à la tribune ¹⁸⁾, l'Europe est peut-être à la veille de bouleversements révolutionnaires mais la Suisse, elle, ne saurait suivre la même voie car elle est trop... dépendante de l'étranger. Pour résoudre les problèmes de la classe ouvrière en Suisse, il ne faut songer "*qu'à des revendications pratiques, possibles, efficaces et choisir des chemins qui préparent la voie pour de plus amples mouvements dans l'avenir*" ¹⁹⁾. Autrement dit, la grève générale est renvoyée aux calendes grecques ; si on la garde tout de même au chaud, c'est à l'état-major — le CAO — qu'incombe cette tâche ; la base de son côté doit comprendre que les efforts principaux sont à diriger vers le renforcement et le développement des organisations ouvrières. Même son de cloche, bien entendu, à la FOMH ²⁰⁾.

"On a manqué de tactique dès le début"

A La Chaux-de-Fonds, au sein de la direction locale de cette dernière, c'est à l'occasion du Congrès de Bâle et de son bilan qu'il est fait mention, pour la première fois, de la grève générale ²¹⁾. Quelques jours avant le Congrès, le Comité général de la FOMH et de l'UO se réunit pour désigner les délégués qui feront le voyage à Bâle ²²⁾. Mais ce qui préoccupe vraiment les responsables, ce sont, par-delà la grève, les conflits de pouvoir entre le CAO et les fédérations syndicales. Le Congrès constitue pour ces dernières une occasion de reprendre la première place dans le leadership ouvrier que le CAO — et Grimm son initiateur — assumait depuis le début de l'année ²³⁾. Aussi, une fois le congrès terminé, les délégués chaux-de-fonniers sont critiqués pour n'avoir pas assez combattu la réélection de Robert Grimm au CAO ²⁴⁾. Quant à la grève générale, deux positions s'affrontent : celle de Forster (FOMH)

en 1918

— futur animateur du Comité de grève en novembre — qui propose de laisser reposer les choses et celle de Cosandier (FOMH) — acceptée finalement — qui voudrait que la base puisse se prononcer. On apprend donc qu'aucune assemblée n'a été encore convoquée pour débattre du problème, ce qui amène quelqu'un à reconnaître : *"On a manqué de tactique dès le début"* ²⁵⁾...

Une tactique adaptée aux tâches de l'heure et susceptible de répondre effectivement aux intérêts de la classe ouvrière, vaudrait-il mieux dire. Car, en réalité, les responsables ouvriers en avaient une, de tactique : celle de la collaboration et de la concertation. Sous la poussée des masses et face à l'intransigeance du Pouvoir, elle avait passé au second plan. Mais, dès que le Conseil fédéral fait mine de reculer, la bonne vieille tactique reprend ses droits. Les responsables de la FOMH avaient tort de s'inquiéter : Grimm, leur bête noire, entre au mois d'août à l'Office de ravitaillement généreusement mis sur pied par le Conseil fédéral. Pour la gauche, c'est inacceptable; Platten démissionne du CAU ²⁶⁾. De son côté, Humbert-Droz écrit deux articles critiquant la hâte avec laquelle certains se jettent sur les miettes que leur lance le Pouvoir. Il les met en garde : leur manque de lucidité, leurs illusions vont faire naître de faux espoirs chez les travailleurs. Ces derniers réagiront très violemment lorsqu'ils verront le Conseil fédéral repartir à l'attaque; par conséquent, il faut d'autant mieux préparer la grève générale ²⁷⁾.

Pourtant, dès ce mois d'août, le CAO se préoccupera moins qu'avant de la préparation politique de la grève ²⁸⁾. Quant à la FOMH, cet aveu lâché par Ilg — lors du Comité central élargi de la Fédération, les 23 et 24 novembre — se passe de commentaires :

"Il y a une quinzaine de jours, personne ne pensait à une grève de protestation ou générale." ²⁹⁾.

Comment s'en étonner, si le sentiment de tous les responsables syndicaux était semblable à celui que Gropf confie à son ami Forster, dans une lettre datée du 5 août ?

"La tempête de la grève générale n'est pas passée encore tout à fait C.J. Bref, attendons; tant que nous n'aurons pas reçu sur le nez le manche du râtelier sur lequel on s'obstine de marcher, personne ne voudra rien voir." ³⁰⁾...

Attendre donc — que l'adversaire prenne l'initiative de l'affrontement — ou mieux : ramasser l'engin et le pendre au râtelier. Ainsi, à La Chaux-de-Fonds, les décisions prises au lendemain du Congrès de Bâle par le Comité général de la FOMH et de l'UO ne sont pas suivies d'effets; notamment le projet de tenir une grande assemblée au Parc des Sports où l'on aurait pu consulter les travailleurs à propos de la grève ³¹⁾. Dans les différentes sections de la FOMH, la grève générale n'est abordée qu'une fois seulement. Et comme par hasard, chez les mécaniciens en grève; confrontés de ce fait à des conditions matérielles très pénibles, isolés, les mécaniciens devaient dès lors ressentir plus

intensément la nécessité d'élargir le mouvement. Au cours de la discussion, Cosandier affirme bien qu'il faudrait agir "*énergiquement*", mais il est obligé de reconnaître que la question de la grève n'a pas été suffisamment approfondie³². Un dilemme, dont Cosandier ne doit pas être le seul à souffrir. Cette réunion a lieu le 28 août. Deux jours plus tôt, 5 000 à 6 000 personnes ont manifesté dans les rues pour protester contre le mauvais ravitaillement en pommes de terre. Pourtant, lorsqu'au meeting de clôture une voix s'élève pour critiquer l'inaction du CAO et réclamer que l'UO de La Chaux-de-Fonds s'en désolidarise, la grande majorité des manifestants rejette cette proposition, exprimant une impatience et une révolte bien compréhensibles mais, il est vrai, inefficace au plan politique : qu'aurait pu faire l'UO isolée³³ ? Cet épisode est très révélateur de l'impuissance de la gauche à débloquer la situation, à impulser une dynamique d'auto-organisation (les "comités" dont parlait Humbert-Droz en janvier) susceptible de créer un rapport de forces obligeant les dirigeants ouvriers à sortir de l'impasse dans laquelle ils sont engagés. .

La droite syndicale va en profiter et accentuer sa campagne contre la grève, en insistant justement sur la nécessaire confiance à conserver vis-à-vis des sphères dirigeantes. C'est ce que révèlent trois articles parus dans *Le Métallurgiste*, l'organe central de la FOMH, et prétendument destinés à préparer les militants à la grève³⁴.

On y apprend, entre autres, que la grève générale est une "*machine compliquée*", difficilement contrôlable; une arme dangereuse qui risque de démolir le lent et patient travail d'organisation syndicale, seule force véritable de la classe ouvrière. En conséquence, si malgré tout la grève était déclenchée, sa direction devrait revenir de droit aux syndicats et le PS se borner à exécuter leurs instructions. En outre, dans ces mêmes syndicats, la ténacité et le sérieux des dirigeants — éprouvés depuis longtemps — confèrent à ces derniers une supériorité de fait sinon de droit; cela, les syndiqués — dont le premier devoir consiste bien sûr à donner leur avis — doivent s'en persuader³⁵. Machine infernale dont la mise à feu reste un mystère, acte purement économique mais lourd de catastrophes politiques (la destruction des syndicats !), tunnel obscur où il faut avancer en file indienne derrière les chefs, voilà bien — à peine exagérée — la conception typiquement social-démocrate de la grève générale³⁶. Comment dès lors s'étonner des réactions que suscite le projet de grève ? Les lettres de lecteurs publiées par *Le Métallurgiste* qualifient la grève générale d' "*épouvantail*" et même de "*fléau*", puis insistent lourdement sur la confiance à avoir dans les dirigeants³⁷... Après cette démonstration, ceux qui continueraient à préconiser la grève — donc à mettre en doute le "sérieux" et la "ténacité" des responsables — veulent en réalité "*se mêler d'une action à laquelle ils ne comprennent rien ou ne veulent rien comprendre*"³⁸.

La gauche est avertie : il faut qu'elle file droit. Ou qu'elle file tout court. A la fin

du mois de septembre, en effet, les lecteurs de *La Sentinelle* apprennent une nouvelle stupéfiante : Graber quitterait La Chaux-de-Fonds pour entrer au secrétariat de la FOMH à Genève³⁹. En fait, c'est une manœuvre de Graber lui-même; il espère faire pression sur les administrateurs de *La Sentinelle* en leur expliquant que son départ est motivé par sa mésentente avec Humbert-Droz. Celui-ci ne peut rien faire d'autre qu'envoyer sa lettre de démission mais les administrateurs insistent pour qu'il la retire. Si Graber avait mal préjugé du rapport des forces en sa faveur, l'affaire se termine tout de même par un grave compromis pour la gauche : Humbert-Droz garde son poste de rédacteur mais doit cesser d'exprimer ses divergences; un compromis d'autant plus grave que les événements se précipitent : au même moment la grève des banques éclate à Zurich avant de s'étendre à la ville tout entière⁴⁰.

, le 30 septembre,

En vérité, le moment des choix décisifs approche. Le double langage n'est plus permis. Graber affirme dès le mois d'octobre ses options fondamentales. D'abord, il poursuit son attaque contre les personnalités de la gauche qu'il calomnie cette fois-ci⁴¹. Puis, à propos de la montée révolutionnaire en Allemagne et du risque d'intervention militaire qu'une révolution victorieuse dans ce pays provoquerait de la part des dirigeants de l'Entente (à l'image de ce qui se passait en Russie), Graber laisse tomber : *"Malgré la hâte que nous avons de voir le collectivisme réalisé, nous accepterons que son avènement soit retardé de dix ou vingt ans au lieu d'imposer à l'humanité le bain sanglant d'une révolution"*⁴².

Le lendemain, il fait paraître le premier article d'une longue série intitulée *"le devoir d'une commune socialiste"* où s'exprime parfaitement bien sa conception du socialisme et du chemin qui est censé y mener. En fait de "collectivisme", ces articles sont une somme de conseils pratiques visant à gérer de manière sociale une ville comme La Chaux-de-Fonds et donner ainsi un exemple qui prouverait la capacité des socialistes à occuper, de façon responsable, les échelons supérieurs du pouvoir. On y apprend que des socialistes ne doivent pas hésiter à débloquent de fortes sommes d'argent pour mettre en place un service sanitaire à destination des enfants afin de garantir... *"les capacités de production"* futures; on y apprend encore comment encaver correctement les pommes de terre⁴³, etc. ...

Le dernier de ces articles paraît le mercredi 6 novembre. Ce jour-là, le CAO s'affaire lui aussi à la cave alors qu'il devrait être dans la rue depuis un bon bout de temps. Aveuglés par leurs illusions sur les bonnes et "démocratiques" intentions du Conseil fédéral, les membres du CAO, quand ils apprennent la levée des troupes destinées à occuper Zurich, sont d'abord convaincus qu'elles se dirigent vers les frontières nord et nord-est du pays, afin de retenir la débandade des armées vaincues⁴⁴. Lorsqu'ils comprennent leur erreur, ils sont bien obligés d'appeler à l'action mais en espérant toujours éviter le "fléau". Ils décident alors une grève générale limitée au samedi et aux 19 localités industrielles importantes de Suisse, au nombre desquelles il y a bien entendu La Chaux-de-Fonds⁴⁵.

V La grève de protestation du 9 novembre

Vendredi 8, sitôt la nouvelle connue, une réunion des délégués de l'UO est fixée d'urgence pour le début de l'après-midi. Après une courte discussion, c'est à l'unanimité, moins une abstention, que les responsables ouvriers décident d'appuyer pleinement le mouvement et de s'assurer que les travailleurs des Services Industriels (SI) feront grève eux aussi en interrompant la distribution du courant électrique¹⁾. Mais il est nécessaire de tenir un meeting où la base pourra être informée, donner son avis et prendre en charge les tâches pratiques. Or, toutes les réunions publiques sont interdites depuis le 27 octobre par le Conseil d'Etat en raison de l'épidémie de grippe. On décide alors d'envoyer une délégation à l'Hôtel communal et de profiter de la majorité socialiste au sein du Conseil pour que celui-ci intervienne officiellement auprès des autorités cantonales et que l'usage du Temple leur soit accordé²⁾.

Quelques minutes plus tard, Marc Alber, président de l'UO et du comité de la FOMH, Cosandier (FOMH), secrétaire de l'UO, Forster (FOMH) et Brunner (Fédération des ouvriers des Etats et Communes) sont reçus par le Conseil, l'informent des décisions prises, puis le laissent délibérer³⁾. Une fois la première surprise passée (*"J'ai appris la nouvelle par les journaux"*, avoue Breguet (PS) 1), les Conseillers socialistes tentent de concilier leur fonction et leur appartenance de parti : il leur semble finalement plus judicieux d'accéder aux vœux de l'UO non seulement parce que la grève est justifiée, mais aussi parce que c'est la meilleure façon de garantir l'ordre⁴⁾. Mais de quel ordre s'agit-il ? Pour les Conseillers bourgeois, en effet, l'ordre signifie au contraire que la commune honore ses engagements envers les abonnés aux SI. Leur situation est en fait beaucoup plus simple que celle des Conseillers socialistes : élus par ceux qui, le lendemain, auront tout à perdre dans la grève, ils ne peuvent accepter que les grévistes coupent l'électricité ; la question du Temple étant, somme toute, secondaire puisqu'elle concerne le Conseil d'Etat⁵⁾. Mais les délégués ouvriers — qu'on a réintroduits — n'acceptent pas de revenir sur leur décision, comme leur demandait le socialiste Breguet ; cependant, Forster s'empresse de le rassurer en lui expliquant que le mouvement, qui n'est en tout cas pas révolutionnaire, n'a aucun but politique⁶⁾ ! Tout semble donc aller pour le mieux : les élus socialistes peuvent faire preuve de compréhension en échange de l'assurance donnée par les responsables syndicaux que la situation ne leur échappera pas des mains.

Chassez la politique, elle revient au galop ! Le Conseil d'Etat n'allait évidemment pas laisser passer l'occasion de saborder la grève en maintenant son interdiction. Il est 18 h. 30 lorsque les Conseillers communaux apprennent la nouvelle⁷⁾. Pendant l'après-midi, on s'est déjà préparé dans les deux camps : le SPPM a averti ses adhérents que le courant électrique serait probablement coupé⁸⁾. A l'UO, le tract appelant à la grève

et au meeting est déjà tiré : on le distribue à la sortie des fabriques⁹⁾. Dès lors, les Conseillers socialistes sont dans l'obligation de choisir entre la répression de la grève et l'illégalité. Ils choisissent cette dernière en accordant l'usage du Temple — malgré les ordres du Conseil d'Etat — et en décidant de ne pas s'opposer aux employés communaux qui voudraient faire la grève¹⁰⁾.

Deux heures plus tard, au Temple, la salle est archicomble. 3 000 travailleurs écoutent Marc Alber leur présenter les motivations du CAO et la manière dont l'action se déroulera à La Chaux-de-Fonds : pas d'électricité, mais l'eau et le gaz seront distribués; les commerçants devront fermer boutique, sauf les magasins d'alimentation qui resteront ouverts jusqu'à midi; 200 ouvriers — qu'on reconnaîtra à leur brassard rouge — devront s'annoncer pour former les piquets de grève. Cosandier ajoute que l'UO prend sur elle la responsabilité de cette réunion interdite par le Conseil d'Etat; d'ailleurs le tract appelant au meeting ne porte que les signatures de la FOMH et de l'UO : une autre manière de limiter la grève, d'essayer d'en gommer l'aspect politique et — sans doute aussi — de faire passer la responsabilité des élus socialistes au second plan. Toutefois, plusieurs militants du parti prennent la parole au meeting : Eymann, Jeanneret et, bien sûr, Humbert-Droz¹¹⁾. Pour la gauche, le moment tant attendu est arrivé; le dirigeant de la JS ne manquera donc pas de jouer, durant ces journées, un rôle d'autant plus important que Graber est grippé. Humbert-Droz sait qu'une demi-journée de grève ne suffira pas; il avertit ses auditeurs qu'ils doivent se préparer aux actions prochaines, mais, comme les autres orateurs, il en appelle au *"calme, à l'ordre et à la discipline"* des futurs grévistes¹²⁾. A la base, pas d'hésitation : c'est à l'unanimité que les travailleurs approuvent la grève¹³⁾. Forts de cet appui, les ouvriers des SI montrent leur détermination. A minuit, ils donnent le signal que la grève générale a commencé : les lumières s'éteignent, La Chaux-de-Fonds est plongée dans le noir¹⁴⁾.

Tôt le lendemain matin 9 novembre, il y a foule devant les grandes fabriques. Les membres des piquets de grève tentent de convaincre les indécis ou tout simplement ceux qui sont mal informés; on envoie des délégations à l'intérieur des entreprises afin d'en faire sortir les "jaunes". Bien vite, il apparaît que la grève est très largement suivie : le rapport de forces en faveur des grévistes est tel qu'aucun incident n'est signalé et, au bout d'un moment, la plupart des patrons ferment leurs portes; seuls quelques petits ateliers et la fabrique de montres *Juvéniat* travaillent, ce qui signifie en l'absence de force électrique que leur personnel est occupé à des travaux accessoires¹⁵⁾. Du côté de l'administration communale, les grévistes envahissent les bureaux; aux SI, on parvient même à les faire fermer¹⁶⁾.

Bientôt, par petites escouades, le service d'ordre parcourt la ville pour s'assurer

— non sans mal — de la fermeture des magasins et des cafés ¹⁷⁾. Dans les rues où les tramways ne circulent plus, règne une grande animation : l'avenue Léopold-Robert (l'unique avenue de cette ville à damiers qu'est La Chaux-de-Fonds) est envahie par la foule où s'affrontent partisans et adversaires de la grève. On discute surtout de l'attitude du Conseil communal — qui néanmoins, fait-on remarquer, ne s'est pas permis, comme au Locle, de hisser le drapeau rouge au fronton de l'Hôtel communal ! —; mais au-delà, il y a la crainte de voir le Conseil d'Etat faire monter la troupe ¹⁸⁾...

D'autant plus que certains désirent voir la situation se tendre. Ainsi, la rédaction du quotidien radical *Le National Suisse* fait placarder devant ses bureaux des affiches accusant presque les grévistes d'avoir voulu la mort des malades de l'hôpital, en coupant l'électricité pendant la nuit ¹⁹⁾. Lors de l'entrevue avec le Conseil, Breguet avait mis en garde les délégués; mais l'hôpital ne pouvant être isolé et recevoir seul le courant, les responsables ouvriers l'avertirent et lui firent amener des lampes à gaz ²⁰⁾. A droite, on n'en a cure. "Erreur magistrale" selon Arnold Bolle ²¹⁾ — dont on verra bientôt le rôle dans le mouvement antigrevé —, erreur tactique sans doute, l'"affaire" de l'hôpital sera en tout cas une aubaine inespérée pour les milieux bourgeois. Ils tenteront d'en faire l'illustration concrète, locale, de la campagne hystérique menée depuis déjà plusieurs mois contre la révolution soviétique et qui prendra sa pleine mesure les jours suivants. Décidés à ne plus offrir aussi facilement de tels arguments démagogiques à la droite, le Comité de grève décidera samedi après-midi de rendre le courant électrique dès 18 h. 00 ²²⁾.

Les calomnies du *National Suisse* portent d'autant mieux que la masse des grévistes ressent douloureusement le manque d'informations. Le meeting du samedi après-midi est donc bienvenu; plus de 3 000 personnes se rendent sur la Place du Marché où Humbert-Droz

annonce que certains patrons auraient l'intention d'intenter un procès à la Commune : le bruit court qu'ils réclameraient 110 000 francs de dédommagements ²³⁾ !

En effet, du côté patronal, on n'est pas resté inactif; la menace de procès vient sans doute des fabricants de boîtes or et du SPPM ²⁴⁾. D'autres patrons protestent auprès du Conseil d'Etat et même du Conseil fédéral, comme d'ailleurs l'*Association démocratique libérale* ²⁵⁾. Mais ces initiatives sont prises en ordre dispersé, ce qui ne sera plus le cas les jours suivants.

Pourtant, en cette soirée du 9 novembre, aucun gréviste ne se doute que, le surlendemain déjà, il sera nécessaire de reprendre la lutte. Le 11, lorsque l'appel à la grève

générale sera connu, la droite ne manquera pas de qualifier la grève du samedi de *"répétition générale"*; 50 ans plus tard, cette thèse était encore avancée : Bolle, par exemple, parle de *"grève d'essai"* ²⁶³. Cette vision machiavélique des événements doit être absolument rejetée. Rien ne peut l'étayer : ni les conditions dans lesquelles le CAO a appelé à la grève du 9 — et qui se répèteront le dimanche 10 novembre —; ni, à La Chaux-de-Fonds, les déclarations des responsables ouvriers devant le Conseil ou même en réunion interne; ni, enfin — un fait qu'il faut retenir — le comportement de la base ouvrière qui répond massivement à l'appel de ses organisations et fait preuve de la même discipline en retournant au travail lundi matin, comme prévu. Quant à l'aile gauche, elle ne prend aucune initiative visant à déborder les dirigeants officiels du mouvement, bien qu'elle soit consciente du caractère par trop limité, donc inefficace, de ce dernier. Non, la grève de samedi est une action de protestation et de solidarité avec les ouvriers de Zurich, occupée par l'armée. Et la plupart des grévistes espèrent ce samedi soir que l'action suffira à faire reculer le Conseil fédéral ²⁷.

Mais, on sait que celui-ci est décidé à poursuivre l'épreuve de force. A La Chaux-de-Fonds *"le dimanche avait été morne"*, note Arnold Bolle ²⁶⁴, à Zurich il est sanglant : l'après-midi, l'armée tire sur la foule. Dès le matin, les chefs militaires ont pris leurs dispositions; ainsi, le Commandant du II^e arrondissement territorial télégraphie au Département de Police neuchâtelois pour l'inviter à faire, chaque matin, un rapport sur les activités des *"socialistes-bolchévistes"* ²⁶⁵. On prend donc les devants. Ilg et Grimm sont allés négocier avec le Conseil fédéral mais sans obtenir de résultats : Zurich restera occupée, bien que l'UO puis le cartel syndical de la ville aient décidé de poursuivre la grève jusqu'à ce que les troupes se retirent. Après la fusillade de l'après-midi — qui ne fait qu'accroître la résolution des travailleurs zurichois —, le CAO, qui tient une séance élargie, ne peut plus tergiverser : le soir, il appelle à la grève générale illimitée dès le 11 novembre à minuit ²⁶⁶.

VI La grève générale

Lundi 11 novembre au matin, l'appel à la grève générale n'est pas la seule nouvelle stupéfiante : la population apprend en même temps que l'armistice vient d'être signé. Aidé par un sentiment bien compréhensible de soulagement, le chauvinisme francophile distillé pendant des années à longueur de colonnes dans la presse de droite porte ses fruits : drapeaux suisses et tricolores apparaissent aux fenêtres, les Internés français défilent en fanfare ¹⁾. Imprimés la veille, les journaux n'annoncent que la première de ces nouvelles; ce n'est que plus tard qu'ils pourront broder à coeur joie autour du thème : la grève générale, dernière manoeuvre des vaincus et de leurs agents en Suisse, le "soviet boche d'Olten" ²⁾. Mais ce matin du 11 novembre, les lecteurs du *National Suisse* peuvent déjà en avoir un avant-goût. Revenant sur la "répétition générale" du samedi, l'organe radical se veut à la fois habile et menaçant : le Conseil communal s'est mis "hors-la-loi", il ne doit donc plus espérer qu'on respecte ses décisions; le directeur des SI se rend-il bien compte qu'il pourrait être tenu pour seul responsable des dommages causés par l'interruption de courant ? Quant à la grève générale, les Suisses romands représentent la dernière chance de la Confédération, à condition qu'ils répriment d'abord chez eux "les mouvements bolchévistes". Le *National Suisse* utilise aussi la crise interne du PS en mettant en garde les dirigeants socialistes contre un possible débordement d'une base excitée par ce "germano-bolchéviste" qu'est Jules Humbert-Droz ³⁾. La *Feuille d'Avis* attaque dans la même direction [redacted] qu'il est nécessaire de faire des concessions pour renforcer l'aile "démocratique" du PS ⁴⁾.

Nul doute qu'à droite on a peur; le ton hargneux de cette prose ne saurait le cacher. Mais certains dirigeants ouvriers ne peuvent cacher, eux non plus, une profonde inquiétude : le "fléau" ⁵⁾ s'est abattu de manière inattendue; 3 jours avant on le croyait éloigné pour de bon (une erreur d'appréciation qu'Humbert-Droz ne manque pas de relever discrètement dans son article annonçant la grève générale ⁶⁾). En début d'après-midi, le Comité général de la FOMH se réunit : c'est encore une fois Forster qui exprime les craintes les plus fortes. Pourtant, cette grève générale est bien là, impossible de l'éviter; il faut — comme le dit Marc Alber — la "subir", "suivre le mouvement" et — ajoute Cosandier qui se veut rassurant — s'en remettre à "ceux qui sont à notre tête" ⁷⁾.

Du côté patronal, par contre, on n'est pas du tout décidé à subir. Lundi matin, une délégation du SPPM descend à Neuchâtel pour assister à une entrevue avec le Conseil d'Etat et arrêter une attitude commune. Comprenant que le rapport des forces interdit de faire monter la troupe immédiatement, les autorités cantonales et les délégués patronaux décident en secret de constituer une garde civique ⁸⁾.

Il est nécessaire que le rôle du Conseil d'Etat n'apparaisse pas trop clairement, que

① - comme aussi souvent dans la Sentinelle -

② et ajoute

l'initiative de mettre sur pied une structure "*paramilitaire*"⁹¹ — susceptible, entre autres, de briser la grève dans les services publics — semble spontanée. En attendant, chacun de son côté, on prépare les esprits aux futurs affrontements. Le Conseil d'Etat fait imprimer une affiche mettant en garde "*la population*" contre les perturbateurs étrangers, fomentant "*la guerre civile*", et appelant à l'aide "*tous les hommes de bonne volonté*" pour sauver "*la Patrie du péril qui la menace*" à un moment où pourtant "*s'effondrent les forces mauvaises qui ont déchaîné la guerre et [...] triomphent les principes de droit de justice et de liberté*"⁹². En outre, les autorités cantonales télégraphient au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds pour l'engager fermement à assurer le fonctionnement de ses services durant la grève⁹³. De son côté, le Comité du SPPM fait distribuer un manifeste tiré à 15 000 exemplaires pour convaincre chaque "*citoyen*" que la bonne marche de l'industrie profite à tous également et que la grève ferait "*le jeu de la concurrence étrangère*"⁹⁴. Poursuivant cette offensive qui vise à isoler chaque travailleur en lui conférant le statut politiquement neutre de "*citoyen*", le SPPM fait placarder dans les fabriques des affiches encourageant les ouvriers à assister à l'assemblée de la FOMH et à y réclamer le vote au bulletin secret⁹⁵; une entrevue aura même lieu l'après-midi avec des responsables syndicaux qui s'engageront à respecter cette clause inscrite dans les statuts du syndicat, comme on ne manque pas de le leur rappeler⁹⁶.

Alors qu'a lieu cette réunion, le Conseil communal tient séance — la première depuis samedi. Malgré les protestations des Conseillers bourgeois, les socialistes décident de conserver la même ligne de conduite : l'usage du Temple est accordé à la FOMH, les employés communaux seront laissés libres de faire grève. Mais, en même temps, ils décident d'assurer le Conseil d'Etat que l'ordre continuera de régner et de lui demander d'intervenir auprès du Conseil fédéral afin que celui-ci "*détend[e] la situation*". Quand on connaît les décisions prises le matin déjà à Neuchâtel, cette initiative révèle parfaitement bien leurs illusions sur la "*démocratie*" helvétique et la fonction véritable de l'Etat⁹⁷. Les élus socialistes ne se rendent pas compte qu'on leur reproche (et reprochera) plus de ne pas avoir empêché l'interruption du courant que d'avoir enfreint l'interdiction de tenir des réunions publiques⁹⁸. C'est précisément parce que leur attitude empêche l'Etat — au niveau communal — de défendre pleinement les intérêts de la bourgeoisie, petite et grande, qu'au niveau supérieur — cantonal — on est fermement décidé à retirer de la machine répressive ce rouage grippé en le remplaçant par une *garde civile*. D'ailleurs, les Conseillers socialistes vont ce jour-là commettre un nouveau "*sabotage*"⁹⁹ en se bornant à faire afficher l'appel à la mobilisation d'un certain nombre de divisions, plutôt que de battre le rappel au tambour, comme l'exigeaient les bourgeois¹⁰⁰. Mais encore une fois, ils cherchent à prouver leur sens des responsabilités en décidant de faire couvrir la ville d'affiches où il est fait appel, ici aussi, à "*la bonne volonté de tous les citoyens*" pour que le calme ne soit pas troublé¹⁰¹.

A 18 h. 30, le Temple est bondé; comme vendredi soir, ce sont 3 000 travailleurs qui s'y sont rendus. Marc Alber y prend la parole pour expliquer que c'est encore une fois par solidarité que le CAO et les fédérations syndicales ont appelé à la grève générale : "*L'UO de Zurich [ayant] décidé de continuer la grève [et le CAO] de ne pas s'opposer à un mouvement populaire, l'ill demande à la classe ouvrière une action disciplinée, calme et forte [...]*"²⁰. Il ne faut donc pas s'étonner qu'en réduisant la grève générale à cette dimension, les revendications avancées par le CAO semblent quelque peu surajoutées; aussi, elles ne provoquent aucune discussion et la seule fois qu'on en parle, c'est pour réaffirmer la nécessité de retrouver la démocratie d'antan²¹ ! Non, tant au niveau central qu'au plan local, les directions ouvrières ont été obligées de "*suivre le mouvement*" enclenché à Zurich et de le "*subir*", pour reprendre les termes employés le matin même au Comité général.

Aussi, les seuls arguments présentés ce soir-là pour encourager à "*suivre le mouvement*" se résument à la lecture faite par Marc Alber des signatures imprimées au bas de l'appel à la grève générale : ce sont nos dirigeants, nous connaissons leur sérieux, faisons-leur confiance²² ! Dès lors, comment s'étonner du fait que la composition du Comité de grève ne soit ni discutée ni votée ? Comme vendredi, c'est la direction habituelle de l'UO — donc de la FOMH — qui assumera le contrôle des opérations²³. Durant l'assemblée, la seule discussion réelle a lieu au moment de voter. Comme on pouvait s'y attendre, trois personnes réclament le vote secret. Mais un groupe de syndiqués leur rétorque que voter à main levée "*est un acte de courage que doivent faire partisans et adversaires [de la grève]*". De plus, la salle étant bondée, il s'avère donc difficile techniquement de voter à bulletin secret. On décide pourtant de voter préalablement sur la procédure et — au grand dam des projets patronaux — c'est le vote à main levée qui l'emporte²⁴. Au vote final, malgré la retenue montrée par leurs dirigeants et au mépris du salaire qu'ils vont perdre, c'est à une écrasante majorité que les travailleurs acceptent de se lancer dans la grève générale illimitée. Seuls 20 d'entre eux (sur 3 000) s'y opposent²⁵.

Alors qu'au Temple l'assemblée se termine, commence à l'Hôtel communal la séance du Conseil général. Mais, ce soir-là, les bancs sont clairsemés : le groupe radical a en effet décidé de la boycotter. Les libéraux ont pour leur part préféré y assister dans le but d'interpeller le Conseil communal sur l'interruption du courant samedi²⁶. Cette interpellation donne lieu à une joute oratoire au cours de laquelle les socialistes se

① Les principaux représentants du Comité de grève sont : Marc Alber, William Cosandier, John Forster, Christian Brunner, Edmond Ernst. Seul Brunner, qui représente les travailleurs des services publics, n'est pas membre de la FOEH ²³).

montrent très durs : "[Le Conseil fédéral] verra ce qu'il en coûte de résister aux ouvriers !" (Ernst, du Comité de grève); "Quand on a réclamé la paix vous avez laissé venir la troupe. C'est un juste retour, nous sommes les maîtres !" (Jacot, rappelant septembre 1916; "Les bourgeois [...] ont peur que la vague qui a balayé la Russie déborde jusqu'en Suisse." (Fritz Eymann) ²⁷... Pourtant, la grève générale reste une mesure de protestation contre "les abus du gouvernement fédéral" (Ernst), un acte de "légitime défense" (Eymann). Et pour finir, Cosandier demande que le Conseil passe à l'ordre du jour — qui n'avait pas été modifié —, car dit-il, "[il] a un travail plus utile à faire." ²⁸.

Affirmation discutable en cette veille de grève générale de la part d'un membre du Comité de grève. En tout cas, cela exprime parfaitement bien le fait que les socialistes semblent ne pas se rendre compte que le boycott des radicaux signifie plus qu'un simple mouvement d'humeur. C'est en réalité une attitude qui s'inscrit dans la logique de ce qui a été décidé le matin même à Neuchâtel : contourner les institutions dominées par le PS ²⁹.

Tandis que la salle de l'Hôtel communal résonne des cris échangés entre socialistes et libéraux, cela fait déjà un moment qu'à l'Hôtel de Paris le radical Arnold Bolle préside une assemblée réunie au nom de la *Nouvelle Société helvétique* et qu'au restaurant *La Fleur de Lys* se tient une réunion extraordinaire du SPPM.

Cette dernière ne rassemble plus les seuls adhérents du syndicat mais beaucoup d'autres patrons qui n'y sont pas affiliés ³⁰. Le SPPM joue ainsi pleinement le rôle de rassembleur qu'il s'était fixé à son origine ³¹. Après avoir écouté un rapport sur l'activité du Comité depuis samedi, les 112 personnes présentes discutent longuement de l'attitude à adopter le lendemain. Vu le succès de la grève samedi, les marges de manœuvres sont étroites. Finalement, deux propositions se dégagent de cette discussion qui "s'égare parfois" : ou bien ouvrir les fabriques à 7 h. 00 si la force électrique était donnée, à 8 h. 00 dans le cas contraire, ou bien les ouvrir comme d'habitude, "assurer la liberté du travail" en opposant "un refus catégorique" aux délégations ouvrières qui se présenteraient pour réclamer la fermeture des ateliers. C'est cette dernière proposition — la plus résolue — qui l'emporte à une écrasante majorité ³².

C'est "une volonté supérieure à la sienne" — selon les termes employés par Arnold Bolle — qui pousse ce dernier à prendre l'initiative de la réunion à l'Hôtel de Paris où va naître, en cette soirée du 11 novembre, le nouveau parti de la bourgeoisie locale : *L'Union helvétique* ³³. La trentaine de participants sait qu'il est impossible de faire appel à l'armée : le "malaise" ressenti par la population serait trop grand; en d'autres termes, le rapport de forces étant trop défavorable, il est nécessaire d'agir progressivement; c'est pourquoi il est décidé de ne pas appeler immédiatement à la création

d'une "garde civique" mais d'organiser préalablement une manifestation pour "tâter le pouls de [la] population". Cette décision est prise sous l'impulsion d'un industriel, fabricant de boîtes, Maurice Challandes, qui rejoint la réunion en cours de séance, accompagné par le Comité de l'*Association patriotique radicale*. Toutefois, prendre des initiatives au nom de partis — le Parti radical surtout — responsables de la politique antipopulaire des années passées s'avère difficile. Créer un front de bataille possédant une base sociale suffisamment large exige du neuf. D'où cette dernière décision de fonder *L'Union helvétique* (UH), un groupement "neutre" et d'y mettre à sa tête Maurice Challandes, peu connu des milieux politiques³⁴.

Malgré — ou à cause de — la conviction qu'ont certains d'être à la veille du grand chambardement, malgré la peur — avouée ou non — ressentie par tous, il ne fait pas de doute que les membres actifs de la bourgeoisie chaux-de-fonnière ont aussi montré, en ce jour du 11 novembre, une intelligence politique certaine. En face, les dirigeants ouvriers savent-ils vraiment à qui ils s'affrontent ? La première journée de grève générale va malheureusement prouver qu'il n'en est rien.

Mardi 12 novembre : premier jour de grève générale

6 h. 00 du matin, l'électricité est coupée. Comme samedi, il y a foule devant la fabrique, les piquets sont à leurs postes. Comme samedi, la grève est un succès dans l'horlogerie³⁵. Mais aujourd'hui, les employés des PTT et des CFF sont aussi dans le coup; au mépris de la sévère répression qu'ils encourent, les grévistes parviennent à fermer la poste où seuls travaillent les téléphonistes et les télégraphistes; à la gare qu'ils occupent, ils font rebrousser chemin à un convoi militaire venu de Saignelégier³⁶. Comme samedi, mais cette fois-ci sous les drapeaux célébrant la victoire de l'Entente³⁷, le service d'ordre sillonne les rues pour faire respecter la fermeture des commerces, quelquefois sans résultats³⁷. Malgré cela, la ville est complètement paralysée; ceux et celles qu'on a exploités sans vergogne et si longtemps prennent enfin leur revanche : sans eux, tous unis dans la grève, la vie s'arrête. Beaucoup prennent pour la première fois conscience de ce pouvoir.

En face, cependant, on est prêt à réagir. Mieux que samedi. Le projet de "garde civique" aurait tout à gagner si des incidents éclataient; la campagne de provocation atteint donc des sommets. Les radicaux ont concocté un "*Appel aux Suisses*"³⁸ où l'on apprend que la "*plus ancienne démocratie*" est sur le point d'être terrassée par une bande de mauvais Suisses, "*une poignée de factieux, obéissant aux suggestions d'aventuriers allemands et russes*", "*jaloux des lauriers sanglants des Lénine et des Trotsky*". Ces "*chefs avoués ou occultes du mouvement*" espérant satisfaire "*leurs ambitions personnelles*" et aspirant "*à une dictature fondée sur la violence, le bouleverse-*

ment des foyers, le deuil et les ruines" sont cependant des... inconscients. Ils ont en effet libéré un torrent qui bientôt les submergera à leur tour : le "mouvement populaire"³⁹ prophétisent les révolutionnaires de 1848 ! Que faire alors pour "arrêter le sabotage des institutions [...] ? Les grévistes — et ils sont sans doute la majorité ce mardi matin — qui s'imaginent qu'on va leur envoyer la troupe, peuvent comprendre, en lisant entre les lignes, qu'on leur a mijoté autre chose :

*"La Population suisse du pays peut compter sur un appui efficace, même en dehors de toute intervention des autorités, des hommes de bonne volonté et d'action ayant décidé d'organiser immédiatement la défense de l'ordre et de la légalité [...]"*⁴⁰.

Pourtant la création de la "garde civique" ne sera officiellement annoncée que l'après-midi. En attendant, les radicaux ont un autre moyen d'échauffer les esprits : *Le National Suisse*. Les titres de ce 12 novembre suffisent à s'en faire une idée : "*La Suisse ne veut pas du bolchévisme*"; "*Au secours de l'Allemagne*"; "*Terrorisme socialiste*"; "*A Zurich, on a de nouvelles preuves du complot*"; et — thème très goûté aussi — "*Debout les Romands*"⁴¹. "*A l'ordre !*" brome le quotidien radical en faisant alors explicitement référence aux "gardes" déjà formées ailleurs. Le Conseil communal, quant à lui, est identifié à... l'Allemagne, grâce au syllogisme : le bolchevisme, c'est l'Allemagne; la grève générale, c'est le bolchevisme; le Conseil communal, c'est la grève générale dans la cité. Donc, le Conseil communal, c'est l'Allemagne⁴². Qu'une telle campagne d'hystérie anti-ouvrière, de propagande mensongère et de démence nationaliste ait un impact certain sur la petite-bourgeoisie et sur des secteurs peu politisés du prolétariat, cela ne fait aucun doute. Comme le dit Marc Vuilleumier, l'"idéologie nationale" a permis de cimenter un "front unique" antigréviste dirigé par la bourgeoisie et d'isoler ainsi la classe ouvrière. D'une façon d'autant plus efficace que nombre de dirigeants ouvriers sont perméables à l'idéologie dominante, surtout quand il s'agit de la "démocratie", ce qui provoque chez eux une dangereuse passivité⁴³. On en a un exemple frappant ce 12 novembre à La Chaux-de-Fonds où les militants ouvriers n'ont aucun moyen de riposter à la propagande adverse. En effet, *La Sentinelle* ne paraît pas ce jour-là, contrairement aux autres quotidiens socialistes en Suisse⁴⁴. Ainsi, les responsables ouvriers pensaient-ils sans doute démontrer leur sens de la "démocratie". Mais il y a plus grave : la veille, le Comité de grève avait décidé de ne pas organiser de manifestation le lendemain, d'abandonner donc les grévistes à leur isolement⁴⁵. Risquer à ce point de compromettre le succès de l'action s'explique d'abord par l'appréhension et la retenue qu'on a vues chez les dirigeants ouvriers. Mais c'est aussi une conséquence de la présence majoritaire au Conseil communal de socialistes hantés par la peur du "désordre"; leur attitude durant cette matinée sera, à cet égard, fort significative.

En somme, ce 12 novembre, la direction de la grève est poussée à l'action par la

droite. Le tract de l'UH appelant à une manifestation pour l'après-midi ⁴⁶⁾ réveille les membres du Comité de grève qui décident de contre-manifester sur la Place de la Gare à 13 h. 30; à cet effet, ils tirent en toute hâte un tract dénonçant la "*provocation*" et conseillant le calme le plus absolu aux grévistes ⁴⁷⁾. Or, la manifestation ouvrière est convoquée à la même place et seulement 1 h. et demie avant celle de l'UH. Cherche-t-on l'affrontement tout à coup ? non, bien sûr; c'est là une tactique qui vise au contraire à l'écarter et qui a été imaginée de concert avec Paul Staehli, municipal de police. Comme il s'en explique devant le Conseil, Staehli est intervenu auprès du Comité de grève et la décision a été prise de rassembler les manifestants ouvriers sur la Place de la Gare pour les emmener "*à l'autre bout de la ville*" ⁴⁸⁾. Ses camarades ne sont pourtant pas rassurés tout à fait; Breguet propose qu'en cas d'incidents, le Conseil interdise expressément les manifestations (ce qui permet, bien entendu, aux Conseillers bourgeois de se poser en vaillants défenseurs du droit de manifester...) ⁴⁹⁾. Or, l'ironie veut que les Conseillers socialistes soient les premiers à donner l'exemple du "désordre". Lors de cette même séance, ils décident, en effet, de ne pas faire afficher la proclamation du Conseil d'Etat en raison de son caractère provocateur. Mais, comme lundi, ils tentent de contrebalancer ce refus en confirmant leur lettre de la veille qui assurait les autorités cantonales qu'à La Chaux-de-Fonds, l'"ordre" régnait ⁵⁰⁾...

L'après-midi du 12 novembre va donc servir de test. Pour les deux camps. Côté gréviste, un important cortège s'ébranle de la Place de la Gare et se rend, comme prévu, sur la Place du Marché ⁵¹⁾. Un peu plus tard, vers 14 h. 30, les badauds qui se promènent sur l'avenue Léopold-Robert assistent à un spectacle peu ordinaire : en rangs par quatre, drapeau fédéral en tête, une vingtaine de personnes, d'un pas décidé, se dirige vers la Gare. Ce sont les membres du Comité de l'UH qui ont imaginé cette petite mise en scène pour se rendre à la manifestation patriotique ⁵²⁾. Celle-ci est une réussite; plusieurs milliers de personnes écoutent Arnold Bolle dénoncer la grève, exalter la "démocratie" et réclamer l'abrogation des pleins-pouvoirs ⁵³⁾. Et les patriotes d'entonner l'hymne national avant de monter en cortège vers le haut de la ville, sur le grand pré derrière le Stand. Maurice Challandes y appelle les manifestants à rejoindre l'UH — "*groupe neutre auquel chacun peut adhérer*" — puis leur demande s'ils désirent voir monter la troupe — à quoi on lui répond, bien sûr, "*un NON énergique et unanime*" —; il peut alors justifier la création de la "garde civique", d'autant plus facilement que des ouvriers se plaignent d'avoir été molestés à la manifestation gréviste... Le tour est joué : les décisions prises la veille en petit comité semblent surgir spontanément d'une assemblée sur laquelle soufflerait le Saint-Esprit patriotique. Les listes d'enrôlement à la "garde" se couvrent de signatures ⁵⁴⁾. Avec ces manifestants qui ont l'impression d'être consultés démocratiquement — on leur annonce qu'une délégation se rendra le lendemain à Neuchâtel pour prier le Conseil d'Etat de tenir compte de leur désir et de ne pas faire appel à l'armée ⁵⁵⁾ —, avec ces gens, apeurés par la

propagande anti-ouvrière, qui ont en plus le sentiment (justifié celui-là !) de se ranger derrière des hommes actifs et résolus, la bourgeoisie locale a rassemblé, en un tour de main, la base sociale et politique qui va lui permettre de contre-attaquer plus efficacement. Sur l'heure, l'UH réclame une entrevue au Conseil communal pour la fin de l'après-midi.

Entre-temps, le SPPM tient séance. Il est 16 h. 30; les patrons ont attendu la fin de la manifestation pour juger du rapport des forces et prendre leurs décisions en conséquence. Le succès de la grève est indéniable : ils décident donc de reculer légèrement en n'ouvrant les fabriques qu'à 8 h. 00 le lendemain. La tactique de l'UH porte cependant ses premiers fruits; il faut être patient tout en restant très actif. On décide premièrement de faire signer aux "jaunes" une formule de protestation⁵⁶⁾; de resserrer les liens avec les autres organismes patronaux et les autorités cantonales; enfin, continuer inlassablement la propagande — *"mettre sur pied un système de propagande de nouvelles vraies à afficher dans [les] rues"*. Mais qui les diffusera ? et au nom de qui le seront-elles ? C'est là qu'intervient l'UH avec laquelle des liens systématiques vont se tisser les prochaines heures⁵⁷⁾.

Les patrons se séparent quand, à l'Hôtel communal, vient de commencer l'entrevue entre le Conseil et l'UH, venue en force. Les 30 patriotes désignent Maurice Challandes, le radical Gottfried Scharpf et le peintre Charles L'Eplattenier pour les représenter. L'ambiance est tendue. Les délégués exigent que cesse la grève dans les services publics; le Comité de grève est seul à pouvoir prendre une telle décision, leur répondent les socialistes, ajoutant que le recours à la force est totalement exclu⁵⁸⁾. Les patriotes n'en attendaient pas plus; le Conseil *"abdiqu[e] son autorité"*, il ne devra donc pas s'étonner — menacent-ils — si certains recouraient *"à des moyens énergiques pour faire respecter leurs droits légalement reconnus"*; il en sera seul responsable⁵⁹⁾. En outre, les délégués, refusant de voir dans le Comité de grève un interlocuteur valable, insistent pour que le Conseil se charge de lui transmettre leurs exigences⁶⁰⁾. Le Conseil *"a fait son possible pour éviter la casse"*, réaffirme Staehli; il ne peut donc pas endosser la responsabilité d'éventuels affrontements, comme le voudrait l'UH; cependant il accepte de jouer le messenger entre les deux parties. Rendez-vous est pris pour le lendemain matin à 11 h. 00⁶¹⁾.

Au soir de cette première journée de grève générale, on discute beaucoup dans les cafés dont le Comité de grève a autorisé l'ouverture entre 18 et 22 h. 00⁶²⁾. Tout le monde s'accorde sur le fait que la situation s'est tendue; les rares indifférents ont rejoint cette fois-ci un des deux camps; Auguste Lalive, directeur du Gymnase, a hissé le drapeau rouge sur son établissement⁶³⁾. Mais les grévistes s'interrogent : que va-t-il se passer ? on raconte que les mobilisations se poursuivent; on dit aussi qu'aux Chambres

le matin, Calonder a prononcé un très violent discours; que va faire le CAO ? ailleurs, la grève est-elle, comme ici, un plein succès ? Les informations — quand il y en a — circulent mal. Une seule chose est sûre : ici, on ne lâchera pas. La combativité est montée d'un cran.

Mercredi 13 novembre : deuxième jour de grève générale

Les signes de cette radicalisation sont perceptibles durant la nuit déjà. L'électricité étant distribuée entre 18 h. 00 et 6 h. 00 du matin, certains patrons en profitent pour travailler et d'autres, bien sûr, pour imprimer tracts et affiches. Cette fois-ci le Comité de grève réagit; il fait couper l'électricité à la *Feuille d'Avis* et à l'imprimerie *Robert-Tissot* et, ne répétant pas l'erreur de la veille, compose un bulletin de nouvelles sur les presses de *La Sentinelle*⁶⁴. Au matin, la résolution des travailleurs est au plus fort, tandis que les "jaunes" se sentent appuyés depuis la manifestation patriotique de la veille. Les piquets de grève bloquent l'entrée des fabriques, ce qui provoque des bagarres⁶⁵. A la Gare la grève reste totale; aux PTT, alors que les chefs de bureaux et les commis rédigent — avec l'appui du SPPM — des protestations, les facteurs, eux, poursuivent résolument l'action⁶⁶. Le succès de la grève et la détermination des travailleurs sont tels que même Forster — dont on connaît la retenue — déclare qu'il se ferait *"une gloire d'être emprisonné pour [la] cause"*⁶⁷ !

C'est ce qu'il annonce au Conseil communal qui accueille, ce mercredi matin, les représentants du Comité de grève — Marc Alber, Forster, Brunner et Cosandier — pour leur faire connaître, comme convenu la veille, les exigences de l'UH. Avec Forster, les autres dirigeants grévistes se montrent d'une intransigeance qui répond — disent-ils — à celle du Conseil fédéral : *"[...] les ouvriers lutteront jusqu'au bout"*⁶⁸. Cette attitude résolue met les Conseillers socialistes dans une posture d'autant plus mauvaise qu'ils ont en mains un télégramme envoyé la veille par le Conseil d'Etat; celui-ci leur fait savoir qu'il n'accepte par leur refus d'afficher sa proclamation⁶⁹ — une décision d'ailleurs superbement ignorée par la *Société générale d'affichage* qui, sur ordre du Préfet, en a couvert les murs de la ville, tandis que celle du Conseil communal (appelant au calme) est *"à peu près introuvable"*⁷⁰. Pris sous tous les feux, débordé sur sa droite, avec, dans le dos, un Comité de grève lui-même poussé en avant par les masses grévistes, les Conseillers socialistes décident alors de se hisser au-dessus de cette mêlée et de jouer à l'arbitre : ils proposent au Comité de grève — qui accepte — une séance de conciliation avec l'UH. *"Il ne faut pas refuser de discuter avec l'adversaire : on arrive quelquefois à un rapprochement."*⁷¹

Cette illusion qu'il est possible de trouver le juste milieu, de convaincre un adversaire, qui, de son côté, ne l'a jamais partagée, n'entame heureusement pas la combativité

ouvrière. La leçon de mardi est plus forte; cette fois-ci, on n'a pas attendu pour agir que la droite prenne des initiatives. La veille au soir déjà, le Comité de grève a composé un tract convoquant un meeting Place de la Gare; le texte insiste sur la nécessité de briser l'isolement, de maintenir une étroite liaison entre les grévistes et leur comité ⁷². C'est précisément à la fin de ce meeting, animé par Humbert-Droz ⁷³, que l'événement tant redouté par les Conseillers socialistes se produira : grévistes et patriotes se rencontreront, non pas en petit comité et sous les auspices du Conseil, mais en masse et dans la rue. En effet, le cortège ouvrier, qui remontera l'avenue Léopold-Robert depuis la Gare, croisera celui de l'UH. Mais cette confrontation ne débouchera sur aucun incident.

Durant toute la matinée, la droite, elle non plus, n'est pas restée inactive. Les délégués de l'UH sont allés à l'Hôtel communal chercher la réponse du Comité de grève; alors que les Conseillers socialistes leur proposent l'entrevue de conciliation ⁷⁴, l'UH s'employait depuis quelques heures déjà à renvoyer le futur arbitre aux vestiaires. On s'est assuré l'appui de quelque 200 paysans qui viendront manifester brièvement en fin de matinée ⁷⁵. On a fait distribuer un tract — "*Notre Conseil communal*" — énumérant toutes les décisions illégales prises par lui depuis vendredi 8, l'accusant de ne pas garantir la liberté de commerce et d'industrie, comme le réclame sa fonction, mais, au contraire, d'avoir "*abdiqué entre les mains du comité de grève*", et dénonçant pour finir le "*règne de la dictature*" auquel la ville est soumise ⁷⁶. On s'est appliqué aussi à rendre la "garde civique" opérationnelle. L'ancien capitaine de carabiniers, Jules Breitmeyer, assisté du capitaine Vuille, organise les 350 hommes que compte la "garde" ce mercredi matin en plusieurs sections commandées par des civils (Adrien Schwob, Louis Courvoisier, Jean Humbert et Arthur Munger). La "garde" est secondée par des estaffettes de mouchards — une majorité de jeunes gens — chargés d'espionner les grévistes ⁷⁷. Cette petite troupe est sans doute chargée aussi de diffuser la propagande du SPPM et de l'UH, tracts, bulletins de "nouvelles vraies", etc., qui sont affichés dans les magasins. Certaines fois, les grévistes les arrachent ce qui provoque des bagarres : le matin, devant la rédaction du *National Suisse*, l'après-midi, entre des distributeurs du tract "*Notre Conseil communal*" et des militants de la JS ⁷⁸.

Enfin, on s'est tenu en contact étroit avec le Conseil d'Etat. Comme annoncé la veille, Challandes, Bolle et le pasteur Moll descendent ce mercredi matin à Neuchâtel. Il semble que depuis lundi le Conseil d'Etat ne soit plus si sûr de la tactique arrêtée ce jour-là; la détermination ouvrière augmente; il hésite à faire appel à l'armée; il lui faut des garanties. La délégation lui en donne. Rassuré, il peut alors téléphoner au Comité du SPPM :

"Continuez la résistance comme vous l'avez organisée pour maintenir l'opinion publique avec vous. Continuez les manifestations publiques pour faire pression sur les auto-

rités communales et obtenir par la persuasion ou par la crainte le rétablissement des services publics. Continuez à ne pas faire appeler la troupe et à résister par les moyens mis en oeuvre jusqu'à présent." 79)

Aussitôt dit, aussitôt fait. L'après-midi se déroule la manifestation de l'UH qui, après avoir croisé le cortège ouvrier, monte encore une fois au Stand où les participants, aussi nombreux que la veille, écoutent les orateurs leur donner des informations sur les entrevues avec le Conseil communal et le Conseil d'Etat. D'une main, on distribue l'appel des pasteurs : *"En avant par la légalité [...]. Plus haut par la Concorde [...]. Aimez-vous les uns les autres. Le fruit de la justice se sème dans la paix"* et de l'autre, les feuilles d'inscription à la "garde civique" 80).

"Par la persuasion ou par la crainte"...

Au SPPM, comme la veille on a attendu la fin de la manifestation pour délibérer. Celle-ci est un nouveau succès; tant mieux, car la réussite de la grève a provoqué des brèches dans le front patronal : une longue partie de l'assemblée est consacrée à réfuter les bruits selon lesquels certains fabricants auraient versé de l'argent au Comité de grève 81). Les différents rapports laissent clairement apparaître que la situation est bloquée; avoir ouvert les fabriques le matin n'a pas affaibli le mouvement gréviste. Le Comité propose alors de les fermer dès le lendemain et de ne les ouvrir qu'au moment choisi par la direction du SPPM. Mais une petite tendance est pour sa part décidée à réagir plus violemment et propose — sans employer le terme — un lock-out (ne pas rouvrir les entreprises *"avant un temps déterminé"*). Finalement, on juge préférable d'attendre un peu et la proposition du Comité — qui permet en outre de laisser planer le doute quant à un éventuel lock-out — est adoptée à l'unanimité moins une voix 82).

"Par la persuasion ou par la crainte"...

Les délégués de l'UH ont juste le temps d'être informés de ces décisions avant de se rendre à l'Hôtel communal pour se prêter à la séance de "conciliation". La nouvelle de l'ultimatum lancé quelques heures auparavant par le Conseil fédéral au CAO est sans doute connue 83). C'est elle, probablement, ainsi que la pression de leurs camarades du Conseil — d'autant plus soucieux d'arriver à une entente —, qui rendent les représentants grévistes moins intransigeants que le matin. Ils ne déclarent plus vouloir aller jusqu'au bout, que ce soit en prison ou ailleurs. Quant aux délégués de l'UH — Bolle, L'Eplattenier, Challandes et Courvoisier — ils veulent bien se montrer "conciliants", à la condition d'organiser un vote populaire pour savoir si les habitants de La Chaux-de-Fonds désirent ou non la poursuite de la grève. D'accord, leur répond Marc Alber, si on votait, en même temps, sur le maintien ou non des pleins-pouvoirs du Conseil fédéral. De toute façon, ajoute Cosandier, le CAO est seul habilité à décider la reprise 84).

Comme on pouvait s'y attendre : aucun accord sur l'essentiel. Le Comité de grève autorise tout de même les magasins à rouvrir leurs portes. En échange, il demande simplement que l'UH accepte d'entreprendre une démarche auprès du Conseil fédéral lui réclamant de bien vouloir discuter avec le CAO⁸⁵ ! Plus têtus que les faits, les responsables ouvriers ne veulent décidément rien comprendre. D'ailleurs la discussion tout entière révèle leurs conceptions profondes de la lutte politique. Cosandier : *"On nous accuse d'être des bolchéviks; nous avons assez à faire ici, sans voir ce qui se passe en Russie."*; Alber : *"Nous ne voulons pas d'aventures révolutionnaires [...]";* Cosandier : *"Il faut [...] obtenir que les Conseils soient un reflet plus exact de la nation."*; Albert : *"[...] nous demandons une armée démocratique et le respect des droits des citoyens."* Et Forster de conclure superbement : *"[les ouvriers] n'ont rien contre les patrons d'ici [...]"*⁸⁶ ... Quelle belle occasion offerte à Bolle pour reconnaître que les *"aspirations ouvrières n'étaient pas suffisamment écoutées"* et se lancer dans un éloge de la représentation proportionnelle... Mais, alors que la séance est sur le point d'être levée — Courvoisier laisse tomber comme par mégarde : *"Si la grève doit continuer, la majorité des fabricants a décidé la fermeture des fabriques."*⁸⁷

"Par la persuasion ou par la crainte" ...

La grève ne devait pas durer. Quelques heures après la fin de cette entrevue, le CAO — prisonnier de l'armée — décidait la fin de la grève générale pour le jeudi à minuit⁸⁸.

Jeudi 14 novembre : dernier jour de grève générale

La journée commence bien : le SPPM n'ayant pas ouvert les fabriques, la grève est on ne peut plus totale. Le bruit court très tôt que le CAO aurait "capitulé", mais les militants ouvriers (qui connaissent la valeur des informations diffusées par leurs adversaires) n'y croient pas; cela ne fait qu'augmenter leur détermination : la manifestation gréviste de ce jeudi après-midi sera la plus combative de toutes⁸⁹.

Si les ouvriers n'accordent pas d'importance à ces rumeurs, leurs représentants au Conseil communal, eux, les accueillent au contraire comme l'aurore après une nuit de cauchemars. En introduction à la deuxième réunion de "conciliation" ce jeudi matin, Stauffer déclare tout de go : *"[Je suis] heureux d'ouvrir la séance sous de meilleurs auspices, puisque la nouvelle de la fin de la grève ce soir vient d'arriver."*⁹⁰. Et si son camarade Alber proteste et lui rappelle qu'en tant que responsables ouvriers ils ont à attendre confirmation du seul CAO, le responsable gréviste demande d'emblée aux délégués de l'UH qu'il n'y ait pas les moindres représailles contre un mouvement qui s'est battu — suprême argument — dans l'intérêt de tous, pour la *"démocratie"*⁹¹.

Ceux qui ont déclenché la grève en supporteront les conséquences, lui répond Courvoisier, tandis que ses amis — moins abrupts — se déclarent prêts à prêcher la clémence si, toutefois — comme l'explique L'Eplattenier —, les ouvriers acceptent la leçon et renoncent à promouvoir la *"lutte de classe"* : *"Nous devons être unis pour travailler tous à avoir une prospérité plus grande"*⁹². C'est alors que Forster lui fait cette réponse qui prend valeur de symbole :

*"[Je n'ai] pas dit que les partis en présence soient des ennemis. Il s'agit d'un mouvement populaire suisse, en faveur de la démocratie; nous nous sommes affichés et vous avez attendu. Vous en bénéficiez avec nous. On ne peut pas dire ce que sera l'avenir au point de vue des relations entre patrons et ouvriers, mais dans les questions que nous aurons à traiter, nous parlerons en qualité de Suisse et nous en avons le droit"*⁹³ ...

Fort heureusement ce jeudi 14 novembre 1918, les travailleurs ne sont pas encore ceux que la *"paix du travail"* aura plus tard complètement désarmés. L'après-midi, après un cortège qui croise à nouveau celui de l'UH, Jules Humbert-Droz prend la parole devant plusieurs milliers de grévistes rassemblés Place de la Gare⁹⁴. Tout à coup, Marc Alber lui passe un billet l'avertissant qu'un train, conduit par des chefs des CFF, s'apprête à partir. La réaction est immédiate : comme à Granges presque au même moment, les grévistes, drapeau rouge en tête, se précipitent sur les voies et construisent une barricade. Paul Graber — remis de sa grippe — y prend la parole. Finalement, le chef de gare renonce. Victorieux, les grévistes déblaient alors la voie et remettent tout en place, sans mal... contrairement à Granges où 4 travailleurs sont mortellement blessés par la troupe⁹⁵.

Que se serait-il passé à La Chaux-de-Fonds, si la *"garde civique"* n'avait pas raté cette belle occasion de faire la preuve de son patriotisme ? Au même moment, en effet, ses 500 hommes — 150 de plus que la veille — défilent en tête de la manifestation de l'UH qui se dirige vers le Stand. Les rumeurs annonçant la fin de la grève ne sont sans doute pas pour rien dans sa réussite : ses orateurs parlent, eux aussi, devant plusieurs milliers de personnes à qui ils font acclamer *"la Patrie"*, *"l'ordre"*, *"la liberté"* et l'entente future entre ouvriers et patrons⁹⁶.

Ces derniers se retrouvent un peu plus tard pour passer aux choses sérieuses. Après avoir entendu des rapports sur les derniers événements et sur les actions possibles à intenter contre la Commune⁹⁷, ils discutent de l'attitude à adopter face aux grévistes : bien entendu, il n'est pas question de payer les heures de grève; même les *"jaunes"* seront examinés cas par cas pour savoir s'ils méritent vraiment quelque dédommagement. L'important est que la solidarité patronale se poursuive :

"Des mutations auront lieu dans le personnel de nos fabriques à la suite des événements

de ces derniers jours. Le Comité fait appel à l'esprit de solidarité patronal pour qu'il soit bien convenu qu'aucun d'entre nous n'engagera des ouvriers quittant leur patron volontairement comme suite de la grève." 98)

Sur le point d'aborder la question de la réouverture des fabriques, ils sont interrompus par Forster qui a pris la peine de leur téléphoner pour leur annoncer que le CAO vient de confirmer la reprise du travail. Il est 17 h. 30. "Le cauchemard a pris fin", lâche Eberhard en conseillant à ses collègues d'éviter, dans le choix de la date de réouverture, toute réaction de "mesquine vengeance". Pourtant, certains proposent de ne rouvrir qu'à partir de lundi, en se défendant, bien sûr, d'agir par représailles. Mais, finalement, ils ne sont que 7 à refuser la réouverture dès le lendemain, comme le propose le Comité. Cette décision est probablement prise tant par rapport à une classe ouvrière combative, menaçante, que vis-à-vis des sympathisants de l'UH qui ne comprendraient pas une mesure de lock-out déguisé 99). L'UH peut, en effet, servir encore. Dans l'immédiat, ses militants serviront, par exemple, à poser des affiches annonçant la reprise, annonce qui sera faite aussi au tambour. Et puisque les bons et loyaux services valent leur pesant d'or, on ouvre une souscription en faveur de l'UH. En quelques minutes, ce groupe "neutre" récolte 10 000 francs, c'est-à-dire quelque 4 années du salaire moyen d'un travailleur 100).

Au Cercle ouvrier, où se sont retrouvés bon nombre de militants, la confirmation que la grève doit se terminer est accueillie avec stupeur; certains crient à la "capitulation", d'autres prononcent le mot de "trahison"; les plus désespérés, dans un geste de rage impuissante, déchirent leur carte du Parti et du syndicat 101). De leur côté, les membres du Comité de grève rédigent un communiqué de presse et tentent, au contraire, de présenter la grève comme un succès; ils affirment, notamment, que "l'amnistie complète est assurée par le Conseil fédéral". Et ils concluent :

"Vive la grève générale de 1918 qui nous assure des victoires futures !" 102)

* * *

Vendredi 15 novembre, les ouvriers et les ouvrières de La Chaux-de-Fonds sont retournés derrière leur établi et leurs machines. La ville retrouve son visage habituel 103). Le Conseil communal compose une affiche où il remercie la "population pour l'ordre et la discipline qu'elle a observés pendant la grève générale 104)." "

Ce même jour, dans l'après-midi, le Département de Police neuchâtelois reçoit un télégramme envoyé par le Commandant du II^e arrondissement territorial qui demande de lui faire parvenir tous les documents parus pendant la grève 105).

La chasse aux "amnisties" commence.

VII Conclusion

La répression frappe les grévistes chauds-de-fonniers en trois temps. La justice militaire organise trois procès. Le premier (les 14 et 15 avril 1919) concerne... les employés des CFF et la manifestation du jeudi après-midi à la gare; le principal inculpé est Humbert-Droz, accusé d'actes de sabotage et d'atteinte à la sûreté intérieure de la Confédération¹⁾. Au second (le 27 mai 1919) comparaissent les Conseillers communaux socialistes et des employés des SI²⁾; au dernier (le 28 mai 1919), Marc Alber, d'autres membres de l'UO et des employés des PTT³⁾. Sur les quelque 26 militants inculpés, 12 sont condamnés. Les peines atteignent un total de 3 mois et 8 jours de prison et 1 185 francs d'amendes⁴⁾. Le "bolchéviste" Humbert-Droz écopant à lui seul de 3 mois de prison. Toutefois, il faut remarquer que ces peines sont relativement légères, puisque, lors d'un procès concernant des ouvriers d'une fabrique de Saint-Blaise qui avaient bloqué les lignes de chemin de fer Berne-Neuchâtel et Bienne-Neuchâtel, les deux inculpés Anderfuhren et Artho sont condamnés à cinq mois de prison chacun⁵⁾. La relative clémence des juges, lors des procès intentés aux grévistes chauds-de-fonniers, s'explique sans doute par la volonté de ne pas provoquer de remous dans une classe ouvrière qui, en novembre, avait démontré sa force et son sens de la solidarité.

Si cette participation massive des travailleurs chauds-de-fonniers à la grève générale de 1918 est l'élément marquant du bilan qui peut être tiré de ces journées, en comparaison avec les autres villes de Suisse romande (excepté Le Locle), il en est un autre — presque paradoxal — qu'il faut relever : le fait que l'armée n'est pas intervenue, contrairement à ce qui s'est produit dans la plupart des autres villes ouvrières. La raison la plus immédiate réside dans la présence majoritaire des socialistes au Conseil communal et, plus particulièrement, dans la personnalité de ces élus. Ils n'ont, en effet, pas grand-chose de commun avec d'autres dirigeants socialistes, comme, par exemple, le Bernois Gustav Müller qui, signataire de l'appel à la grève générale, n'hésitera pas à menacer les employés communaux de sanctions au cas où ils feraient grève⁶⁾.

Cependant, on ne peut pas en rester à cette seule raison immédiate. Il faut en effet se rappeler que le patronat horloger et les autorités cantonales décident le 11 novembre au matin de ne pas faire immédiatement appel à la troupe. La question devient alors celle-ci : pourquoi la bourgeoisie et ses représentants estiment-ils qu'il vaut mieux, dans un premier temps, mettre sur pied une garde civique ? Le Conseil d'Etat se souvient sans doute de la mauvaise expérience de 1917, où l'intervention de l'armée après la libération de Graber n'a fait qu'envenimer les choses... sans même que l'évadé soit repris. Par conséquent, le prix politique à payer pour une intervention militaire serait

d'autant plus lourd que le Conseil d'Etat serait seul à l'assumer contre la volonté des autorités communales. Ces dernières auraient alors de bonnes chances d'être soutenues par la majorité de la population et beau jeu d'envoyer le Conseil d'Etat au banc des accusés. L'appel à l'armée ne serait efficace qu'à la condition de voir certains socialistes le condamner seulement du bout des lèvres. Or, ce lundi 11 novembre, les autorités cantonales et les délégués du SPPM sont instruits par l'expérience de la grève de l'avant-veille : ils savent que les élus socialistes font bloc avec le reste des militants et des responsables syndicaux.

Il s'agit donc de jouer au plus fin. Quand on ne peut percer un bloc de pierre, on le contourne. D'où la garde civique, d'où surtout la manière de préparer sa création : ne rien dire de la décision prise au matin du 11 novembre, laisser croire à l'initiative spontanée de "bons Suisses" soucieux de sauver *"la Patrie du péril qui la menace"* et regroupés dans la bien nommée "Union helvétique". Ainsi, la riposte à la grève semble provenir de la population elle-même, de sa partie saine, du *"grand peuple"* opposé aux *"factieux"*. Nous avons vu quel rôle a joué la garde : mouchardage, diffusion de la propagande, démonstrations de rue. L'idéal aurait été qu'elle puisse briser la grève aux SI pour redonner l'électricité aux fabriques. Cependant, agir de la sorte aurait sans doute provoqué de graves incidents et accentué la détermination des grévistes. Cela signifie-t-il que la garde ait failli à sa tâche ? Nous ne le pensons pas. Il faut en effet se rappeler ce que le Préfet écrit dans son rapport du 17 novembre, à propos de la réunion de la NSH, le lundi 11 au soir, et des décisions prises :

"l'organisation d'une Garde civique ayant pour objectif d'appuyer moralement les troupes éventuellement appelées par le Conseil d'Etat, de leur créer une atmosphère de chaude sympathie." 7.

Nous avons vu également que, le mercredi 13 novembre au matin, le Conseil d'Etat aurait songé — selon Bolle — à faire cette fois-ci appel à l'armée. Il y a donc fort à parier qu'au cas où la grève se serait poursuivie, la troupe serait montée à La Chaux-de-Fonds. Et, en considérant le succès des manifestations de l'UH et de la garde, on peut penser que le terrain n'aurait pas été trop mal préparé pour une occupation militaire.

L'hypothèse d'une intervention de l'armée nous semble nécessaire pour apprécier à sa juste valeur la réaction des dirigeants et des Conseillers socialistes face aux événements, face précisément à la création de la garde et à la non-intervention de l'armée.

Sur l'affiche du Conseil communal, imprimée au lendemain de la grève, on peut lire :

"Notre conviction que la tranquillité et la libre manifestation de toutes les opinions pouvaient se faire dans notre ville sans avoir recours à la force armée, est pleinement confirmée. C'est toujours dans le respect de toutes les opinions et dans la compréhension des aspirations démocratiques que l'on évitera tout ce qui est de nature à provoquer des troubles." ²⁴.

Compte tenu de ce que nous avons dit de la création de la garde et de son rôle, cette déclaration apparaît comme un indice supplémentaire de ce que nous avons nommé, à plusieurs reprises, les "illusions" des socialistes sur le caractère démocratique du pouvoir helvétique et sur la portée de leur participation à ce pouvoir, en période de crise aiguë notamment. Comme nous l'avons noté en commençant, ce n'est pas tant la présence des socialistes au pouvoir que la personnalité de ces derniers qui est génératrice d'une politique favorable — ou non — aux intérêts du mouvement ouvrier. Il faut même aller plus loin en disant que cette participation s'accommode fort mal du dévouement à la classe ouvrière : elle place les socialistes, restés fidèles à leurs principes, en fâcheuse posture; elle les pousse, qu'ils le veuillent ou non, à adopter des attitudes ambiguës. Ainsi, les décisions courageuses prises depuis le vendredi 8 novembre en violation de la légalité (les autorisations de rassemblement; la liberté de grève aux employés communaux) ont pour conséquence la relative passivité des grévistes et de leurs responsables au début de la grève générale, qui laisse le champ libre à la droite. Ensuite, lorsque le Comité de grève réagit, les Conseillers socialistes tentent de se transformer en arbitres au nom d'un soi-disant "intérêt général", ce qui accrédite l'idée d'une prétendue neutralité de l'Etat dans les conflits de classes, ce qui risque aussi de laisser croire à un possible rapprochement avec le camp adverse.

ANNEXES (notes et documents)

Notes de l'avant-propos / 1.

- 1) Pour une vision synthétique de la grève générale de 1918 et de la période, voir : Marc Vuilleumier "Le mouvement ouvrier en Suisse pendant et après la Première Guerre mondiale. Bilan historiographique" in Le Mouvement social, no 84, juillet-septembre 1973, p.97-126

- 2) Hormis quatre pages dans l'ouvrage de Constant Frey (cité en bibliographie, chiffre 3), il existait des témoignages parmi lesquels ceux de Jules Humbert-Droz et d'Arnold Bolle (tous deux cités en bibliographie, chiffre 123).

En ce qui concerne les sources (citées en bibliographie, chiffre 1), je crois avoir utilisé l'essentiel de ce qui est à disposition. J'ai volontairement laissé de côté les Archives fédérales qui, selon les renseignements obtenus, possèdent des pièces relatives aux retombées judiciaires de la grève. Pour ce qui est des protagonistes de l'événement, seules les archives du Parti socialiste et de l'Union helvétique sont restées introuvables : les démarches que j'ai entreprises auprès des responsables actuels de ces partis (pour l'UH, je me suis adressé au responsable du Parti Progressiste National) sont restées vaines.

J'ai tenté de combler l'absence d'archives socialistes à l'aide de La Sentinelle (citée en bibliographie, chiffre 2) et des mémoires de Jules Humbert-Droz (citées en bibliographie, chiffre 123).

- 3) Michelle Ferrot "Grèves, grévistes et conjoncture. Vieux problème et travaux neufs" in Le Mouvement social, no 63, avril-juin 1968, p.109-125; p.124
- 4) Michelle Ferrot Les ouvriers en grève (France 1871-1890). Paris-La Haye, Mouton, 1974, 2 vol., 900 p.; p.12. Sur les questions générales concernant l'étude des grèves ou-

rières, nous renvoyons à : Guy Caire La grève ouvrière. Paris, les Ed. ouvrières, 1978, 223 p. - Coll. "relations sociales".

- 5) Michelle Perrot "Les ouvriers en grève (France 1871-1890) - Exposé de soutenance de thèse" in Le mouvement social, no 82, janvier-mars 1973, p.3-16; p.4
- 6) Marc Vuilleumier "quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse" in Revue européenne des sciences sociales - Cahiers Vilfredo Pareto, t.XI, 1973, no 29, p.14
- 7) Je me réfère ici à un courant de pensée qui était représenté en France par Lucien Goldmann notamment.
- 8) "La grève générale de 1918 en Suisse" (cité en bibliographie, chiffre 3).
- 9) Voir : Henri Weber Marxisme et conscience de classe. Paris, Coll. 10/18, 1975, 438 p.
- 10) Marc Vuilleumier "quelques jalons...", op.cit., p.14
- 11) Ibid.
- 12) Id., p.15

- 1) BVC. Office économique cantonal neuchâtelois — La Chaux-de-Fonds (dorénavant cité : OECN) *Structure et évolution de l'économie neuchâteloise*. S.l., (1965), multigr., 16 p.; p. 5.
- 2) Le district de La Chaux-de-Fonds regroupe, en plus de la ville, La Sagne et Les Planchettes; ces deux villages ne comptent qu'une infime partie de l'industrie du district. Leur population s'élève, en 1918, à 1 838 habitants.
AEN. *Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur sa gestion et l'exécution des lois pendant l'année 1918* (dorénavant cité : *Rapports du Conseil d'Etat...*), Département de l'Intérieur, "Recensement de la population au 1er décembre 1918", p. 90-91.
- 3) AEN. *Rapports du Conseil d'Etat 1918*, Département de l'Intérieur, tab. II, p. 33.
- 4) Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1920. Résultats par cantons. Fascicule 14 : Neuchâtel — Genève. Pub. par le Bureau Fédéral de Statistique. Lausanne, Vaney-Burnier, s.d., 231 p. (dorénavant cité : *Recensement 1920*), tab. 1 : *Groupes du lieu d'origine et du lieu de naissance, sexe, confession, langue et principales branches professionnelles (par communes)*, p. 12-13.
Nous n'avons pas trouvé de chiffres pour 1918, ce qui nous a obligé à tenter des estimations basées sur le Recensement fédéral de 1920 qu'il faut cependant utiliser avec prudence car, en 1920, la région est plongée dans la crise économique.
- 5) Id., tab. 11 : *Branche professionnelle et activité économique (par districts)*, p. 206-207 et 214-215.
En 1920, à La Chaux-de-Fonds (district), 10 817 personnes, sur 14 226 classées dans l'industrie ("*transformation de la matière première*") c'est-à-dire plus de 7 sur 10, sont occupées dans la métallurgie, 89,1 o/o d'entre elles (9 640, dont 3 339 femmes) dans la seule horlogerie.
- 6) Nous avançons ces chiffres en suivant l'hypothèse que la proportion d'ouvriers est la même pour l'horlogerie dans le district de La Chaux-de-Fonds que dans la métallurgie neuchâteloise : 69 o/o environ. Ce dernier calcul est basé sur les données du Recensement 1920. A cette date, il y a dans le canton 61 037 personnes — 42 258 hommes et 18 779 femmes — dont 5 197 étrangers, qui sont salariées. Recensement 1920., tab. 9 : *Profession individuelle combinée avec la classe d'âge; I "Personnes exerçant une profession rétribuée"*, p. 96-97. 21 636 personnes — 14 814 hommes et 6 882 femmes — travaillent en fabriques, 8 003 — 4 903 et 3 100 — en ateliers, 6 786 — 4 904 et 1 882 — en bureaux, 2 702 —

— 1 143 et 1 559 — dans des magasins; il y a en outre 1 636 travailleurs du bâtiment. Ibid.

Parmi ces salariés, 34 129 (dont 9 869 femmes et 3 100 étrangers) sont des ouvriers ou des manœuvres (donc 25,9 o/o de la population du canton), 49,3 o/o d'entre eux (16 840, dont 5 637 femmes) sont employés dans la métallurgie. Id., tab. 10 : *Branches professionnelles et classement social*, p. 158-159. Cette classe d'ouvriers de la métallurgie représente 69,1 o/o du total des personnes exerçant une activité dans la branche; les propriétaires des moyens de production (classés dans la catégorie : "Personnes ayant une occupation ou une situation indépendantes — propriétaires d'une entreprise, rentiers, etc.") ne représentant que 13,3 o/o. Ibid. L'industrie horlogère occupe, dans le canton, 19 016 personnes (dont 7 188 femmes et 1 250 étrangers). Id., tab. 10a) : *Branche professionnelle. Nombre des personnes ayant une activité économique et de celles qui en dépendent (par cantons)*, p. 201.

- 7) FOMH *Rapport pour l'année 1917*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1918 (dorénavant cité : FOMH *Rapport 1917*), tab. 10 : *Mouvements de salaires, grèves et lock-out en 1917*, p. 60.

- 8) AVC. Conseil Communal *Registres des délibérations (1888-1960)* — vol. : "mai 1918 — mai 1921", dactyl., 1 123 p. (dorénavant cité : RCC), 59^e séance, 26 novembre 1918, p. 272.

- 9) Ibid.

- 10) Nombre d'habitants enregistrés à La Chaux-de-Fonds (au 1^{er} décembre) :

1900	33 465	1915	37 878	1919	38 596
1905	37 883	1916	39 255	1920	37 915
1910	37 697	1917	40 640	1921	36 899
1914	38 889	1918	39 007	1962	40 951

BVC. Office économique cantonal neuchâtelais — La Chaux-de-Fonds (dorénavant cité : OECN) *La Chaux-de-Fonds à travers les statistiques*. S.l.n.d, multigr., 16 p.; p. 1.

- 11) Ibid.

- 12) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre* in *JSS 1918*,

p. 282-289 (dorénavant cité : SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*), p. 282.

- 13) 183 049 199 francs, cf. : Annexe I, p. 411.

Rappelons que, pendant la période 1880-1900, l'industrie horlogère voit la création puis l'extension des grandes fabriques. En 1856, 75 o/o (30 000) des ouvriers employés dans l'horlogerie travaillent à domicile; en 1905, ils ne sont plus que 23,3 o/o, c'est-à-dire 12 566 sur 53 294 au total. Cependant la production en fabrique de la montre complète laisse subsister une série de petits ateliers employant de 2 à 20 ouvriers, qui achètent les ébauches et réparent les mouvements. Edouard TISSOT *L'industrie horlogère suisse, son histoire, son développement, sa situation actuelle et son avenir*. Conférence présentée à la IXe assemblée générale de l'Association suisse des banquiers, par Monsieur Ed. Tissot, secrétaire général de la Chambre suisse d'horlogerie. Bâle, Frobenius, 1922, 23 p.; p. 7.

Notons, en outre, que cette mutation de l'industrie artisanale à la grande industrie s'exprime aussi au plan des transports : entre 1880 et 1910, le Canton de Neuchâtel développe intensément son réseau de chemins de fer qui atteint déjà 170 km (la même étendue qu'au milieu des années 1960...). BVC. OECN *Structure et évolution de l'économie neuchâteloise*, op. cit., p. 9-10.

Enfin, en ce qui concerne les crises dans l'industrie horlogère, cf. : Frédéric SCHEURER *les crises de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel (en tenant compte plus spécialement de La Caux-de-Fonds)*. La Neuveville, Beerstcher, 1914, 194 p. (Thèse Droit Neuchâtel. Coll. d'études commerciales et économiques 1).

- 14) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 282.

- 15) Id., p. 283. La FOMH estime la baisse des salaires à 25 o/o en moyenne dans la métallurgie suisse. FOMH *Rapport pour les années 1914 et 1915*. Berne, Impr. de l'Union (Coopérative), 1916, 280 p.; p. 9.

- 16) Pour les chiffres, cf. : Annexe I, p. 444

Plus généralement, l'industrie des métaux connaît de 1914 au milieu de 1918 un développement qui se laisse apprécier au travers de l'augmentation du nombre d'établissements soumis à la LFF : 1914 : 8 098, 1915 : 8 216, 1916 : 8 433, 1917 : 8 992. FOMH *Rapport 1917*, p. 3. La valeur des exportations de la mé-

tallurgie qui atteignait, en 1913, 372 millions de francs passe, en 1916, à 700 millions et, en 1917, à 798 millions. Roland RUFFIEUX *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Lausanne, Payot, 1974, 446 p. (dorénavant cité : RUFFIEUX *La Suisse...*), p. 28. Les bénéfices nets de cette industrie sont de 12 millions de francs en 1914; 11 en 1915; 20 en 1916; 33 en 1917 et 39 en 1918. Les dividendes versés augmentent comme suit (en o/o) : 1914 : 6,4; 1915 : 8,5; 1916 : 9,9; 1917 : 12,0. LE MOUVEMENT OUVRIER SUISSE – DOCUMENTS – Situation, organisation et luttes des travailleurs de 1800 à nos jours Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier Zürich. Genève, Ed. Adversaires, 1975, 421 p. (Coll. Histoire) (dorénavant cité : MOS), p. 156.

- 17) Pierre LUCIRI *L'industrie suisse à la rescousse des armées alliées – Un épisode de la coopération inter-alliée pendant l'été 1915* in *Relations Internationales*, no 1, Paris, Genève, mai 1974, p. 99-114.

Nous signalons sa thèse : *Les sources de la neutralité économique suisse : les accords secrets de Berlin des 26 mars et 5 août 1915 : L'arrangement du 22 septembre 1915 instituant la Société Suisse de Surveillance (SSS)*. Genève, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, 1976; 335 p. – Thèse Sc. Pol. Genève 1973.

- 18) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 284.

En juin 1915 déjà, la Maison Zénith, par exemple, est prête à fournir 20 000 fusées par semaine. Pierre LUCIRI *L'industrie suisse à la rescousse des armées alliées*, op. cit., p. 106.

- 19) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 284-285.

- 20) RUFFIEUX *La Suisse...*, op. cit., p. 29.

- 21) AEN. *Rapports du Conseil d'Etat 1918, Département de l'Industrie et de l'Agriculture, II "Horlogerie"*, p. 20

A propos de la politique de contingentement, d'interdictions d'importation ou de transit menée par certains pays, et de l'action de la Société suisse de surveillance économique, la fameuse SSS, cf. : Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 286-287.

22) CSH 36e rapport — 1918, p. 14.

23) L'augmentation du nombre des établissements neuchâtelais soumis à la LFF est un bon indice du développement industriel de la région pendant la guerre : 1913 : 509; 1914 : 516; 1915 : 534; 1916 : 600; 1917 : 668; 1918 : 655. AEN. *Rapports du Conseil d'Etat 1918, Département de l'Intérieur*, p. 30. L'augmentation de 1,3 o/o en 1914 se poursuit et atteint en 1915 3,4 o/o pour faire un saut important l'année suivante : 12,3 o/o. La progression fléchit très légèrement en 1917 avec 11,3 o/o d'augmentation puis disparaît en 1918 en accusant un recul de 1,9 o/o : c'est sans doute la marque de la disparition d'un petit nombre d'ateliers de munitions (provoquant d'ailleurs du chômage dès le 2e trimestre à Genève d'abord. RSS 1918, no 4, p. 30).

N'oublions pas qu'il ne s'agit ici que d'indications concernant l'industrie prise globalement. Une étude et une analyse fouillées nous montreraient que la situation n'est pas aussi bonne selon les fabriques et d'une branche à l'autre. Par exemple, l'industrie de la boîte or — dont le centre est précisément à La Chaux-de-Fonds — connaît de grosses difficultés durant toute la guerre et plus particulièrement dès le début de 1918. Id., no 2, p. 15-16.

24) FOMH *Rapport pour l'année 1918*. Berne, Impr. de l'Union (Coopérative). 1920, 179 p. (dorénavant cité : FOMH *Rapport 1918*), p. 8.

25) AEN. *Rapports du Conseil d'Etat 1918, Département de l'Industrie et de l'Agriculture, II "Horlogerie"*, p. 21.

26) AVC. *Rapport du CC 1918, Rapport financier*, p. 70.

27) *Almanach du Montagnard* — Véritable Messager pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois — Pour l'an de grâce 1919 (10e année). Chx d'Fds, Ed. Sausser-Frères, 1919 (dorénavant cité : *Mont 1919*), p. 74.

28) Cf. Annexe II, p. 111.

29) CSH 36e rapport — 1918, p. 14.

30) AVC. *Rapport du CC 1914, Rapport concernant l'Office du travail*, p. 5-8.

31) Id., *Administration générale*, p. 12-13.

- 32) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 283.
- 33) AVC. *Rapport du CC 1916, Rapport concernant l'Office du travail*, p. 364.
- 34) AVC. *Rapport du CC 1917, Rapport concernant l'Office du travail*, p. 400.
- 35) AVC. *Rapport du CC 1918, Rapport concernant l'Office du travail*, p. 444.
- 36) Id., p. 453 et 455.
- 37) MOS, op. cit., p. 157.
- 38) FOMH *Rapport 1917*, p. 109.
- 39) FOMH *Rapport 1916*, p. 120.
- 40) Pendant ces deux ans, la Confédération en laisse le soin aux cantons et communes, sauf en ce qui concerne le blé (qui est en majeure partie importé de l'étranger) dont un Office central est créé en 1914 déjà. RUFFIEUX *La Suisse...*, op. cit., p. 32.
- 41) *Mont 1919*, p. 76.
Voici quelques données sur le rationnement à La Chaux-de-Fonds en 1918 :
— lait : 1/2 litre par jour et par adulte, 1 litre pour les enfants et les personnes de plus de 60 ans;
— fromage : 250 gr. par tête et par mois;
— pommes de terre : 90 kg pour l'hiver et par personne, 45 kg pour les enfants de moins de 6 ans;
— riz : 500 gr. par personne et par mois;
— pâtes : 250 gr. par personne et par mois.
Id., p. 77-78.
- 42) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 286.
- 43) Cf. Annexe I, p. 111.

- 44) Frédéric SCHEURER *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre*, op. cit., p. 286.
- 45) Les calculs sont basés sur les chiffres tirés de : AVC. *Rapport du CC 1918, Police, "Tableau comparatif des prix des denrées alimentaires, à La Chaux-de-Fonds, de 1907 à 1918"*, Annexe no 1, p. 329 (prix enregistrés aux mois d'octobre).
Les produits marqués d'une * et leur prix sont tirés de : *Mont 1919*, p. 78; notons que cette source donne des augmentations plus fortes pour : le pain (+ 143 o/o), la pomme de terre — aux 100 kg — (+125 o/o) et la viande de veau (de + 150 o/o à + 250 o/o).
- 46) MOS, op. cit., p. 157.
- 47) *Mont 1919*, p. 79.
En ce qui concerne les problèmes nombreux posés par l'approvisionnement en lait, cf. : AVC. *Rapport du CC 1918, Administration générale*, p. 49 ss.
Pour clore cette question du renchérissement, rappelons qu'au plan national, la chute du salaire réel est en quatre ans (1914-1918) d'au moins 30 o/o. MOS, op. cit., p. 157-158.
- 48) AEN. *Rapports du Conseil d'Etat 1918, Département de l'Intérieur*, p. 25.
- 49) AVC. *Rapport du CC 1918, Police*, p. 296.
- 50) *Mont 1919*, p. 72-75.

①

- 1) MOS, op. cit., p. 396 (Effectif des principales fédérations de l'USS). Durant la même période le nombre de grèves et lock-out passe de 35 (3 330 ouvriers y participant) à 268 (24 382). Id., p. 399 (Grèves et lock-out en Suisse).
- 2) Cf. : Annexe IV, p. 113

②

RSS 1918,
no 12, tab. 19 : *Les membres des fédérations syndicales par localités*, p. 22-23.

③

25^e anniversaire du secrétariat de l'Union ouvrière de La Chaux-de-Fonds (1920-1945), texte de Marcel Itten. La Chaux-de-Fonds, Imp. Coopérative, 1945, 16. p.; p. 1-5. En ce qui concerne les questions plus générales du rapport entre l'USS, ses fédérations et les UO locales, cf. : Clive LOERTSCHER *Le Parti communiste suisse et les syndicats 1920-1921 — Stratégie de front unique en Suisse*. Préf. de Marc Vuilleumier. Lausanne, Institut de science politique, 1977, 219 p. (Mémoires et documents, 9); p. 26-33.

- 3) Sans vouloir retracer l'histoire du syndicalisme ouvrier dans l'horlogerie, disons qu'elle peut se diviser schématiquement en 4 périodes : — de 1842 à 1863, celle des organisations d'entraide; — de 1864 à 1878, celle des organisations de résistance de la Première Internationale puis de la Fédération jurassienne; — enfin, pendant la période d'industrialisation (1880-1905), la période d'"incubation" — F. Scheurer d'ixit — des futurs syndicats ouvriers de masses, centralisés. Cf. : Frédéric SCHEURER *Le Mouvement syndical dans l'industrie horlogère* in RSEC année 1909, no 10, p. 373-381; no 11, p. 405-417; no 12, p. 445-453; année 1910, no 1, p. 1-13; 1909, no 11, p. 416. Cf. aussi : Achille GROSPIERRE "Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère" in *L'Union Syndicale Suisse 1880-1930*, publ. sous dir. F. HEEB à l'occasion du cinquantenaire de l'USS. Berne, Union Syndicale Suisse, 1933, 786 p.; p. 531-699.

Les fréquentes crises affectant l'industrie horlogère créent très tôt un réflexe naturel de défense parmi les ouvriers des divers métiers mais rendent aussi très difficile le maintien des organisations d'entraide vite à court de réserves finan-

- ① 0) VUILLEUMIER et al. La grève générale de 1918 en Suisse, op. cit., p.12 .

② 1 bis)

③ 2 ter)

cières. Citons parmi elles : la *Fédération des graveurs et guillocheurs*, exemple unique puisqu'elle existe sans discontinuer de 1872 à 1914; elle est la première organisation de défense à prôner la nécessité de la réduction du temps de travail. Citons aussi la *Fédération des ouvriers monteurs de boîtes*, fondée en 1883, qui, par son importance numérique, sa place dans le processus de production de la montre et la qualification de ses membres va jouer un rôle moteur dans la dynamique de centralisation syndicale : en 1893 acceptant en son sein les ouvriers bizontins, elle devient, pour un temps, la *Fédération internationale des ouvriers monteurs de boîtes*. En 1907, elle fusionne avec les ouvriers faiseurs de pendants puis en 1912 rejoint la FOIH.

Ce ne sont là que deux organisations parmi d'autres, très nombreuses. En effet, l'extrême division du travail dans la production de la montre est à la base d'une atomisation des différentes organisations ouvrières et maintient très longtemps de fortes tendances aux réflexes corporatistes chez des ouvriers fiers — à juste titre — de leurs qualifications professionnelles. Ainsi, encore en 1922, cette dispersion est visible dans l'organisation de la FOIH; voici le total des branches qu'elle rassemble :

1) Horlogers (et sous-producteurs : balanciers, spiraux, ressorts, termineuses de la boîte, pierristes); 2) Boitiers; 3) Faiseurs de pendants, couronnes et anneaux; 4) Faiseurs d'aiguilles; 5) Faiseurs de cadrans émail et métal; 6) Nickeleurs, doreurs; 7) Bijoutiers, joailliers, graveurs, guillocheurs, etc.; 8) Mécaniciens.

Mais ces branches sont à leur tour organisées corporativement en sept syndicats intercantonaux :

— Remonteurs de finissages et mécanisme; — Acheveurs d'échappements et pivoteurs; — Régleurs et régleuses; — Décotteurs; — Visiteurs; — Poseurs de cadrans et emboîteurs; — sertisseurs et sertisseuses. *TISSOT L'industrie horlogère suisse, son histoire, son développement, sa situation actuelle et son avenir*, op. cit., p. 16.

Notons enfin que le caractère longtemps artisanal de l'horlogerie, avec des ateliers regroupant seulement quelques ouvriers travaillant au même établi que leur patron, crée aussi un type très particulier de rapports entre employés et des employeurs souvent paternalistes, excusant leur sévérité par la réalité douloureuse des crises économiques nécessitant, d'après eux, une solidarité entre tous. Nous retrouverons ce discours interclassiste lors de la grève générale. Les caractéristiques de la classe ouvrière horlogère, rapidement esquissées ci-dessus, la rendent très perméable à cette idéologie collaborationniste.

4) La FOIH, en effet, avait été fondée en décembre 1912 mais avait rapidement

progressé puisqu'elle comptait en 1913 déjà 16 000 membres. GROSPIERRE *"Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère"*, op. cit., p. 692 . Mais au début de 1915, ses effectifs sont redescendus à 13 500 dont 3 000 mobilisés. FOMH *Rapport 1916*, p. 10.

5) Cf. : Annexe III, p. II2 .

6) De 2 288 à 4 779 membres, cf. : Annexe IV, p. II3

Le calcul du taux de syndicalisation est basé sur les chiffres donnés par la FOMH dans ses tableaux "Mouvements de salaire, grèves et lock-out" dans les différentes localités. On y trouve le nombre d'ouvriers employés par l'entreprise concernée et le nombre de syndiqués. Cette même année 1917,

, les 350 ouvriers de la boîte or, les 200 ouvriers faiseurs de cadrans émail sont syndiqués à 100 o/o. FOMH *Rapport 1917*, tab. 10 : *Mouvements de salaire, grèves et lock-out en 1917*, p. 60-64. Notons que par "mouvement", il faut entendre "action revendicative".

7)

Cf. : Annexe V, p. II4

8) Ibid.; 14 375 en 1915, 85 078 en 1916. Certains travailleurs participant à plusieurs mouvements dans l'année, leur nombre est donc plus élevé que les effectifs syndicaux.

9) Ibid.

10) Ibid.; les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1916.

11) Ibid.

12) Ce qui suit n'est qu'une approximation basée sur les tableaux "Mouvements de salaire, grèves et lock-out" des Rapports de la FOMH et, sans doute, bien au-dessous de la réalité. En effet, selon les cas, les mouvements recensés sont explicitement rattachés à tel établissement ou groupe d'établissements chauds-de-fonniers;

mais certaines fois à telle branche horlogère, dont une partie seulement des établissements se trouve à La Chaux-de-Fonds. Nous avons donc procédé comme suit : lorsque nous donnons un nombre de mouvements, c'est de la branche tout entière — horlogerie et métallurgie — qu'il s'agit. Par contre, lorsque nous donnons un nombre d'ouvriers ou un taux de syndicalisation, il s'agit seulement de travailleurs dont l'appartenance aux établissements chaux-de-fonniers est explicitement indiquée. Par exemple, on trouve dans les Rapports des mentions du genre : "La Chaux-de-Fonds. Atelier x; 45 travailleurs; 45 syndiqués; allocation de renchérissement, etc. ..." et d'autres du genre : "Horlogerie. Tous les boîtiers argent du Jura; 900 travailleurs; 900 syndiqués; augmentation de salaire, etc. ...". Nous avons donc consigné dans la rubrique "mouvements" l'augmentation de salaire et l'allocation de renchérissement mais, dans la rubrique "nombre de travailleurs, taux de syndiqués", les seuls 45 ouvriers de l'Atelier x. En effet, le temps nous a manqué pour savoir exactement (si c'est possible !) combien d'ateliers et d'ouvriers de la boîte argent, par exemple, se trouvaient à La Chaux-de-Fonds.

- 13) FOMH *Rapport pour les années 1914 et 1915*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1916, 280 p., tab. 9 : *Mouvements de salaires, grèves et lock-out en 1915*, p. 65; Id., p. 158. Le Rapport ne consigne bien entendu les mouvements des ouvriers de l'horlogerie que depuis la fondation de la FOMH en juillet.
- 14) FOMH *Rapport 1916*, tab. 10 : *Mouvements de salaire, grève et lock-out en 1916*, p. 31-55.

15]

[FOMH *Rapport 1917*, tab. 10 : *Mouvements de salaire, grèves et lock-out en 1917*, p. 27-74; Id., p. 109

15 bis) [Cf. : RSS 1918, no 7, p. 53-55).

15 ter) ... RSS 1917 no 6, p. 54.

16) Cf. : Annexe III, p. 112.

17) Il y a 767 mouvements recensés (+ 19 o/o par rapport à 1917), 165 449 travailleurs concernés (+ 42 o/o) dont 115 620 syndiqués (+ 5,2 o/o), cf. : Annexe V, p. 114.

18) Ibid.

Voilà ce que dit le rapporteur de la FOMH à propos de l'augmentation de la combativité en 1918 : *"Tandis qu'autrefois il fallait inviter bien des fois les collègues, au moyen de feuilles volantes, à assister aux assemblées, avant qu'ils ne se décidassent, on peut renoncer à ce moyen. Les camarades, poussés par une situation économique insupportable, assistaient en foule aux assemblées."* FOMH Rapport 1918, p. 121.

19) Ce sont là, malheureusement, les seules informations que nous trouvions dans le Rapport de la FOMH; en effet, les responsables de la section chaux-de-fonnière n'ont pas fait parvenir de compte-rendu sur les mouvements qui furent, selon le rapporteur, *"nombreux"*. Id., p. 23; Id., tab. 12 : *Mouvements de salaire, grèves et lock-out en 1918*, p. 28; Id., tab. 13 : *Grèves en 1918*, p. 72, 74 et 77.

20) Ibid.

Pour les grèves au niveau national, cf. : Annexe V, p. 114 ; 77 o/o d'entre elles restent quand même des succès partiels. Pour les soutenir, la caisse centrale débourse 588 824 francs, dont 38 511 pour La Chaux-de-Fonds. FOMH Rapport 1918, tab. 29 : *Dépenses de la caisse centrale en 1918*, p. 158 et 162; auxquels la section locale ajoute 7 092 francs. Id., tab. 31 : *Dépenses des caisses de section en 1918*, p. 170.

21) Cf. : Annexe IV, p. 113.

En outre, les rapporteurs se plaignent constamment — à cause notamment des problèmes que cela pose au plan des cotisations non-payées — de l'importante fluctuation dans les rangs du syndicat : beaucoup d'ouvriers adhèrent tant qu'il leur rapporte des avantages immédiats, mais le quittent dès que ceux-ci disparaissent. FOMH Rapport 1918, p. 8 et 80.

22) En 1917, les responsables syndicaux estiment les travailleurs de la métallurgie

1)

①

2)

②

Au chapitre de la force des socialistes dans la région, il faut évidemment signaler *La Sentinelle* fondée en 1890 et quotidien depuis 1912.

Quant aux influences de l'anarchisme, c'est un problème qui mériterait un développement trop long par rapport aux limites de notre travail. Une chose est certaine : il ne joue plus depuis longtemps un rôle politique dans la région (en tout cas pas pendant la grève générale ni d'ailleurs durant la guerre). Nous l'avons toutefois signalé car il reste une sorte d'arrière-fond culturel, connu de tout militant ouvrier (et toujours présenté par les responsables syndicaux surtout comme l'exemple de ce qu'il ne faut plus faire...), et aussi parce qu'il a influencé, à des degrés divers, certains dirigeants comme Charles Naine au début de sa vie militante (qui le combattra par la suite : Naine quitte La Chaux-de-Fonds en 1910 pour réorganiser les groupes socialistes du canton de Vaud où il s'oppose à Auguste Spichiger, célèbre militant anarcho-syndicaliste). Sur l'ensemble du problème, nous renvoyons à :

Pierre HIRSCH "Protestantisme social, Anarchisme et Gandbisme en Suisse". Extrait de *Anarchici et Anarchia nel mondo contemporaneo — Atti del Convegno promosso dalla Fondazione Luigi Einaudi* (Torino, 5, 6, 7 dicembre 1969). Tori-

- ① 1) IMPAR, no 8724, 11 mai 1909, p.4
Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel
-Année 1912-, p.446
- 1a) IMPAR no 10619, 12 juillet 1915, p.3.
- 1b) Compte tenu du quorum de 15%, les Libéraux, avec 13,9% n'auraient pas eu droit à entrer au Conseil général. Cependant, la commission électorale, contre l'avis des socialistes, accepta l'élection de deux Libéraux qui avaient atteint le quorum grâce au panachage des listes. Au sortir de ces élections, le PS avait 19 élus, le Parti radical 16 et le Parti libéral 2 ; restait donc 3 sièges à pourvoir (le Conseil général comptant en 1915 40 sièges). Mais le Conseil d'Etat empêcha le PS de se présenter aux élections complémentaires, ce qui amena les socialistes à faire recours auprès du Tribunal fédéral. Finalement, lors d'élections complémentaires en décembre, les 3 sièges revinrent au Parti libéral, ce qui permit aux partis bourgeois d'avoir 2 élus de plus que le Parti socialiste. Arnold BOLLE Vie civique et politique. Chx-d-Fds, Robert Tissot, 1948, 101 p. (Coll. Le pays de Neuchâtel); p.51-52 .
- 1c) Feuille officielle... -Année 1918-, p.410-411
Voir p.90, note 26), la composition du Conseil général sorti de ces élections.
- 1d)
- 1e)
- 1f)
- 1g)
- 1h)
- 1i)
- 1j) Jahrbuch der Sozialdemokr. Partei der Schweiz -Pro 1915-, p.103
Notons qu'il subsistè un petit groupe du Grütli (18 inscrits)
et qu'il existe un Internationaler Arbeiterverband (30 inscrits)
Ibid.
- 1k) Jahrbuch....-Pro 1916-, p.73 . Grütli : 17 ; Inter. Ar. : 35 .
- 1l)
- 1m)
- 1n)
- 1o)
- 2) Voir Les Socios - Histoire et souvenirs du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds de 1865 à nos jours. Ed. Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds. Articles de Pierre Hirsch, André Sandoz, Jenny

Humbert-Droz, Eugène Haleus, Fernand Donzé, Edgar Tripet.
Chxds, Imp. Gasser, 1979, 68 p. (dorénavant cité : Les Soclos)

no, Fondazione Luigi Einaudi, 1971, 5 p.

Charles THOMANN *Le Mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâtoises et le Jura bernois*. ChxdFds, Imp. des Coopératives réunies, 1947, 243 p. (Thèse Droit Neuchâtel).

Marc VUILLEUMIER *Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande* in *Ricerca storica* no 1, nuova serie. Firenze, Olschki, 1975, 31 p.

et à :

Yves COLLART *Le Parti socialiste suisse et l'Internationale, 1914-1915. De l'Union nationale à Zimmerwald*. Genève, Imp. Kundig, 1969, XI + 373 p. (Thèse Sc. politique Genève) (dorénavant cité : COLLART *Le PSS...*), p. 203 ; cet ouvrage donne également — en plus d'une abondante bibliographie — des indications sur l'histoire du PSS avant-guerre.

En ce qui concerne Charles Naine, nous renvoyons à :

Rudolf Martin HOGGER *Charles Naine 1874-1926. Eine politische Biographie*. Zürich, Juris Druck + Verlag, 1966, 235 p.,

Charles Naine journaliste. Sa pensée socialiste. Notice biographique et choix de textes présentés par E.-P. GRABER. ChxdFds, Imp. Coopérative, 1928, 2 vol., 318 p. et 325 p.

En ce qui concerne le socialisme chrétien (dont la figure la plus remarquable est, dans cette région, le pasteur Paul Pettavel qui arrive à La Chaux-de-Fonds en 1885 et qui fonde, en 1898, sa *Feuille du Dimanche*, un hebdomadaire de 4 pages que le pasteur animera jusqu'en 1932 !), son influence pacifiste est déterminante sur des dirigeants comme Walter Biolley, Charles Naine et, plus tard, Jules Humbert-Droz. *Les Socios...*, op. cit., p. 5 ; Jules HUMBERT-DROZ *Mémoires*. Neuchâtel, A la Baconnière, 1969-1973, 4 vol. Vol. 1 : *Mon évolution du tolstoïsme au communisme 1891-1921*, 439 p. (dorénavant cité : JHD *Mémoires...*), p. 14. Sans vouloir aborder l'important problème des raisons expliquant l'influence durable du socialisme chrétien dans les Montagnes, citons simplement ce qu'en dit Humbert-Droz : "Cette région avait adhéré à la Réforme. Le calvinisme convenait parfaitement à l'individualisme de l'ouvrier horloger qui, à cette époque, travaillait à domicile et n'avait pas à fournir de gros efforts physiques ; il lui restait du temps pour lire et méditer.". JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 12.

- 3) Charles Naine (1874-1926) est élu au Conseil national en 1911 ; Ernest-Paul Graber (1875-1956) en 1912. Erich GRUNER *L'Assemblée fédérale suisse (1848-1968)*. Berne, Franke, 1966-1970, 5 vol. ; vol. 1, p. 1 006 et 996.

Bien que Charles Naine ne soit plus à La Chaux-de-Fonds durant les événements qui nous intéressent, nous ferons souvent référence à ses prises de positions dans

La Sentinelle, car son prestige fait de lui un dirigeant très écouté par les militants chauds-de-fonnières. Notons que Naine adhère tardivement au marxisme; un "marxisme" très schématique qui s'apparente plus à un déterminisme et à une métaphysique de l'évolution de l'histoire humaine qu'à une théorie de la révolution, où l'action du sujet historique est au centre des conceptions; c'est ce que démontre sa brochure de 1913 "*Socialisme et lutte de classes*" dont la première partie s'intitule : "*Le socialisme — l'évolution fatale*"; notons encore que sa conclusion — "*Comment s'accomplira l'expropriation*" — est, à cet égard, fort significative : "*Ainsi, lorsque les cohortes innombrables de la classe ouvrière se lèveront, chaque homme lié aux autres, toutes les intelligences fixées vers le même but, toutes les énergies tendues pour l'effort, toutes les volontés n'en formant qu'une seule, tous les coeurs soulevés par la grandeur et la beauté de la cause, le retentissement en sera si formidable que la minorité capitaliste se sentira déjà vaincue.*"

Charles NAINÉ *Socialisme et lutte de classes*. ChxdFds, Imp. Coopérative, 1913, 40 p. (Publ. de l'Association romande du Parti Socialiste Suisse), p. 3 et 39-40.

- 4) Le vote de la section a lieu le 5 décembre : "*Le parti socialiste, section La Chaux-de-Fonds, réuni le 5 décembre en assemblée générale, demande aux représentants socialistes au Conseil national de ne plus voter aucune dépense militaire — ni crédit ni budget — parce que la guerre et l'armée sont des manifestations capitalistes préjudiciables au prolétariat.*" *La Sentinelle* (dorénavant cité : *Senti*) no 285, 7 décembre 1914, p. 3. L'article de Naine paraît le 18 et s'intitule "*Divergences de principes*". Il explique son attitude du 3 août par la volonté de ne pas provoquer de scission. Mais, Naine se demande si ce n'était pas une erreur; il faut se prononcer plus clairement, et il ajoute : "*L...I je suppose bien que les ouvriers neuchâtelois n'entendent pas envoyer des députés à Berne pour qu'ils se taisent sur cette question. Il faudra donc en découdre. Le parti socialiste devra se prononcer catégoriquement dans un sens ou dans l'autre. L...I. Les situations équivoques ne produisent que stérilité.*" *Senti* no 295, 18 décembre 1914, p. 1.
- 5) COLLART *Le PSS...*, op. cit., p. 252; l'auteur note que Naine n'aurait pas ouvert la bouche à Zimmerwald.
- 6) Jules HUMBERT-DROZ *La Chaux-de-Fonds et la Révolution russe* in *Le Peuple — La Sentinelle* no 302, 30 décembre 1967, p. 13; no 1, 3 janvier 1968, p. 4; no 2, 4 janvier 1968, p. 4. No 1, 3 janvier 1968, p. 4.
- 7) *Senti* no 86, 16 avril 1915, p. 2; l'article est signé C.G., sans doute César Graber,

frère de Paul, futur membre du Parti communiste. Il attaque les 2 colonels du groupe socialiste aux Chambres (il s'agit d'August Rickli et Gustav Müller. COLLART *Le PSS...*, op. cit., p. 206) qui risquent de devenir "dangereux"; intuition remarquable puisque Gustav Müller, Président de la Ville de Berne, menacera les employés de la municipalité, lors des journées de novembre 1918, de sanctions au cas où ils feraient grève. Or, le nom de Müller figurera au bas de l'appel à la grève générale ! Marc VUILLEUMIER, François KOHLER, Eliane BALLIF, Mauro CERUTTI, Bernard CIEVALLEY *La grève générale de 1918 en Suisse*. Genève, Ed. Grounauer, 1977, 257 p. (Coll. Histoire 2) (dorénavant cité : VUILLEUMIER *La grève générale...*), p. 57.

- 8) C'est ce qu'explique Graber in *Senti* no 184, 11 août 1914, p. 1; "Or, voici la vérité :
Notre camarade Greulich au nom de toute la fraction socialiste a lu [la déclaration]", Graber ajoute : "Bien plus, au vote, Naine s'est levé et si je ne l'ai pas fait [c'est qu'] engagé par une déclaration collective, j'ai trouvé ça suffisant [...] disons encore que la déclaration lue par Greulich fut proposée à notre groupe justement par Naine et moi." (à ce propos cf. : COLLART *Le PSS...*, op. cit., p. 56).
Concluant, Graber insiste pour que les polémiques cessent dans une période comme celle-ci.
- 9) Dixit Naine in *Senti* no 177, 3 août 1914, p. 1; qui réaffirme sa "foi" dans les forces de "progrès". Mais aucun mot d'ordre. Même fatalisme et même ton élitiste chez Graber : "Ab ! humanité imbécile et brutale ! Voyez donc ! Ces hommes vont se tuer, et ce sont des frères !", puis l'apocalypse est annoncée : "Pas de faiblesses ! l'abcès purulent crève. Il ne faut pas fermer les yeux : il faut agir et préparer une cure radicale." Comment, par quels moyens ? Graber ne le dit pas. *Senti* no 179, 5 août 1914, p. 1. Non, la politique de l'Internationale n'est pas remise en cause par la guerre. Graber : "[Le socialisme] a été vaincu par l'insuffisance de ses troupes [...] Il a été vaincu au moment où il risquait de triompher et c'est peut-être là le secret des déterminations canailles des gouvernements." *Senti* no 186, 13 août 1914, p. 1 (le texte n'est pas signé mais est le début d'un article dont la fin — le lendemain — est. *Senti* no 187, 14 août 1914, p. 1.
- 10) Graber note que ce calcul "machiavélique" de la bourgeoisie ressemble à la tactique militaire des Allemands ! Il conclut en affirmant que forcés, les socialistes

NOTES III

mèneront une campagne "*de principe et de propagande d'idées*", pour défendre la classe ouvrière. *Senti* no 242, 17 octobre 1914, p. 1.

A propos de l'accord électoral, cf. : COLLART *Le PSS...*, op. cit., p. 63.

- 11) BVC. DOC POL. 1915/5-21 "*Trois années de Commune socialiste*". Bro. du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, non signée, impr., s.l.n.d., 24 p., 12x20 cm.; p. 11. Les socialistes y font un bilan très exhaustif de leur action entre 1912 et 1915.

- 12) Cf. : NOTES II, note 23), p. 60.

- 13) Cf. p. 9

- 14) Cela se passait le 20 mai 1916; la manifestation rassemblait "*plusieurs milliers de personnes*". Les syndiqués réclamaient un salaire minimum de... 80 francs par mois pour les femmes âgées de plus de 18 ans et 150 francs pour les hommes de plus de 20 ans. La bagarre commença lorsque les policiers tentèrent d'arrêter de jeunes socialistes qui avaient lancé des pierres (Gaston Schelling, futur maire de la ville avouera plus tard avoir lancé la première) et que les manifestants essayaient de protéger. Id., p. 155-156.

D'une manière générale tout événement local, national ou international d'importance suscite durant ces années une manifestation ou un meeting rassemblant toujours des centaines, souvent des milliers de personnes et à l'occasion desquels on menace quelquefois de passer à l'action directe : ainsi, lors de l'"affaire Grosch et Greiff", Humbert-Droz menace de faire une manifestation à l'intérieur, cette fois-ci, du magasin. Id., p. 156. Deux mois plus tard, le 18 juillet, après une démonstration imposante (3 000 manifestants) pour protester contre le prix et le mauvais approvisionnement en pommes de terre, c'est encore Humbert-Droz qui menace le Conseil d'Etat d'organiser une grande marche sur Neuchâtel... Id., p. 157.

- 15) Cf. : Charles NAINÉ *Histoire d'une grève à La Chaux-de-Fonds*. Lausanne, Imp. Coopérative, 1904, 32 p.

- 16) Dans l'élite, les périodes de mobilisation atteignirent, pendant la guerre, un total

d'environ 550 à 600 jours; la solde quotidienne était de 80 cts. RUFFIEUX *La Suisse...*, op. cit., p. 13-15.

La première inculpation touchant *La Sentinelle* et son rédacteur Graber date de l'automne 1914 déjà, cf. : "*La Sentinelle*" devant le tribunal militaire. Plaidoirie de C. NAINÉ, prononcée à Lausanne le 25 janvier 1915 devant le Tribunal territorial II a. ChxdFds, Imp. Coopérative, 1915, 24 p.

- 17) Dans ses *Mémoires*, Humbert-Droz confond la date de l'objection de Naine avec celle de la grève des maçons de 1904, réprimée par l'armée. JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 13.
 - 18) Dixit GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 77 : "*Die Seele der Agitation zur Dienstverweigerung*"...
 - 19) Jules Humbert-Droz (1891-1971), futur Secrétaire de l'Internationale communiste (cf. le 2e volume de ses *Mémoires : Dix ans au service de l'Internationale communiste 1921-1931*. Neuchâtel, A la Baconnière, 1971, 509 p.,), appartient à une famille très représentative de la préhistoire et de l'histoire du mouvement ouvrier dans les Montagnes neuchâteloises. Fils et petit-fils d'horlogers, son grand-père s'était engagé dans les troupes combattant le Sonderbund; l'année suivante, il marchait avec les Républicains sur le Château de Neuchâtel et adhère, parmi les premiers, au socialisme (membre du Grütli puis du PS). JHD *Mémoires...*, p. 11-13. Son père, par contre, sera plus proche de l'anarchisme bien qu'il ne milite pas, "*ayant souffert de l'activité politique dde mon grand-père*", rapporte Humbert-Droz, dont l'antimilitarisme date de la répression de la grève de 1904. Id., p. 13. Ce sont, à la fois, le chauvinisme qui se développe en France lors de l'élection de Poincaré en 1912, son séjour à Berlin pendant l'hiver 1913-1914, puis des lectures (Tolstoï, Leonhard Ragaz, Gounelle), mais aussi l'anarcho-syndicalisme rencontré en France qui finirent d'achever sa conviction. Id., p. 55.
- Quant à son adhésion au "christianisme", elle est de nature "éthique", puisque, refusant tous les dogmes de la religion, il y cherche seulement un fondement moral dont le socialisme — et l'athéisme en général — lui semblent dépourvus. Id., p. 28-29.
- Il tentera donc de concilier les deux doctrines; cf. sa thèse de doctorat : **JULES HUMBERT-DROZ** *Le Christianisme et le Socialisme. Leurs oppositions et leurs rapports*. ChxdFds, Imp. Coopérative, 1914, 165 p. (Thèse Théol. Neuchâtel).
- 20) JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 181.

- 21) Cette lettre est datée du 9 mars 1916. *Id.*, p. 171.

Notons que la convocation de ce début d'année concernait également tous les hommes et toutes les femmes de 16 à 60 ans sachant manier une arme. *Id.*, p. 172. Notons encore qu'à la réunion du parti, tenue le 5 mars, où sont présents Frank, Maire, Eymann (Graber étant absent) et William Stauffer, seul ce dernier appuie Humbert-Droz. *Ibid.*

- 22) *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 173-174; Naine lui aurait aussi déclaré : "*On devrait quitter la vie politique à quarante-cinq ans. Avec l'âge on voit les problèmes autrement et on perd l'élan de la jeunesse.*" *Id.*, p. 174.

Si Naine accepte de le défendre, sa plaidoirie évitera soigneusement toutes les questions politiques : les laissant à celle de Humbert-Droz, il axe sa défense uniquement sur le "christianisme" et le pacifisme de son camarade. Les deux textes ont paru ensemble in **Jules HUMBERT-DROZ** *Guerre à la guerre. A bas l'armée*. ChxdFds, Imp. Coopérative, 1916, 47 p. (Bibl. des jeunesses socialistes romandes. 1).

- 23) "*le parti, s'il se lance dans la voie opportuniste et militariste trouvera toute la Jeunesse socialiste suisse unie contre sa tactique*", déclare Humbert-Droz lors du Congrès. *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 196.

- 24) *Almanach du Montagnard* — Véritable Messenger pour les montagnes neuchâteloises et bernoises — Pour l'an de Grâce 1918 (9^e année). ChxdFds, Imp.-éd. Sausser Frères, s.d. (dorénavant cité : *Mont 1918*), p. 42.
JHD Mémoires..., op. cit., p. 205.

- 25) *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 181. De 1916 à octobre 1917, l'auteur avait recensé 39 objecteurs condamnés, 14 en Suisse romande, 24 en Suisse allemande et 1 au Tessin. *Id.*, p. 213. Parmi les objecteurs de 1917, il y a les deux neveux de Paul Graber, Roland et Marcel. **Jules HUMBERT-DROZ** *La Chaux-de-Fonds et la Révolution russe* in *Le Peuple* — *La Sentinelle* no 1, 3 janvier 1968, p. 4.

Pour illustrer la sympathie que rencontrent les objecteurs, mentionnons encore la grande manifestation de soutien à Humbert-Droz, organisée le 6 août 1916 devant la prison de Neuchâtel où il était enfermé et qui rassemble 1 000 personnes; le gouvernement, craignant que les manifestants ne libèrent le prisonnier, masse les gendarmes dans l'enceinte de la prison. *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 177.

- 26) *Id.*, p. 189.

- 27) Après l' "affaire Graber", Humbert-Droz sera condamné pour "délit de presse" et "injure grave à l'armée" à 3 mois de prison et 2 ans de privation des droits civiques (5 au total avec les 3 ans de sa première condamnation). *Id.*, p. 221. En effet, il avait écrit — après que la ville eut été envahie par l'armée — : "Refusez d'être des instruments de meurtre dans les mains de nos pires ennemis [...]. Ne vous présentez pas à la réforme et refusez de marcher." *Senti* no 115, 21 mai 1917, p. 3; reproduit in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 211.
- 28) *Id.*, p. 225.
- 29) *Senti* no 63, 16 mars 1917, p. 3.
- 30) Parmi l'abondante littérature concernant les révolutions russes de 1917, nous renvoyons à : LÉON TROTSKY *Histoire de la révolution russe*. Paris, Ed. du Seuil, 1950, 2 vol. (Coll. Politique).
- 31) Lors d'une marche en plein hiver, les deux officiers à cheval avait entraîné un soldat — malade et faible du coeur — en l'attachant entre leurs deux montures ! *Senti* no 29, 3 février 1917, p. 1.
JHD Mémoires..., op. cit., p. 201-202; le soldat n'est pas mort contrairement à ce que prétend Humbert-Droz. Il en sera quitte pour un long séjour à l'hôpital.
- 32) *Senti* no 114, 19 mai 1917, p. 2.
 Le récit — épique ! — de cette libération paraît sous le titre : "Journées d'insurrection — La prise de la Bastille à La Chaux-de-Fonds" *Senti* no 115, 21 mai 1917, p. 1. (reproduit in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 203-207).
- 33) Propriété de la Commune, le Temple communal ou Grand Temple était, avant la construction de la Maison du Peuple en 1923, le seul endroit où pouvaient se tenir les assemblées publiques des organisations ouvrières; sans les bancs, il pouvait contenir 4 000 personnes. Il brûle le 16 juillet 1919 et est reconstruit selon des plans qui ont conservé la tour et le mur d'enceinte épargnés par les flammes. *Paroisse nationale de La Chaux-de-Fonds — le Grand Temple 1921* : historique, incendie 1919, reconstruction, inauguration; éd. par le collège des anciens de la paroisse, ChxdFds, déc. 1921, 48 p.
- 34) *Mont 1918*, p. 52-53.

NOTES III

- 35) Senti no 117, 23 mai 1917, p.1
 - 36) Senti no 119, 25 mai 1917, p.2-3
 - 36 a) Senti no 116, 22 mai 1917, p.1
 - 36 b) Senti no 115, 21 mai 1917, p.1 ; reproduit in JHD Mémoires...,
op.cit., p.210-211
 - 36 c) Senti no 120, 26 mai 1917, p.1
 - 36 d) RSS 1917, no 6, p.53-54
 - 36 e) Cette affaire inquiète les autorités à tel point qu'elles
décident à partir de ce moment d'accentuer la surveillance
de tous les individus ^{suspects} et, d'abord, des réfugiés politiques.
COLLART Le PSS...,op.cit., p.205
Inquiétante, l'affaire l'était aussi par le fait que la
libération de Graber avait été un acte spontané. Humbert-
Droz rapporte qu'après la sérénade, les militants étaient
conviés à une réunion du parti (il était lui-même à Neu-
châtel). JHD Mémoires..., op.cit., p.202 . L'auteur pré-
cise que la réunion habituellement fixée à 20h.15 avait
été seulement retardée de trois quarts d'heure. En effet,
cf. Senti no 114, 19 mai 1917, p.2
-
- 37) Les travailleurs "s'enthousiasment", note, 60 ans plus tard, Humbert-Droz dans
son article : *La Chaux-de-Fonds et la Révolution russe* in *Le Peuple - La Senti-
nelle* no 2, 4 janvier 1968, p. 4.
 - 38) Senti no 77, 2 avril 1917, p. 1 (reproduit en partie in JHD Mémoires..., op. cit.,
p. 200).
 - 39) Senti no 69, 23 mars 1917, p. 1 (reproduit en partie in JHD Mémoires..., op. cit.,
p. 199).
Deux mois après, sous le titre "*La paix par la révolution*", Naine semble ainsi

rejoindre Lénine mais il écrit dans ce même article : "*L...J entre l'impérialisme et la révolution*! notre confiance doit-elle aller à la force révolutionnaire ? *L...J* On sait bien comment ces choses-là commencent, mais sait-on comment elles finiront ?... Pour le moment nous avons mille bonnes raisons d'être optimiste !". *Senti* no 114, 19 mai 1917, p. 1 (reproduit en partie in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 200-201; la date du 20 mai donnée par l'auteur est fausse).

40) *Senti* no 279, 28 novembre 1917, p. 1 (reproduit en partie in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 227-228).

41) "*L...J je tiens à dire, quoi qu'il arrive, que je pense crever dans la peau d'un démocrate. Je prie mes lecteurs d'en prendre bonne note. S'ils me guettent, moi je les guette aussi, et lorsque nous divergerons sur ce point, peut-être serai-je plus prompt à les envoyer promener, qu'eux moi.*" *Senti* no 30, 6 février 1918, p. 1 (reproduit en partie in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 236; l'auteur rapporte : "*Dès lors, sa position fut nettement contre-révolutionnaire*"). Cf. notamment : Charles NAINÉ *Dictature du Proletariat ou Démocratie*. Lausanne, Imp. Populaire, s.d., 23 p.; la brochure est écrite en juillet 1918. Nainé y défend en effet la démocratie bourgeoise.

42) *Senti* no 23, 29 janvier 1918, p. 1 (reproduit en partie in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 234-235). C'est cet article qui ouvre la discussion publique dans *La Sentinelle*, une discussion à laquelle d'ailleurs prennent part beaucoup d'autres militants.

43) *Id.*, p. 201.

44) *Id.*, p. 198-199.

45) *Id.*, p. 187; quant au débat avec les socialistes chrétiens, cf. : *Id.*, p. 251 ss.

46) *Id.*, p. 230-231.

C'est le 22 février, sous le titre "*Vive la Liberté !*", que Humbert-Droz prend position dans la polémique, mais de manière confuse; la question lui semble, dit-il, "*de fort peu d'importance. Démocratie ? Dictature ? C'est là une question de mots !*". Car : "*La démocratie est aussi une dictature, la dictature de la majorité, souvent d'une petite majorité sur une grande minorité.*". En outre, il est frappant de constater que le militant d'avant-garde n'assigne pas à cette dernière un rôle très important : "*Nous ne pouvons pas fixer le chemin de la vie. Nous ne la*

guidons pas. Elle nous guide et nous porte vers l'avenir.

Une seule chose est importante, c'est de mettre au coeur des masses un grand idéal de justice et de fraternité." Senti no 44, 22 février 1918, p. 1 (reproduit in JHD Mémoires..., op. cit., p. 239-241).

47) Id., p. 201.

①

48) On était le dimanche 13 janvier. Senti no 10, 14 janvier 1918, p. 3.

Expression de la radicalisation politique qui s'est opérée en quelques temps, il faut noter qu'un premier débat à ce sujet avait déjà opposé Graber et Humbert-Droz en février 1916; mais, les thèses favorables à la participation l'avaient alors emporté : 35 voix contre 23; il avait été finalement décidé de poursuivre plus à fond le débat et de ne prendre une décision que plus tard, ce qui est fait en janvier 1918. Senti no 49, 26 février 1916, p. 1.

Les arguments de la discussion de 1916 sont rassemblés dans une brochure qui mériterait une analyse fouillée. A l'époque, Charles Schürch était, aux côtés de Graber, le défenseur des thèses pro-participation : il démontrait très logiquement que, le programme du parti prévoyant la conquête des pouvoirs publics, il était absurde de s'arrêter aux municipalités (p. 12). Le contre-rapporteur — sans doute Humbert-Droz — mettait l'accent sur l'alternative insoutenable où se serait trouvé un Conseiller d'Etat socialiste : soit ne pas appliquer les lois de classe et ne pas remplir sa fonction, soit les appliquer et devenir un traître à la classe ouvrière (p. 7). Le contre-rapport se terminait sur des lignes prophétiques — qui pourraient intéresser les politologues d'aujourd'hui, tant préoccupés par l'abstentionnisme des "citoyens" helvétiques — :

"Et nous retarderons l'heure de la révolution sociale. La masse ne se rend pas compte qu'une transformation complète du régime peut seule la libérer; en envoyant au Conseil d'Etat un socialiste, elle aura des espoirs qui ne se réaliseront pas, et alors, désillusionnée, elle nous quittera pour retourner peut-être à ses anciens bergers bourgeois, ou ce qui est pire encore, elle se désintéressera complètement de la vie politique et sociale." (p. 9).

BVC. DOC POL 1916/9-7 *Rapports pour et contre la participation socialiste au Pouvoir exécutif cantonal*. ChxdFds, Imp. Coopérative, s.d., 15 p., 13x19 cm. (la fin du rapport signé Charles Schürch porte la date du 16 janvier 1916).

49) Senti no 98, 1er mai 1918, p. 5.

Le tract électoral est encore plus explicite (les passages soulignés le sont dans

① L'auteur note : "(...) je sentais toute la responsabilité que devait assumer notre parti pour faire, en Suisse, la révolution. Je voyais notre tâche, notre effort nécessaire, et non seulement ceux des autres(...)alors que nous ne nous préparions pas encore nous-mêmes à notre propre tâche."

NOTES III

le texte) :

"le parti socialiste qui dans son programme ne recourt qu'à des moyens légaux et démocratiques veut travailler au progrès social [...] C'est ce que nous voudrions faire comprendre tout particulièrement à ceux qui cherchent à nous combattre [...] Trois années d'administration socialiste ont rassuré même les bourgeois."

(p. 1). *"Nous disons aux ouvriers : Ne comptez pas sur un miracle pour transformer la société, pas plus sur le miracle révolutionnaire que sur un autre."*

Votre cause ne triomphera que par la force de votre volonté et celle de vos organisations politiques, syndicales et coopératives." (p. 4).

BVC. DOC POL 1918/2 *"Pour se défendre contre le malheur"*, tract signé : *Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds*, impr., s.l.n.d, 8 p., 14x21 cm. .

- 1) VUILLÉUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 22-23.
- 2) *Senti* no 27, 2 février 1918, p. 1.
- 3) Ibid.
- 4) Il faut donc débattre très amplement de la grève générale, poursuit ce militant en précisant : "*L...I je préfère infiniment la méthode de discussion publique, la 'méthode Trotsky', où chacun voit jour devant soi, à l'ancienne tactique, où l'on opérait dans le mystère et où les masses ouvrières étaient insuffisamment préparées et renseignées.*" *Senti* no 30, 6 février 1918, p. 5 ; c'est signé : "*Un camarade*".
- 5) "*Restons forts !*", clame Achille GrosPierre qui conclut à l'adresse de la gauche : "*Pas d'illusion, quand la classe ouvrière, fatiguée d'abus, voudra se soulever, elle ne demandera rien à personne. L...I L'erreur est de vouloir commander ces sortes de mouvements populaires L...I.*" En effet, GrosPierre — nous le verrons — fera tout pour... décommander la grève. *MÉTAL* no 7, 16 février 1918, p. 1.
- 6) GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 99.
- 7) Sous le titre : "*Patois de Chanaan révolutionnaire*". *Senti* no 84, 13 avril 1918, p. 1 ; (reproduit in *JHD Mémoires...*, op. cit. p. 244-245).
- 8) Cf. notamment l'article de Graber in *Senti* no 79, 8 avril 1918, p. 1, sous le titre : "*Et comment, vous avez faim ?*".
- 9) "*Le romantisme, le flon-flon m'ont toujours paru dangereux*", ajoute-t-il. *Senti* no 90, 20 avril 1918, p. 1.
 À Humbert-Droz, qui défend la valeur exemplaire de la lutte antimilitariste (*Senti* no 91, 22 avril 1918, p. 1), Graber, alliant le paternalisme à la démagogie, répond : "*Je voudrais que nos jeunes qui découvrent le socialisme et qui affectent parfois un air quelque peu dédaigneux en face du syndicat, de la coopérative ou d'une campagne électorale, se fassent une idée des sacrifices que coûtèrent à nos camarades ces créations ouvrières.*" *Senti* no 95, 26 avril 1918, p. 1.
- 10) *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 245.
- 11) Id., p. 271 ; l'auteur dément, bien entendu, ces grossières insinuations.

- 12) *Id.*, p. 269-270; Humbert-Droz donne la date du 9; il la confond sans doute avec celle du no de *La Sentinelle* où les faits sont rapportés ainsi que le communiqué du PS biennois. *Senti* no 155, 9 juillet 1918, p. 3.

- 13) *Senti* no 157, 11 juillet 1918, p. 1; où il donne, en outre, une bonne image de la polarisation politique qui s'effectue au sein du PSS : *"La droite opportuniste et la gauche révolutionnaire s'éloignent et le centre, qui réussissait à voler en s'appuyant sur ses deux ailes, en pratiquant l'opportunisme et en parlant le langage révolutionnaire, ne réussira plus à faire l'équilibriste bien longtemps."*
 A ce propos, il faut noter que Graber ne condamne pas les manifestants de Bienne; il reste en retrait et s'adresse aux bourgeois : *"Qui sème le vent récolte la tempête."* *Senti* no 159, 13 juillet 1918, p. 1. *"Avec Naine, on savait à quoi s'en tenir, avec Paul Graber, c'était l'incertitude continuelle."*, rapporte Humbert-Droz. *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 271.

- 14) *Senti* no 157, 11 juillet 1918, p. 1.

- 15) *MÉTAL* no 23, 20 juillet 1918, p. 1; voici un passage fort significatif de la réponse de GrosPierre : *"Après 20 ans de lutte au milieu d'eux, j'affirme bien haut que je préfère être malmené par les ouvriers pour avoir osé dire ce qui était leur véritable intérêt, que d'être applaudi en les flattant dans leurs erreurs."*

- 16) Le mécanicien se montre aussi très choqué par le fait que les dirigeants ouvriers en Suisse s'isolent complètement de la situation internationale. *MÉTAL* no 30, 3 août 1918, p. 3.
 Dans sa réponse, GrosPierre continue de traiter Humbert-Droz d'intellectuel sans expérience. *Ibid.*
 Dans le no suivant, il continue ses attaques contre les *"extrémistes"*. *MÉTAL* no 31, 10 août 1918, p. 1.

- 17) *Senti* no 172, 29 juillet 1918, p. 1; no 173, 30 juillet 1918, p. 1; no 174, 31 juillet 1918, p. 2.

- 18) *Protokoll des Allgemeinen Schweizerischen Arbeiterkongress — Samstag den 27. und Sonntag den 28. Juli 1918 in der Burgvogtei in Basel*. Bern, Unionsdruckerei (Genossenschaft), 1918, 97 p.; p. 21 ss.

- 19) *Senti* no 173, 30 juillet 1918, p. 1; ce sont les termes qu'il emploie au Congrès.

Dans le no de la veille, il se montre plus fougueux et insiste sur la préparation nécessaire de la grève. *Senti* no 172, 29 juillet 1918, p. 1.

- 20) Cf. : *MÉTAL* no 30, 3 août 1918, p. 1; après avoir dénoncé la "minorité inconsciente" et les "turbulents", Grosperrière ajoute : "*Dans nos organisations syndicales, serrons les rangs et que par une volonté unanime et impressionnante de sérieux, nous arrivions à imposer une amélioration des conditions d'existence.*".
- 21) Les procès-verbaux de la FOMH ne portent donc aucune trace, aucune mention de l'enquête effectuée en mars par le CAO au sujet de la grève générale; cf. : le questionnaire envoyé aux différentes fédérations et les réponses in *GAUTSCHI Der Landesstreik...*, op. cit., p. 116-117.
- 22) Ils appartiennent tous à la FOMH; représenteront l'UO : Marc Alber et Cosandier, tandis que Forster, Woutaz et Crevoisier iront en tant que membres du Comité central élargi de la FOMH. AFTMH. FOM — FOMH La Chaux-de-Fonds (section) *Procès-verbaux (des sections réunies FOMH) — Bureau, Comité général, Assemblées générales — du 6 décembre 1915 au 26 juillet 1921*. Manus., non pag., 23x35 cm. (dorénavant cité : AFTMH. PV Comité général ou Assemblée générale du...), Comité général du 22 juillet 1918, (p. 3).
- 23) "*Le comité central de la FOMH se plaint que le comité d'action d'Olten a passé par dessus lui, aussi le Président [de la section FOMH et de l'UO, Marc Alber] insiste pour que les secrétaires assistent au congrès L...I. Forster et Cosandier pensent qu'il y a au C^{té} d'Olten des gens désirant se tailler de gros succès. Vuagneux déclare qu'il faudrait changer le C^{té} d'Olten.*" Ibid.
- 24) AFTMH. PV Comité général du 2 août 1918, (p. 1); on critique aussi la passivité générale de la FOMH et le rôle — "si piteux" — des Romands. Le seul point positif est le rapprochement avec les fonctionnaires fédéraux.
- 25) Id., (p. 2); Forster déclare : "*que plus on laissera reposer la grève générale, mieux cela vaudra L...I.*". Id., (p. 1); trois jours plus tôt, son ami Grosperrière le lui conseillait par lettre (cf. infra).
- 26) *GAUTSCHI Der Landesstreik...*, op. cit., p. 148.
- 27) Humbert-Droz rappelle, entre autres, que les arrêtés concernant le refolement

des déserteurs étrangers et le maintien de l'ordre ne sont pas supprimés; qu'en outre, *"la plus importante des revendications, celle qui a une portée sociale considérable et qui dépasse de beaucoup le cadre restreint de la situation politique et économique actuelle, la journée de 8 heures, légale, n'a reçu aucune satisfaction."* *Senti* no 185, 13 août 1918, p. 1; Humbert-Droz voit bien le caractère dynamique, "transitoire" — clairement anticapitaliste et répondant à un besoin pressant des masses ouvrières — d'une telle revendication. Rien à voir, donc, avec les revendications "possibles" prônées par Graber (cf. supra), c'est-à-dire limitées à ce que la bourgeoisie voudra bien donner. Une limitation typique de la démarche réformiste.

Le lendemain, Humbert-Droz poursuit ses recommandations, au nombre desquelles : élaborer une politique susceptible de s'allier la paysannerie — du moins ses couches les plus pauvres — qui aurait les moyens d'affamer les grévistes... *Senti* no 186, 14 août 1918, p. 1.

- 28) Le CAO enverra une série de circulaires mais qui se limiteront à l'aspect technique de la grève et insisteront lourdement sur la discipline. GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 139 ss.
- 29) FOMH *Procès-verbal de la séance du comité central étendu des 23 et 24 novembre 1918 à la Maison du Peuple de Berne*. Bern, Unionsdruckerei (Genossenschaft), 1918, 39 p.; p. 22.
- 30) AFTMII. *Correspondance (section de La Chaux-de-Fonds)*, lettre datée du 5 août 1918 de Achille GrosPierre (Berne) à John Forster (ChxdFds), dactyl., copie; en voici l'extrait le plus significatif (entre autres pour la contradiction surprenante qu'il contient) : *"Pour le moment rien d'autre, sauf que la tempête de la grève générale n'est pas passée encore tout à fait. J'ai le sentiment qu'un vent de folie souffle dans quelques cerveaux bolchevikys qui malgré les concessions obtenues voudraient la grève. Ils ne remarquent pas ces maladroits quelle force de réaction se lève contre nous en ce moment. Bref, attendons; tant que nous n'aurons pas reçu sur le nez le manche du râteau sur lequel on s'obstine de marcher, personne ne voudra rien voir."*
- 31) AFTMII. PV Comité général du 2 août 1918, (p. 2).
- 32) AFTMII. FOM — FOMII — La Chaux-de-Fonds (Mécaniciens) *Procès-verbaux du 2 mai 1916 au 23 décembre 1919*. Manus., non pag., 20x28 cm. . Assemblée des

mécaniciens de la Fabrique "Movado", 28 août 1918, (p. 3); c'est sans doute l'isolement dont nous avons parlé, partant une certaine lassitude, qui explique le petit nombre de grévistes qui assistent à cette réunion; Cosandier s'en plaint amèrement. *Id.*, (p. 1).

- 33) *Senti* no 196, 26 août 1918, p. 1; et no 197, 27 août 1918, p. 2.
- 34) *MÉTAL* no 32, 17 août 1918, p. 1, (où sont annoncés les 3 articles suivants); no 34, 7 septembre 1918, p. 1; no 35, 14 septembre 1918, p. 1; et no 36, 21 septembre 1918, p. 1.
- 35) En conclusion du premier article en forme de rappel historique, on peut lire : *"De cette trop rapide revue, l'on peut cependant conclure que jusqu'ici la grève générale n'apporta pas de grands avantages à la classe ouvrière [...] Est-ce à dire qu'il ne faudra jamais y recourir ? Nous n'affirmons pas cela ! Mais avant tout : Organisons-nous toujours mieux, camarades ouvriers; ne nous laissons pas griser par des phrases sonores. Restons forts."* C'est signé : Charles Schürch. *MÉTAL* no 34, 7 septembre 1918, p. 1.
- La semaine suivante : *"La grève générale est une machine dont la mise en marche est si compliquée, sa masse si lourde à soulever, qu'on ne sait jamais si elle partira, et, si elle se déclenche, dans quelles conditions elle s'arrêtera ! C'est une raison pour n'en point parler à propos de tout et avec la même gaieté que s'il s'agissait d'un lâcher de pigeons."* C'est signé : Achille Grosbierre. *MÉTAL* no 35, 14 septembre 1918, p. 1.
- Enfin, suprême argument : *"Ce sont les syndiqués qui payent, ce sont eux qui doivent commander."*, Grosbierre, toujours... *MÉTAL* no 36, 21 septembre 1918, p. 1.
- 36) Douze ans plus tôt, Rosa Luxemburg, commentant l'expérience des travailleurs russes en 1905, l'avait fort bien critiquée, cf. : ROSA LUXEMBURG *Oeuvres I (Réforme sociale ou révolution ? Grève de masses, parti et syndicats)*. Paris, François Maspero, 1969, 175 p. (FM / petite collection maspero), p. 91 ss.
- 37) *MÉTAL* no 33, 24 août 1918, p. 2; ce sont deux ouvrières qui écrivent pour faire part de leurs réactions face au problème de la grève générale; ces deux lettres sont une sorte d'appoint aux articles.
- MÉTAL* no 35, 14 septembre 1918, p. 2; un syndiqué écrit pour approuver les deux ouvrières et insister sur la confiance qu'on peut témoigner aux dirigeants.

NOTES IV

Dans sa réponse, la rédaction a beau jeu alors de rappeler que la conscience et l'information des travailleurs importent, elles aussi.

- 38) *MÉTAL* no 36, 21 septembre 1918, p. 1.
- 39) *Senti* no 218, 20 septembre 1918, p. 3; l'épisode est relaté in *JHD Mémoires...*, op. cit., p. 274-277.
- 40) Humbert-Droz envoie sa lettre le 29 septembre; la réunion a lieu le 30. *Id.*, p. 275.
- 41) La cible de Graber est Guilbeaux, cf. : *Id.*, p. 277; et : Mauro CERUTTI "*Le mouvement ouvrier genevois durant la Première Guerre mondiale et la grève générale*" in *VUILLEUMIER La grève générale...*, op. cit., p. 164.
- 42) *Senti* no 241, 17 octobre 1918, p. 4; et il demande : "*Que ferions-nous De PS et les syndicats en Suisse] si une formidable vague révolutionnaire, économique et politique balayait l'Europe ?*".
Ses attaques contre les Bolcheviks commencent dès le début du mois; cf. : "*Coup d'estoc...*" in *Senti* no 226, 30 septembre 1918, p. 1 (où il reproche aux Bolcheviks d'avoir abandonné "*l'obligation morale*" en recourant à la terreur); et "*... et de taille*" in *Senti* no 227, 1^{er} octobre 1918, p. 1.
- 43) *Senti* no 242, 18 octobre 1918, p. 1; no 243, 19 octobre 1918, p. 1; no 245, 22 octobre 1918, p. 1; no 246, 23 octobre 1918, p. 1; et no 258, 6 novembre 1918, p. 1.
Senti no 258, 6 novembre 1918, p. 1.
- 44) GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 247.
- 45) *Id.*, p. 248.

- 1) AFTMI. PV Comité général du 8 novembre 1918, (p. 1-2) le nom et les raisons invoquées par le délégué qui s'abstient ne sont pas mentionnés; est-ce Kaempf qui trouve "ridicule" le choix d'un samedi, c'est-à-dire une seule demi-journée de grève ?

Rappelons que les instructions élaborées après le Congrès général ouvrier du mois d'août prévoyaient que la grève toucherait aussi les services publics mais en veillant à ce qu'il n'en résulte aucun danger pour la population; d'où l'attention à porter, entre autres, aux hôpitaux. GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 141. Or, les grévistes chauds-fonniers iront jusqu'à couper l'électricité à la ville tout entière pendant la nuit.

- 2) AFTMI. PV Comité général du 8 novembre 1918, p. 2.

- 3) Les 4 Conseillers socialistes sont :

Justin Stauffer, président, administration intérieure, assistance, archives, gérance des immeubles, etc.

Paul Staehli, secrétaire, police, commission économique, office de ravitaillement, etc.

Edmond Breguet, suppléant de Staehli.

Hermann Guinand, services industriels, office du combustible.

Le Libéral est :

William Jeanneret, travaux publics, police du feu, etc.

Les 2 Radicaux sont :

Louis Vaucher, suppléant de Stauffer.

Albert Maire, suppléant de Jeanneret.

Rapports du CC 1918. Administration générale, p. 4.

Les délégués leur annoncent en outre que les locaux des SI seront occupés par les grévistes afin que les chefs ne puissent remettre en marche les machines; ainsi, il n'y aura pas d'accidents, ajoutent-ils... AVC. RCC, 50e séance, 8 novembre 1918, p. 225.

- 4) Id., p. 226; Breguet : "La classe ouvrière relève la tête et n'accepte pas des actes aussi injustifiés et provocateurs que ceux du Conseil fédéral."; et il poursuit : "On ne peut empêcher la réunion; si le Temple était refusé, elle se ferait ailleurs.". Mais les socialistes ne sont pas unanimes : Staehli voudrait persuader les délégués de faire fonctionner les SI; Breguet précise alors sa pensée : "L...il y a une question d'ordre, si les fabriques ont la force, certaines voudront travailler et les grévistes iront protester. Il faut se rendre compte que quelque chose a changé; au-

jourd'hui les ouvriers dictent leur volonté, autrefois c'était le contraire. En ne s'opposant pas à leur mouvement, tout ira calmement."

- 5) Ibid., "*...I la Commune est engagée à livrer par contrat l'électricité.*", déclare Vaucher.
- 6) Id., p. 227-228; Marc Alber avait rappelé aux Conseillers qu'ils ne pouvaient préjuger des décisions qui seraient prises le soir au meeting; Cosandier avait pour sa part assuré que l'UO aurait la force nécessaire pour garantir l'ordre, si les autorités ne faisaient pas opposition; c'est alors que Breguet lui avait répondu qu' "*ici les autorités ne sont pas, comme ailleurs, opposées au mouvement ouvrier. L'UO exerce donc une influence pour que tout se passe régulièrement.*". A ce moment, Forster intervient et le rassure.
- 7) La réponse du Conseil d'Etat n'est pas consignée au procès-verbal; il est seulement dit que Forster a été avisé par Stauffer que la réunion pouvait avoir lieu "*sous la responsabilité des organisateurs.*" Id., p. 233.
- 8) ASPPM. Syndicat patronal des producteurs de la montre *Procès-verbaux des Assemblées générales du SPPM (1917-1927)*, vol. 1 : du 21 décembre 1917 au 28 janvier 1927, dactyl., 22x28 cm. (dorénavant cité : ASPPM. PV AG du...), AG du 11 novembre 1918, p. 1.

Il est nécessaire de présenter ici rapidement cet organisme qui jouera pendant la grève un rôle très important.

Deux ans après la création de la FOMH, la *Société des fabricants d'horlogerie* décide, dans le cours de l'année 1917, d'impulser la création d'une organisation capable de défendre les intérêts du patronat horloger tout entier. Ce sera le *Syndicat patronal des producteurs de la montre* (SPPM) qui est fondé le 21 décembre 1917, lors d'une assemblée où sont représentés 38 fabricants (30 Raisons sociales sur les 83 auxquelles une invitation avait été envoyée). ASPPM. PV AG — de constitution — du 21 décembre 1917, p. 1. Dès son origine, le leadership du SPPM s'affirme — "*...I premier anneau d'une chaîne qui doit grouper en un faisceau puissant tous les intérêts du patronat neuchâtelois.*" —, et il a vite fait de démontrer la nécessité de présenter à la FOMH un bloc patronal uni. Ayant en outre parfaitement bien joué son rôle lors des journées de novembre 1918 — "*défendre les intérêts du patronat dans tous les domaines*" —, le SPPM rassemble en mars 1919 déjà 97 maisons rien que dans son groupe no 1 (les fabricants d'horlogerie occupant du personnel ouvrier. Le groupe no 2 réunit les fabricants de

pendants, couronnes et anneaux; le groupe no 3, les fabricants de cadrans métal, etc.). ASPPM. Syndicat patronal des producteurs de la montre *Rapports de gestion SPPM — I 1919-1940*, 23 cahiers, dactyl., 21x26 cm. Premier rapport de gestion du Comité de direction du SPPM *Assemblée générale ordinaire du 27 mars 1919*, p. 2-3.

Citons parmi les membres de son Comité de direction : Arnold Braunschweig, candidat radical aux élections communales de mai 1918, président du syndicat jusqu'à sa mort, due à la grippe, le 23 juillet 1918; il sera remplacé à son poste par Georges Eberhard. Gustave Bubloz est secrétaire du syndicat. Notons qu'avec le libéral Louis Courvoisier, Isidore Ditesheim, Charles Delimoge et le radical Moïse Schwob, Eberhard et Bubloz seront membres de l'*Union helvétique* (UH). Notons enfin qu'un autre membre de cette direction, Jules Breitmeyer, sera le chef de la future "garde civique". Id., p. 1; l'appartenance politique est tirée de : BVC. DOC POL 1918/2 *Liste radicale — Bulletin de vote* (élections communales, La Chaux-de-Fonds, 4 et 5 mai 1918). impr., 22,5x25 cm.; et de : *Senti* no 287, 14 décembre 1918, p. 5.

- 9) BVC. DOC POL 1918/8 "*La grève générale pour samedi matin*", tract signé : LE COMITE D'OLTEN, F.O.M.H., union Ouvrière. ChxdFds, Imp. Coopérative, s.d., 19x26,5 cm.

- 1b) AVC. RCC, 50e séance, 8 novembre 1918, p. 233; il est voté à 3 contre 1 (le radical Maire étant absent, le président n'a pas besoin de départager les voix, comme il le fait d'habitude) que le Conseil "*décide que le courant électrique ne sera pas donné aux fabriques pour éviter des incidents fâcheux.*"

Cependant, ce texte sera rayé du procès-verbal — et l'on comprend pourquoi ! — pour être remplacé par : le Conseil ne s'opposera pas "*aux grévistes qui ne veulent pas donner le courant électrique, pour éviter des incidents fâcheux.*" AVC. RCC, 52e séance, 12 novembre 1918, p. 236.

En début de soirée, l'ingénieur responsable des SI téléphonera à Guinand pour lui proposer de faire tourner les machines avec l'aide du chef mécanicien; mais Guinand refusera. AVC. Commune de La Chaux-de-Fonds — Conseil Général *Procès-verbaux*. Vol. X : période administrative mai 1918 - mai 1921, 1 376 p. (dorénavant cité : AVC. PV CG), 6e séance, 11 novembre 1918, p. 142. séance, 11 novembre 1918, p. 142.

Notons enfin, pour se faire une idée, qu'en 1920, l'administration communale emploie 166 personnes et les SI 171. Recensement 1920, tab. 11 : *Branche professionnelle et activité économique (par districts)*, p. 218 et 216.

NOTES V

- 11) *Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds* (dorénavant cité : *FAC*) no 263, 11 novembre 1918, p. 2.
Senti no 261, 11 novembre 1918, p. 1.
BVC. DOC POL 1918/8 "La grève générale pour samedi matin", tract cit. .
JHD Mémoires..., op. cit., p. 281-282.
- 12) *FAC* no 263, 11 novembre 1918, p. 2.
C'est *Le National Suisse* qui rapporte ces paroles de Humbert-Droz : "*La journée de demain servira de répétition générale; vous devez vous attendre prochainement à d'autres manifestations plus importantes.*" *Le National Suisse* (dorénavant cité : *NS*), no 262, 11 novembre 1918, p. 2. Nous verrons quelles conclusions le quotidien radical en tire.
- 13) *FAC* no 263, 11 novembre 1918, p. 2.
- 14) Hermann Guinand dira plus tard qu'il ne savait pas que le courant serait coupé pendant la nuit. *AVC. PV CG*, 6^e séance, 11 novembre 1918, p. 144.
- 15) *AEN. Série "Département de police", dossier "Grèves" no III (Grève générale 1918)* (dorénavant cité : *AEN. GG*). Rapport du Préfet du district de La Chaux-de-Fonds, daté du 17 novembre 1918, au Chef du Département de Police, Conseiller d'Etat (Neuchâtel), 6 p., dactyl., 18x27 cm., (dorénavant cité : *RP*), p. 1.
ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 1.
AVC. RCC 51^e séance, 11 novembre 1918, p. 234.
AFTMH. PV Comité général du 11 novembre 1918, (p. 1).
L'IMPARTIAL (dorénavant cité : *IMPAR*) no 11 643, 11 novembre 1918, p. 4.

Toutes les sources s'accordent sur un point : le chômage est général ce samedi matin, sans toutefois donner de chiffres. Mais certaines (notamment : *AEN. GG RP, ASPPM, IMPAR*) prétendent que les grévistes étaient ultra-minoritaires et que le manque d'électricité fut, en réalité, la cause du chômage. Cependant cette thèse est infirmée par le fait que plusieurs ateliers ont travaillé ce matin-là et qu'il n'était pas difficile techniquement (et au surplus fort important politiquement) d'occuper, pendant 5 petites heures, ceux qui avaient soi-disant une telle envie de travailler. Le témoignage suivant permet de s'en faire une idée :

" *Le samedi matin très tôt, avec le contremaître, nous allumons dans l'atelier l'éclairage au gaz, conservé en cas de panne. Les tours, les machines électriques ne marcheront pas. Nous montons des découpages aux balanciers à main. A sept heures tout le personnel est présent L...J.*" Willy BERTHOUD "*La grève générale*

de 1918" in *L'Effort* — Hebdomadaire national indépendant — 58^e année, no 42, 17 novembre 1978, p. 11.

La seule estimation des non-grévistes est donnée par *La Sentinelle* : 100 à 150. *Senti* no 261, 11 novembre 1918, p. 4; même si ce nombre était trois fois en-dessous de la vérité, cela représenterait encore très peu de monde.

- 16) AVC. RCC, 51^e séance, 11 novembre 1918, p. 234.

AVC. PV CG, 9^e séance, 30 décembre 1918, p. 220 et 227.

- 17) AEN. GG RP, p. 1-2.

On apprend que "notre Lénine, pasteur Jules Humbert-Droz, escorté de sa garde rouge" a participé au service d'ordre. *NS* no 262, 11 novembre 1918, p. 2.

- 18) AEN. GG RP, p. 2.

Arnold BOLLE *Une page d'histoire : la grève générale de 1918 et sa répercussion sur les troubles de La Chaux-de-Fonds*. ChxdFds, Courvoisier S.A., 1968, 24 p. (dorénavant cité : BOLLE *Une page d'histoire...*), p. 11.

FAC no 263, 11 novembre 1918, p. 2.

- 19) *NS* no 262, 11 novembre 1918, p. 2; les affiches seront finalement arrachées en fin de journée.

- 20) AVC. RCC, 50^e séance, 8 novembre 1918, p. 228; id., 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 243; et id., 55^e séance, 13 novembre 1918, p. 253.

AVC. PV CG, 6^e séance, 11 novembre 1918, p. 142 et 144.

- 21) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 10.

- 22) *Senti* no 261, 11 novembre 1918, p. 1.

- 23) Ibid.

BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 11.

IMPAR no 11 643, 11 novembre 1918, p. 4.

- 24) AVC. Carton DE - 9 - 1918, 27x33x10 cm. . Division D, section 20, rubrique "Grève générale novembre 1918", chemise, 23x30 cm. (dorénavant cité : AVC.

GG), télég. du 10 novembre 1918 du SPPM et de la Société des fabricants de boîtes de montres en or (ChxdFds) au Conseil communal (ChxdFds), pièce 3 935; si ces organismes "se réservent toute action en dommages-intérêts", ils ne font pas mention des 110 000 francs.

Le Conseil prend acte de ce télégramme le 11. AVC. RCC, 51^e séance, 11 novembre 1918, p. 234.

- 25) AEN. GG, télég. du 9 novembre 1918 de l'Association des intérêts généraux du commerce et de l'industrie de La Chaux-de-Fonds au Conseil d'Etat (Neuchâtel); l'organisme proteste contre *"l'atteinte portée par l'autorité communale à la liberté de commerce et de l'industrie [et] l'acte d'intimidation ouvrière imposant la fermeture générale des magasins [...]".*

C'est L'IMPARTIAL qui nous apprend que ce télégramme a été envoyé au Conseil fédéral et qu'une démarche similaire a été entreprise — le 9 ou le 10 — par les Libéraux, réclamant *"une attitude ferme, [la] punition des fauteurs de désordre, l'expulsion des perturbateurs étrangers"* et aussi l'abrogation... des pleins-pouvoirs. IMPAR no 11 643, 11 novembre 1918, p. 4.

- 26) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 11.

La *Feuille d'Avis* parle d' *"habileté"*. FAC no 263, 11 novembre 1918, p. 2.

A tout seigneur tout honneur, c'est bien sûr *Le National Suisse* qui défend cette thèse dans les termes les plus colorés, sous le titre *"Les manoeuvres générales du Soviet d'Olten"* et le sous-titre *"La répétition générale' du pasteur Humbert-Droz"*. En conclusion de l'article, le quotidien radical note : *"Voilà l'oeuvre évangélique du directeur spirituel (!) de l'église du peuple."*

Mais il a eu sa 'répétition générale' et [il] allait de l'un à l'autre, et il riait, et il était content !

O temps d'harmonie et de fraternité bolchévistes !" NS no 262, 11 novembre 1918, p. 2.

- 27) Le tract des organisations ouvrières de La Chaux-de-Fonds appelle à la grève du 9 dans les mêmes termes que le CAO : *"En signe de protestation, nous vous invitons à une grève générale dans les grandes villes. [...] Qu'avec ensemble et discipline, le travail soit abandonné samedi matin. Qu'avec ensemble et discipline, il soit repris lundi matin."* BVC. DOC POL 1918/8 *"la grève générale pour samedi matin"*, tract cit. .

- 28) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 14.

NOTES V

29) AEN. GG, télég. du 10 novembre 1918 du Cdt territorial 2 (Bern) au Département de Police (Neuchâtel).

30) Le lendemain, Marc Alber apportera les informations directement de Berne. AFTMIH. PV Comité général du 11 novembre 1918, (p. 1-2).

Cependant, il n'est pas mentionné parmi ceux qui ont assisté le dimanche soir à la séance du CAO. GAUTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 284.

NOTES VI

- 1) *Mont* 1919, p. 59; cette francophilie n'est malheureusement pas absente chez un certain nombre de militants socialistes; nous l'avons vu avec Charles Naine.
- 2) Dixit *Le Véritable Messenger boiteux de Neuchâtel*. Pour l'an de grâce 1920. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé S.A., s.d., p. 75.
- 3) *NS* no 262, 11 novembre 1918, p. 1-2; le Conseil communal "n'a plus aucune qualité pour prétendre appliquer à d'autres les arrêtés qu'il est incapable de faire observer à son propre parti."; ainsi, "En régime socialiste, les maîtres d'en bas commandent les maîtres d'en-haut. Le principe d'autorité f...iche le camp. A La Chaux-de-Fonds, il n'y a plus d'autorités, il y a des démagogues, dont les fantaisies font la loi."; il s'agit bien sûr de Jules Humbert-Droz que *Le National Suisse* oppose à Graber et à ses "doutes sur la Russie".
- 4) *FAC* no 263, 11 novembre 1918, p. 1; des dirigeants qu'on oppose encore à Humbert-Droz, dont cependant : "On ne dira jamais [...] qu'il aurait résolu de faire assassiner ceux de ses camarades, avec lesquels il n'est pas d'accord [...]", mais on n'en pense pas moins !
- 5) Cf. : IV, p. 20
- 6) "L'heure grave est venue, la crise aiguë provoquée par la politique fédérale et que nous avions prédite est déclenchée." Comme Nobs dans le *Volksrecht* (cf. : VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 33), Humbert-Droz présente la grève comme une étape historique décisive : "C'est une question de vie ou de mort pour le prolétariat. [...] Le peuple doit enfin devenir l'artisan de son bonheur, libérer les esclaves du joug du capital." *Senti* no 261, 11 novembre 1918, p. 1.
- 7) *AFTMH*. PV Comité général du 11 novembre 1918, (p. 1-2); Forster, qui dira qu'il n'était pas favorable à la grève (AVC.RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 243), déclare ici : "[...] il faut se préparer à maintenir notre section [syndicale] de La Chaux-de-Fonds, que le travail fourni pendant plusieurs années ne soit pas anéanti." (p. 2), un argument déjà vu dans les articles du *Métallurgiste* en septembre. Notons aussi que le meeting convoqué pour le début de soirée (les tracts ont déjà été distribués à midi devant les fabriques. *Le Soir*. Edition de 4 h après midi de la "Feuille d'Avis", no 196, 11 novembre 1918, p. 4) l'est au seul nom de la FOMH et sous la forme d'une assemblée générale : il est vrai — comme

le dit Forster. AFTMH. PV Comité général du 11 novembre 1918, (p. 1) — que le succès de la grève dépend d'abord de la FOMH. Mais il faut y voir, encore une fois, la volonté de ne pas abandonner la direction de la grève à d'autres, en tout cas pas au PS. Notons enfin que Alber préconise de ne couper l'électricité qu'aux moteurs. Id., (p. 2); ainsi, l'on évite de donner à la droite les arguments démagogiques qu'elle avait employés lors de la grève du 9.

8) ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 2; [redacted] ①

9) Dixit Arnold Bolle. BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 17.

10) BVC. DOC POL 1918/8-5 "Le Conseil d'Etat à la population du canton de Neuchâtel", affiche signée : *Au nom du Conseil d'Etat. Le président, Alf. Clottu. Le Chancelier, Perrin*, datée : Neuchâtel, 11 novembre, impr., grand format.

Le texte complet de l'affiche est reproduit in BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 14-16.

11) AVC. GG, télég. du 11 novembre 1918 du Conseil d'Etat neuchâtelois au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, pièce 3 946.

12) BVC. DOC POL 1918/8 "A notre population," tract signé : *Syndicat patronal des Producteurs de la montre. Société suisse des Fabricants de boîtes montres or. Association des intérêts généraux du commerce et de l'industrie du district de La Chaux-de-Fonds.*, Imp. Georges Dubois, s.l.n.d., 21x29,5 cm. ; ce texte reprend aussi les arguments connus du genre : "Les éléments de désagrégation qui se sont infiltrés chez nous, projettent d'instaurer le régime qui a achevé la ruine de la Russie."

Il est distribué sur la rue, dans les fabriques et à tous les ménages. ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 1.

13) Id., p. 1-2.

14) Id., p. 2.

AFTMH. PV Comité général du 11 novembre 1918, p. 1.

Les statuts du syndicat stipulent (art. 12, al. 4) : "Même après l'assentiment du Comité central, une grève ne peut être déclarée si, au vote définitif qui doit avoir lieu au bulletin secret, elle n'est pas décidée par les 3/4 au moins des participants."

① "Une délégation, composée de MM. Isidore Ditesheim, J.C. Breitmeyer (s'est rendue) à Neuchâtel pour assister à une entrevue convoquée par le Conseil d'Etat (...). (...)

M. Isidore Ditesheim rapporte ensuite sur l'entrevue de Neuchâtel et les décisions prises de ne pas faire appel à la troupe, mais de chercher une protection dans la constitution de gardes civiques à l'instar de ce qui se fait dans d'autres localités."

NOTES VI

AFTMH. Statuts FOMH 1918 — discutés au 2e Congrès de la FOMH (les 9, 10 et 11 novembre 1917) et adoptés en votation générale en décembre 1917. Entrés en vigueur le 1er avril 1918. Impr., 13x16,5 cm. .

- 15) AVC. RCC, 51e séance, 11 novembre 1918, p. 233-235; tous les Conseillers sont présents. Notons que les deux radicaux et le libéral s'opposent à cette démarche auprès du Conseil d'Etat, ce qui oblige le président Stauffer à prendre part au vote.

- 16) Ainsi, le Temple est accordé cette fois-ci sans discussion; les bourgeois protestent uniquement contre la fermeture des commerces. Id., p. 234.

Le télégramme du Conseil d'Etat envoyé ce même après-midi est entièrement axé sur l'interruption du fonctionnement des services publics. AVC. GG, télég. du 11 novembre 1918 du Conseil d'Etat neuchâtelois au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, pièce 3 946.

- 17) AEN. GG " 'Notre' Conseil communal", tract non signé, ChxdFds, Imp. du National Suisse, s.d., 12,5x21 cm. .

- 18) AVC. RCC, 51e séance, 11 novembre 1918, p. 235; ces mobilisations sont décidées à cause de la grève. A nouveau, vote à 4 contre 3.

- 19) Ibid.

BVC. DOC POL 1918/8-6 "Appel à la Population", affiche signée : Conseil Communal, datée : La Chaux-de-Fonds, le 11 novembre 1918, impr., grand format; en voici le texte complet : *"En raisons des événements graves que nous traversons, il est de toute nécessité que le calme soit observé et que la tranquillité publique ne soit pas troublée.*

Nous comptons sur la bonne volonté de tous les citoyens de notre ville."

- 20) AFTMH. PV Assemblée générale du 11 novembre 1918, (p. 1-2).

- 21) Id., (p. 1); Cosandier : *"L...J il y a trop longtemps que l'on souffre, il faut revenir à la démocratie mais pas celle que nous avons aujourd'hui. Les revendications du Comité d'Olten sont faites dans ce but."* Notons qu'il oppose le fait que le Conseil fédéral fait occuper militairement les villes (*"pour occasionner des troubles"*) et la signature de l'armistice.

Rappelons ces 9 revendications : 1. Réélection immédiate du Conseil national

à la proportionnelle; 2. Droit de vote et éligibilité des femmes; 3. Introduction de l'obligation de travailler pour tous; 4. Semaine de 48 heures; 5. Démocratisation de l'armée; 6. En accord avec les producteurs paysans, assurer le ravitaillement; 7. Assurance vieillesse et invalidité; 8. Monopole de l'Etat sur les importations et exportations; 9. Paiement des dettes publiques par les possédants. (Reproduites in VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 31-32; l'auteur montre que ce programme avait aussi, entre autres buts, celui "d'éviter que des groupes d'extrémistes ne s'emparassent de la direction du mouvement [...]".)

- 22) AFTMIH. PV Assemblée générale du 11 novembre 1918, (p. 1-2); c'est une syndiquée qui pose le problème du paiement des jours de grève; on lui répond que "personne" ne les paiera, en tout cas pas le syndicat car "*ce n'est pas une grève de la FOMH, mais un mouvement populaire.*".

Cette attitude s'explique probablement pour les mêmes raisons qu'en ce qui concerne les revendications; en mars, répondant au questionnaire sur la grève générale, la FOMH avait annoncé qu'elle ne comptait pas sur cette dernière pour faire aboutir des revendications propres à la Fédération (sans doute pour ne pas offrir aux patrons le prétexte de rompre les contrats collectifs). Cf. : GAUTSCH *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 116-117, "*Antworten der Schweiz. Gewerkschaftsverbände auf die Fragebogen betr. Generalstreik*", notamment colonnes : "*Auflösung und Folgen des Vertragsbruches*"; et "*Forderungen*".

- 23) L'autorité du Comité

ne sera contestée par personne : même Humbert-Droz, qui fut l'orateur de toutes les manifestations de ces journées (JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 282), sur la demande du Comité de grève, n'en profita pas pour donner aux masses grévistes des consignes autres que celles du Comité. Dixit Ernst. *Senti* no 88, 16 avril 1919, p. 2.

- 24) AFTMIH. PV Assemblée générale du 11 novembre 1918, (p. 2).

Le vote l'emporte à une "*grosse majorité*". AVC. PV CG, 9^e séance, 30 décembre 1918, p. 228.

- 25) AFTMIH. PV Assemblée générale du 11 novembre 1918, (p. 2).

La source patronale donne le chiffre d'une "*cinquantaine*" contre "*l'immense majorité évaluée très officieusement*". ASPFM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 2.

- 26) Le Conseil général, sorti des élections de mai 1918, se compose comme suit :

Groupe socialiste (22)

Louis Schelling (Président), Ariste Naine (Secrétaire), Julien Dubois (2^e secrétaire), Francis Junod (Questeur), Ernest Augsburger, Léon Bauer, Camille Brandt, William Cosandier, Walter Dellenbach, Georges Dubois-Lemrich, Edmond Ernst, Fritz Eymann, Walter Fatton, Paul Graber, Henri Hertig, Charles Jacot, Arthur Luginbuhl, Ernest Robert, Louis Robert, Numa Robert-Waelti, Armand Sandoz, William Vuagneux.

Groupe radical (13)

Gottfried Scharpf (2^e vice-président), Dr Arnold Bolle (Questeur), Jules Beljean, Dr Alfred Benoît, Dr Eugène Burkart, Alexandre Calderari, Jean Erné, Ernest Greuter, Ulysse Hainard, Louis Haenggi, Georges Launer-Matile, Albert Matthias, Dr Tell Perrin.

Groupe libéral (6)

Dr Henri Monnier (1^{er} vice-président), Paul Buhler, Louis Dubois, Ernest Lambelet, Théophile Payot, Henri Perrenoud.

AVC. *Rapport du CC 1918. Administration générale*, p. 3-4; l'appartenance politique est tirée de : *Senti* no 102, 6 mai 1918, p. 3.

La lettre expliquant la décision des radicaux comporte 11 signatures sur les 13 que compte le groupe radical, les autres n'ayant sans doute pas pu être atteints pendant la journée. On y trouve entre autres le nom d'Arnold Bolle. L'interpellation libérale est signée : Payot, Lambelet, Perrenoud, Buhler. AVC. PV CG, 6^e séance, 11 novembre 1918, p. 139-140.

- 27) *Id.*, p. 142-143; en cas de procès contre la Commune, ajoute Eymann, "*ce sont les capitalistes qui paieront !*".

- 28) *Id.*, p. 143.

- 29) La lettre des radicaux — lue en début de séance par le président du Conseil, Louis Schelling — est très claire : "*Toute collaboration est actuellement impossible avec les auteurs responsables des mesures illégales exécutées délibérément ces jours en notre ville. [...] Les dirigeants actuels [...] subordonnent l'intérêt général de la cité à la poursuite de visées bolchévistes contre lesquelles nous protestons.*" *Id.*, p. 139.

- 30) ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 1; ce sont les représentants des branches annexes et des parties détachées de la montre.

31) Cf. : NOTES V, p. 84, note 8).

32) ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 2-3 ; la première proposition est présentée par Lucien Braunschweig, la seconde par le Comité qui prévoit en outre de renvoyer les délégations ouvrières au Bureau du syndicat ; elle rassemble 71 voix contre 4 à la première (il n'est pas précisé si le reste des personnes présentes s'abstient, n'a pas le droit de vote...). L'assemblée décide aussi de tenir une autre réunion le lendemain déjà.

33) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 17 ; la section chaux-de-fonnière de *La Nouvelle Société helvétique* (NSH) est fondée en 1917 et compte une trentaine de membres. Témoinant de l'état d'esprit qui règne ce 11 novembre, l'auteur note que l'annonce de la réunion rassura les "vénérables du parti" radical qu'il avait rencontrés l'après-midi à la rédaction du *National Suisse* et qui, "frappés de stupeur", se demandaient ce qu'allaient "faire les partis bourgeois contre ce mouvement révolutionnaire."

Notons — comme l'a fait Mauro CERUTTI en ce qui concerne Genève in VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 175 — que Bolle et ses amis n'agissent pas, comme le prétend Gonzague de Reynold, sous l'effet de la circulaire qu'il aurait envoyée, le 7 novembre, à toutes les sections de la NSH pour les encourager à créer des "gardes" ou "unions civiques". Gonzague DE REYNOLD *Mes mémoires*. T. I-III. Genève, Ed. Générales, 1960-1963, 3 vol. (Le monde, les hommes et les idées.), t. III : "*Les cercles concentriques. Jugements et prévisions*", 756 p. ; p. 340. Bolle n'en fait nulle part mention ; à moins que ce ne soit là cette "volonté supérieure à la sienne" ?...

Notons enfin qu'au Locle aussi, se créa un groupement semblable à l'UH, *La Ligue "Ordre et Liberté"* ; elles fusionneront à la fin de 1919 pour donner naissance au *Parti Progressiste National* (PPN) qui englobera les partis libéral et radical de l'époque. Arnold BOLLE *Vie civique et politique*, op. cit., p. 86.

34) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 17-18 ; l'auteur prétend que Challandes "n'a jamais pris part à la moindre action politique" ; pourtant il reconnaît que l'industriel rejoint la réunion avec des membres du parti radical.

C'est le Préfet qui précise qu'il accompagne le Comité de l'*Association patriotique radicale*, décidé à soutenir les initiatives de la NSH. AEN. GG RP, p. 2.

En ce qui concerne la "garde civique", Bolle ne dit pas que la décision est prise le matin à Neuchâtel ; il dit seulement que l'idée est retenue mais qu'aucune décision n'est prise ce soir-là, ce qui laisse entendre que le lendemain, lorsque la

création de la "garde" sera annoncée à la manifestation, ce sera sous la pression populaire. En plus des procès-verbaux du SPPM qui infirment cette thèse, le Préfet affirme que toutes les décisions qui seront rendues publiques mardi (l' "*envoi d'une délégation au Conseil d'Etat, pour le prier d'assurer, par tous moyens légaux, la liberté du travail*" et l' "*organisation d'une Garde civique ayant pour objectif d'appuyer moralement les troupes éventuellement appelées par le Conseil d'Etat, de leur créer une atmosphère de chaude sympathie.*") sont déjà prises lundi soir à la réunion de la NSH. Id., p. 2-3. Rappelons que les participants à la réunion du SPPM sont au courant de la décision prise à ce propos par le Conseil d'Etat lundi matin (ASPPM. PV AG du 11 novembre 1918, p. 2) et, bien qu'aucun document ne l'atteste, il ne fait pas de doute qu'il en va de même pour Bolle et ses amis : ils sont sans doute bien décidés à l'appliquer, mais de manière prudente (d'où le projet de manifestation).

- 35) Stauffer avait annoncé la veille au Conseil général la décision du Comité de grève de ne couper la force électrique aux entreprises qu'à partir de 6 h. 00 du matin. AVC. PV CG, 6^e séance, 11 novembre 1918, p. 143.

Quant au nombre de grévistes ce mardi matin dans les entreprises les plus importantes de l'horlogerie, nous disposons de deux sources. Premièrement, la statistique du SPPM. Celui-ci donne un total de 4 634 ouvriers et employés travaillant dans les fabriques rattachées au syndicat. 1 380 d'entre eux travaillent avec moteur. Le SPPM affirme que 1 441 salariés n'ont pas fait grève; ce qui nous donne, sur le papier, 3 254 grévistes, c'est-à-dire 70 o/o du total. Mais pour le SPPM, seuls 1 813 travailleurs (39 o/o) auraient fait la grève. Pourquoi ? parce que, selon le syndicat, les 1 380 ouvriers travaillant avec moteur ont été *forcés* d'arrêter leur labeur ! ASPPM PV AG du 12 novembre 1918, p. 1. Ce raisonnement nous paraît oiseux car les grévistes réduits à une proportion de 4 sur 10 travailleurs n'auraient jamais pu imposer la grève; ou alors en utilisant la force : pourtant, il n'est fait nulle part mention de bagarres aux portes des entreprises. La seconde source va nous aider à y voir plus clair; ce sont les chiffres donnés par le Préfet : 4 600 ouvriers et employés au total (il ne distingue pas ceux qui travaillent avec moteur). 1 700 (36,9 o/o) auraient travaillé. Mais — détail important que la statistique du SPPM ne donne pas — 50 o/o (850) d'entre eux seraient des employés (personnel de bureau, etc.), ce qui n'est pas surprenant car ils appartiennent à une couche de salariés moins politisés que les ouvriers de la production. AEN. GG RP, p. 3. (Si l'on garde la même proportion pour le chiffre de non-grévistes (1 441) donné par le SPPM, cela fait quelque 720 ouvriers qui n'ont pas fait grève.)

- 36) *FAC* no 264, 15 novembre 1918, p. 3.

Rappelons que dès le 11 novembre, sur ordre du Conseil fédéral, les employés de la Confédération sont soumis à la juridiction militaire et que le fait de grève constitue un délit. *Feuille fédérale* de la Confédération suisse, 1918 — 70^e année, volume V, p. 70

Alors qu'au plan national les employés des PTT ne participent pas en masse à la grève (VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 34), à La Chaux-de-Fonds ils sont parmi "les grévistes les plus décidés". *Mont* 1919, p. 59.

Aux CFF, sur les 200 employés, seuls 10 chefs ne font pas grève. *Senti* no 88, 16 avril 1919, p. 1.

- 37) *Mont* 1919, p. 59.

BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 18.

- 38) BVC. DOC POL 1918/8 "APPEL AUX SUISSES", tract signé : *Association patriotique radicale*; impr., s.l.n.d., 12x28 cm. .

Ce tract a sans doute été écrit le 11 novembre au soir lors de la réunion du Comité de l'Association qui rejoint — comme on l'a vu — l'assemblée de la NSH; il est en effet reproduit dans *Le National Suisse* daté du 12 novembre et imprimé la veille. *NS* no 263, 12 novembre 1918, p. 3.

- 39) BVC. DOC POL 1918/8 "APPEL AUX SUISSES", tract cit. "Même s'ils le voulaient, les chefs actuels du mouvement ne pourraient répondre de l'issue du conflit déchaîné par eux; nombreux hélas, sont les exemples d'un mouvement populaire qui déborde la volonté de ses dirigeants et livre bientôt la cité au désordre et à l'anarchie."

- 40) *Ibid.* N.B. : tous les passages soulignés le sont dans le texte.

- 41) *NS* no 263; 12 novembre 1918, p. 1-2; impossible de résister à la tentation de citer ce morceau d'anthologie emprunté à *La Suisse* par le quotidien chaux-de-fonnier : "Aujourd'hui ces factieux de Romands se dressent contre le bolchévik. C'est la revanche de l'esprit latin, que l'on prétend superficiel et flottant, parce qu'il ne se noie pas dans un verre de bière."

- 42) *Ibid.*; ainsi, à propos des drapeaux fêtant l'armistice : "Quelques citoyens, possesseurs d'un drapeau allemand, se posèrent la question de le mettre en berne, cravatté de crêpe. Mais ils se rappelèrent à temps que les vaincus ont droit au respect

NOTES VI

lorsqu'ils tombent. Alors, au lieu de drapeau allemand, ils prirent un drapeau communal et lui mirent l'insigne de deuil. La Commune de La Chaux-de-Fonds, par ses autorités et ses meneurs, fait tache dans l'allégresse générale."

- 43) VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 39-40; sur les mensonges de toutes sortes, cf. : *Id.*, p. 41.

①

- 44) Constant FREY *La grève générale de 1918. Légendes et réalités*. Préf. de Georges Diacon et Jean Móri. Genève, Ed. Générales, 1968, 219 p. (Le monde, les hommes et les idées.), p. 139.

- 45) AVC. RCC, 52e séance, 12 novembre 1918, p. 236; c'est Breguet qui nous l'apprend. Il affirme en outre qu'il avait, pour sa part, "l'idée" qu'il fallait interdire officiellement toute manifestation. *Id.*, p. 236-237.

- 46) BVC. DOC POL 1918/8 "UNION HELVETIQUE — Citoyens Suisses !", tract signé : *Union Helvétique*, impr., s.l.n.d., 13x21,5 cm. .

- 47) BVC. DOC POL 1918/8 "Provocation", tract signé : *le comité de grève*, multigr., s.l.n.d., 19,5x30 cm. ; l'exemplaire conservé est très peu lisible.

- 48) AVC. RCC, 52e séance, 12 novembre 1918, p. 236.

- 49) *Id.*, p. 237.

- 50) *Ibid.*; la proclamation est en outre jugée "partiale".

AEN. GG, télég. du 12 novembre 1918 du Conseil Communal (ChxdFds) au Conseil d'Etat (Neuchâtel).

Notons que le lendemain les conseillers socialistes feront connaître, par télégramme, leur refus d'afficher la proclamation. AEN. GG, télég. du 13 novembre 1918 du Conseil Communal (ChxdFds) au Conseil d'Etat (Neuchâtel), et que cette décision viole l'art. 33 — avant-dernier alinéa — de la Loi neuchâteloise sur les Communes quant à l'obligation pour ces dernières d'afficher et de publier les actes officiels. AVC. RCC, 54e séance, 13 novembre 1918, p. 241-242.

- 51) BVC. DOC POL 1918/8 "Provocation", tract cit.; où *La Persévérante* et les bannières syndicales sont convoquées.

②

- ① Ce mémoire n'étant pas une étude de la presse, nous renvoyons à Bernard ANTENEN La presse romande et la grève générale de 1918. Mémoire de licence de la Faculté des Lettres de Lausanne (1961), 52 p.

- ② Nous n'avons pas le chiffre de participants à cette manifestation. Cependant, elle devait être importante si l'on songe que le meeting de la veille rassemblait 3000 personnes.

- 52) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 19; l'auteur note que le groupe attira dans son sillage beaucoup de gens qui se trouvaient sur la rue.
- 53) Id., p. 19-20; autre orateur : Aloïs Micol.
FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3.
 Bolle parle de 5 000 à 6 000 personnes, la *Feuille d'Avis* de... 2 000; et pourtant le journal n'est de loin pas défavorable aux patriotes.
- 54) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 20; notons que Bolle prétend que l'appui à la "garde civique" fut reçu avec "stupéfaction". Sa mémoire lui joue encore un tour puisqu'il expliquera lui-même, quelques jours plus tard, que la décision fut emportée après le témoignage des ouvriers. *AVC. PV CG*, 8^e séance, 30 décembre 1918, p. 226. Il n'y avait donc rien de "stupéfiant" à ce que les manifestants fussent favorables à la "garde". Il est vrai que Bolle ne reconnaît pas que la décision avait été prise la veille déjà...
- 55) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 20; c'est le Pasteur Moll qui le leur dit.
- 56) *ASPPM. PV AG* du 12 novembre 1918, p. 1; les formules de protestation ont aussi pour fonction de s'opposer à une formule de la FOMH en faveur de la grève. Mais nous ne les avons pas retrouvées.
 Quant à la formule patronale, les Archives de la Ville n'en ont conservé qu'une seule, celle de la fabrique de boîtes *Jean Humbert et Cie* portant 13 signatures d'ouvriers réclamant, pour dédommagement de l'impossibilité de travailler, une somme de 596,40 francs. *AVC. GG*, lettre du 27 novembre 1918 de la maison *Jean Humbert et Cie* (ChxdFds) au Conseil communal (ChxdFds), pièce 4 148; notons que le 31 janvier 1919, la FOMH fera savoir que 5 des 13 signataires décidaient "purement et simplement" de retirer leur réclamation. *AVC. GG*, lettre du 31 janvier 1919 de la FOMH (ChxdFds) au Conseil communal (ChxdFds), pièce 341.
- 57) *ASPPM. PV AG* du 12 novembre 1918, p. 2; "Enfin ne pas ignorer l'Union belvétique qui s'est organisée dans notre ville et se tenir en contact avec cette société.", c'est Lucien Braunschweig qui parle. "M. Courvoisier donne connaissance des dispositions prises par l'Union belvétique pour organiser un vaste mouvement populaire [et] demande [d'appuyer] cette société, [de l'assurer] de notre sympa-

thie."

58) AVC. RCC, 53^e séance, 12 novembre 1918, p. 237-238; les membres de l'UH se présentent d'emblée au nom d'une "*fraction importante de la population, ouvrière et bourgeoise, qui a manifesté cet après-midi [...]*".

59) Id., p. 238-239.

60) Id., p. 241.

61) Id., p. 239 et 241.

62) Id., p. 240.

63) NS no 265, 16 novembre 1918, p. 3.

L'Almanach du Montagnard qualifie la polarisation politique de "*magnifique réveil de l'esprit civique*" : "*tout le monde s'embrigadait dans un camp ou dans l'autre, et arborait ou le ruban rouge de l'internationale ou les couleurs fédérales.*" *Mont* 1919, p. 59-60.

64) AVC. RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 244; on y apprend que certains patrons obligent des apprentis à travailler la nuit. (Entre autres, une fabrique de ressorts, la société *Union*. *Senti* no 121, 28 mai 1919, p. 1-2.)

FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3; c'est un appel des pasteurs qui est tiré chez *Robert-Tissot* en nombre suffisant d'ailleurs puisqu'il sera distribué l'après-midi du 13. BVC. DOC POL 1918/8 "*les autorités de l'Eglise Nationale et de l'Eglise Indépendante à la population de La Chaux-de-Fonds*", tract non signé, daté : 12 novembre 1918, ChxdFds, Imp. Robert-Tissot, 20x27 cm. .

Les grévistes coupent — au sens propre : en cisillant les câbles ! — le courant à deux autres imprimeries : *Lafranchi* et *Bugnon*. *Senti*, no 181, 28 mai 1919, p. 1-2.

Malheureusement, *Le National Suisse* parvient à déjouer l'attention du Comité de grève en imprimant un autre tract — non daté mais qui rapporte des événements dont le plus récent remonte au 12 novembre en fin de journée. Ce tract sera distribué mercredi. BVC. DOC POL 1918/8 "*'Notre' Conseil Communal*", tract cit.

65) ASPPM. PV AG du 13 novembre 1918, p. 3; "*Des sévices ont eu lieu sur certains*

points.”

66) Ibid.

Impar no 11 647, 15 novembre 1918, p. 4.

NS no 264, 15 novembre 1918, p. 2.

67) AVC. RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 244.

68) Ibid., dixit Alber. Les délégués menacent également de prendre des mesures plus énergiques si les patrons profitaient encore une fois de faire tourner des machines pendant la nuit. Mais, il faut toutefois remarquer que le but de la grève reste à leurs yeux trouver des “*hommes nouveaux*” (Forster). Id., p. 243-244.

69) Id., p. 241.

AVC. GG, télég. du 12 novembre 1918 du Conseil d'Etat (Neuchâtel) au Conseil communal (ChxdFds), pièce 3 961.

70) AVC. RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 242; Stauffer dixit.

AEN. GG RP, p. 4.

71) AVC. RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 244; Breguet dixit, appuyé par Staehli : “*Il faut chercher tous les moyens d'éviter le désordre.*”

Comme à leur habitude, les socialistes prennent alors deux décisions qui s'équilibrent, de leur point de vue : ils confirment leur refus d'afficher la proclamation. AEN. GG, télég. du 13 novembre 1918 (14 h. 45) du Conseil communal (ChxdFds) au Conseil d'Etat (Neuchâtel), après lui avoir envoyé un autre message lui annonçant l'entrevue de conciliation. AEN. GG, télég. du 13 novembre 1918 (14 h. 35) du Conseil communal (ChxdFds) au Conseil d'Etat (Neuchâtel).

72) BVC. DOC POL 1918/8 “*La Cbaux-de-Fonds, le 12 novembre 1918 — Bulletin du Comité de grève*”, tract signé : *le Conseil de grève*, impr., 14x20,5 cm. .

73) Cf. : les remarques de la note 52). En ce qui concerne la manifestation ouvrière de ce mercredi, Bolle prétend qu'elle rassemblait 1 000 à 1 200 grévistes. BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 21. Ce chiffre est sans aucun doute bien en-dessous de la vérité : alors que jeudi 14 la radicalisation n'est pas plus forte que mercredi, la manifestation ouvrière regroupe 4 000 à 5 000 personnes selon Humbert-Droz. JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 282.

74) AVC. RCC, 54^e séance, 13 novembre 1918, p. 248-250; les 3 délégués sont : Jeanneret, L'Eplattenier et... le Dr Eugène Bourquin fils, celui-là même qui, chef local des *Jeunesses nationales* (fascistes), mourra terrassé par une crise cardiaque au sortir d'un meeting d'extrême-droite que Musy était venu animer à La Chaux-de-Fonds en 1937 et qui s'était terminé en bagarres avec des manifestants anti-fascistes. Cette mort accidentelle — l'autopsie l'a prouvé — qu'on fera scandaleusement passer pour un meurtre sera le prétexte à l'interdiction de la section neuchâteloise du Parti communiste... votée par le peuple en avril 1937. *Les Socio*s, op. cit., p. 35-36.

75) *FAC* no 264, 15 novembre 1918, p. 3; le quotidien parle de plus de 150 paysans; Bolle prétend qu'ils étaient 300. BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 21.

76) BVC. DOC POL 1918/8 " 'Notre' Conseil Communal", tract cit.

77) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 21.
FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3.

78) Ibid.

ASPPM. PV AG du 13 novembre 1918, p. 4.

BVC. DOC POL 1918/8 " 'Notre' Conseil Communal", tract cit.

L'Eplattenier déclara au Conseil que ce tract avait été distribué par des gens aux ordres de l'UH mais que cette distribution n'avait pas été décidée par les instances officielles. AVC. RCC, 55^e séance, 13 novembre 1918, p. 253.

79) ASPPM. PV AG du 13 novembre 1918, p. 2 (c'est nous qui soulignons); le message est reçu à midi.

BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 21; l'auteur rapporte l'entrevue en ces termes : "Nous le 11^e Conseil d'Etat I mettons au courant des événements de la veille à La Chaux-de-Fonds et le supplions de ne pas envoyer la troupe en notre ville. Le président [Alfred Clottu] nous informe de l'intention qu'avait eue notre pouvoir exécutif cantonal de demander un régiment d'infanterie pour La Chaux-de-Fonds, mais que si nous assumons la garantie qu'il n'y aura pas de troubles le gouvernement renoncera à cette mesure. Avec une entière conviction et un aplomb imperturbable, je déclare : 'Nous le garantissons'."

Voici la réponse à la demande du Conseil d'Etat :

"Attirons attention avec cavalerie landwebr excellente troupe pour assurer ordre stopp D'après télégramme D.M.F. 11 novembre êtes en droit mobiliser

cette troupe

Unterstabschef Perrot"

AEN, GG, télég. du 13 novembre 1918 de l'Armeestab (Bern) au Gouvernement cantonal (Neuchâtel).

- 80) BVC. DOC POL 1918/8 "*Les autorités de l'Eglise...*", tract cit.

BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 22.

- 81) ASPPM. PV AG du 13 novembre 1918, p. 1-2; l'assemblée est encore très nombreuse car s'y sont joints des représentants des parties annexes de la montre : fabricants de cadrans, ressorts, décorateurs, etc.

- 82) Id., p. 4. Le terme lock-out n'est, en effet, pas consigné au procès-verbal de la séance. Néanmoins nous pensons pouvoir affirmer qu'il s'agit bien de cela : ainsi, le Préfet notera — à propos de la rencontre entre le Comité de grève et celui de l'UH, jeudi matin — : "*Le Comité de grève demande] que le ISPPMJ ne donne pas suite à sa menace de lock-out*", puis — plus loin — : "*Lock-out — A la suite de l'intervention de l'UH] le ISPPMJ a renoncé à mettre à exécution sa menace de lock-out*". AEN. GG RP, p. 4. Il est clair que la proposition du Comité du SPPM est plus habile : la fermeture décidée pour le jeudi matin laissera planer le doute. Ainsi, Courvoisier — mis au courant de décisions qui viennent d'être prises par le syndicat patronal — laissera tomber en fin de discussion de "conciliation" ce mercredi après-midi : "*Si la grève doit continuer, la majorité des fabricants a décidé la fermeture des fabriques*". AVC. RCC, 55^e séance, 13 novembre 1918, p. 255.

- 83) VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 35.

L'attitude des Conseillers socialistes se résume parfaitement bien dans le discours d'ouverture de Stauffer : "*Le but de la réunion est de rapprocher les deux comités qui sont en lutte; J'ai fait appel à l'esprit d'entente dans la discussion qui va suivre*". AVC. RCC, 55^e séance, 13 novembre 1918, p. 250.

- 84) Id., p. 250-254. Les responsables ouvriers opposent les mêmes arguments à la 2^e proposition des bourgeois qui est de faire voter une seconde fois les travailleurs des fabriques mais à bulletin secret. A ce propos, notons qu'au Locle, le Comité de grève organisera une deuxième consultation dont le résultat est une bonne preuve de la radicalisation qui s'est opérée après deux jours de grève (un phénomène qui aurait sans doute pu être constaté à La Chaux-de-Fonds) : alors que

lundi, lors du premier vote, 2 300 travailleurs s'étaient prononcés pour la grève et 9 contre, mercredi la consultation — qui motive plus d'ouvriers — donne : 2 400 pour, 1 contre. AEN. GG "Quelques questions à la Ligue 'Ordre et Liberté'", tract signé : Comité de grève, impr., s.l.n.d., 20x27 cm. .

- 85) AVC. RCC, 55e séance, 13 novembre 1918, p. 254; les grévistes n'acceptent que la deuxième des 4 revendications de l'UH, les 2 dernières étant la distribution du courant électrique une moitié de la journée pour ceux qui veulent travailler ou, sinon, rien que 2 heures par jour pour imprimer un journal de chaque parti (la première revendication concernait la votation populaire).

- 86) AVC. RCC, 55e séance, 13 novembre 1918, p. 251-252.

- 87) Id., p. 252 et 255.

Le lendemain matin, il y aura une seconde entrevue entre le Comité de grève et l'UH.

- 88) RUFFIEUX *La Suisse...*, op. cit., p. 71.

GAÜTSCHI *Der Landesstreik...*, op. cit., p. 318 ss.

- 89) FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3.

ASPPM. PV AG du 14 novembre 1918, p. 3.

L'Agence Télégraphique Suisse annonce la nouvelle vers 8 h. 00 du matin. *Mont 1919*, p. 60; *l'Almanach* affirme que certains ouvriers ne seront pas encore convaincus jusque tard dans la soirée.

- 90) AVC. RCC, 56e séance, 14 novembre 1918, p. 256. En réalité, le Conseil ne sera avisé officiellement de la décision du CAO qu'à 16 h. 30. AVC. GG, télég. du 14 novembre 1918 du Conseil d'Etat (Neuchâtel) au Conseil communal (ChxdFds), pièce 3 975.

- 91) AVC. RCC, 56e séance, 14 novembre 1918, p. 256.

- 92) Id., p. 256-257.

- 93) Id., p. 257.

A propos de ces futures relations patrons-ouvriers, il est intéressant de citer ce passage d'Arnold Bolle : "Je revis par le souvenir nos séances de l'Union Helvétique".

que dès le jeudi soir et tous les soirs suivants [...] séances au cours desquelles nous sommes remontés aux sources du mal, à la guerre, à la misère à l'injustice d'un régime dont nous autres bourgeois n'avions certainement pas réalisé la portée. Et nous ébauchions gauchement des solutions, et nous comprenions bien que des réformes de structures devraient transformer le capitalisme. Mais il fallait s'en entretenir avec les adversaires.

Ce sont restés des projets. Mais j'évoque avec émotion les conversations que nous eûmes, Challandes et moi, avec le farouche adversaire Marc Alber, dont la totale sincérité était évidente. De ces contacts, nous avons acquis la conviction que les barrières politiques qui nous divisent devaient s'abaisser pour permettre le contact humain." BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 23.

Ce passage exprime bien ce que Marc Vuilleumier dit de l'"ouverture" aux problèmes sociaux que la grève provoqua dans certains milieux de la bourgeoisie. VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 37.

- 94) NS no 265, 16 novembre 1918, p. 3.

JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 282; l'auteur donne 4 000 à 5 000 personnes.

Bolle prétend qu'il n'y en avait que 300 à 400... BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 22.

- 95) JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 282.

VUILLEUMIER *La grève générale...*, op. cit., p. 36.

- 96) BOLLE *Une page d'histoire...*, op. cit., p. 22; la manifestation était "énorme".

Comment s'empêcher de citer ce compte-rendu de la *Feuille d'Avis* :

"La fanfare joue l'hymne national, un souffle passe dans l'air, un émoi s'empare de la foule, tous les hommes se sont découverts alors que [...] s'agitent les cinq drapeaux de l'Union Helvétique, modestes cinq drapeaux fédéraux auxquels vont les regards de la foule. [...]"

Au Stand, c'est tout le peuple, le grand peuple; c'est la foule innombrable telle que jamais n'en vit La Chaux-de-Fonds, elle acclame la Patrie, et l'ordre, et la liberté !". FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3.

- 97) ASPPM. PV AG du 14 novembre 1918, p. 3; d'abord une mesure financière en prorogeant la date d'échéance du paiement de l'impôt communal sans surtaxe ou le payer en mains de la Préfecture ou de la Banque cantonale (un télégramme est envoyé au Conseil d'Etat pour lui demander conseil mais nous n'avons pas trouvé de réponse. AEN. GG, télég. du 14 novembre 1918 du SPPM (ChxdFds) à

M. Clottu, Président du Conseil d'Etat (Neuchâtel).

Finalement, c'est la Commune elle-même qui décidera, le 15 novembre, de repousser la date d'échéance de l'impôt au 5 décembre, sans surtaxe. AVC. RCC, 57^e séance, 15 novembre 1918, p. 259.

Ensuite, les patrons envisagent les mesures judiciaires et l'on voit, à ce propos, l'utilisation qu'ils entendent faire de l'UH. En effet, l'avocat consulté leur conseille de faire intenter quelque action que ce soit contre la Commune par l'UH afin d'en utiliser l'impact politique (et en réalité pour ne pas ternir l'image qui veut qu'un syndicat patronal ne fasse pas de politique...). ASPPM. PV AG du 14 novembre 1918, p. 3.

Autant que nous le sachions, le projet patronal s'arrêtera là et les Conseillers socialistes seront finalement condamnés par la Justice militaire.

- 98) Id., p. 4; est-il besoin de préciser qu'il existe mille manières de harceler un militant syndical actif dans l'entreprise jusqu'à le faire démissionner. Mais à notre connaissance, il n'y a pas eu un nombre significatif de ces départs "volontaires".
- 99) Id., p. 4-5.
- 100) Ibid.; ce calcul approximatif est basé sur les chiffres donnés en NOTES I, note 18 b), p. 51.
- 101) JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 282-283.
- 102) FAC no 264, 15 novembre 1918, p. 3.
- 103) IMPAR no 11 647, 15 novembre 1918, p. 4.
- 104) BVC. DOC POL. 1918/8-12 "A la population de La Chaux-de-Fonds", affiche signée : Conseil Communal, datée : 15 novembre 1918, impr., grand format. Le Conseil met l'accent sur le fait qu'il a réussi, d'après lui, à éviter la venue de l'armée :
"Le Conseil Communal remercie la population pour l'ordre et la discipline qu'elle a observés pendant la grève générale.
Notre conviction que la tranquillité et la libre manifestation de toutes les opinions pouvaient se faire dans notre ville sans avoir recours à la force armée, est pleinement confirmée.
C'est toujours dans le respect de toutes les opinions et dans la compréhension

NOTES VI

des aspirations démocratiques que l'on évitera tout ce qui est de nature à provoquer des troubles."

Ce même jour le Conseil, après un vote à 4 voix contre 3, décide de payer aux grévistes de la Commune le salaire des 4 jours de grève. *AVC. RCC*, 57^e séance, 15 novembre 1918, p. 259.

- 105) *AEN. GG*, télég. du 15 novembre 1918, du Cdt territorial II (Bern) au Département de Police (Neuchâtel).

A ce propos signalons que les seuls incidents connus durant ces journées sont, mis à part ceux qui ont déjà été signalés dans le texte :

Samedi 9 : un jeune homme aurait vu l'emblème patriotique qu'il portait à sa boutonnière être arraché par deux grévistes. *NS* no 263, 12 novembre 1918, p. 2; un militant socialiste aurait en outre arraché des bulletins de nouvelles que portait un enfant. *FAC* no 264, 15 novembre 1918, p. 3.

Mercredi 13 : un passant aurait arraché — une troisième fois — un bulletin de nouvelles de *La Sentinelle* et, poursuivi par des militants ouvriers, aurait dû se réfugier dans un corridor... *Ibid.*

- 1) JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 286-287.
Senti no 88, 16 avril 1919, p. 1-2; les prévenus sont, outre Humbert-Droz, Yersin, Méroz, Mayor, Rognon, Guilloud et Ducommun.
- 2) Les inculpés sont, outre les Conseillers socialistes, Zehnder, Gyssler, Wirth — employés aux SI — et Brunner, leur responsable syndical. *Senti* no 120, 27 mai 1919, p. 4.
 Ils sont tous accusés d'avoir empêché le fonctionnement des services publics; les employés des SI, d'avoir en outre saboté des installations électriques en coupant l'électricité pendant la nuit du 12 au 13 novembre. Les Conseillers socialistes sont aussi accusés de ne pas avoir montré assez de diligence dans l'appel à la mobilisation du 11 novembre. *Senti* no 121, 28 mai 1919, p. 1-2.
- 3) *Senti* no 122, 30 mai 1919, p. 1; à côté d'Alber, il y a Julien Dubois, Itten, Adamir Sandoz, Cosandier et Forster. Des PTT sont prévenus Glauser, Imhof, Ritter et Gottlieb Rohr, président de l'Association des employés de la poste. Comme à Alber — le "chef" de la grève à La Chaux-de-Fonds —, on reproche à Rohr d'avoir été le principal instigateur de la grève malgré l'ordonnance édictée par le Conseil fédéral le 11 novembre.
- 4) Voici les noms des condamnés et les peines infligées :
 Humbert-Droz : 3 mois de prison, moins 48 jours de préventive; Ducommun (il portait le drapeau rouge lors de la manifestation du 14 novembre) : 8 jours (déjà subis en préventive); Justin Stauffer : 250 francs d'amende; les trois autres Conseillers : 200 francs chacun; Alber : 100 francs; Gottlieb Rohr : 100 francs; Mayor et Rognon : chacun 50 francs; Zehnder : 25 francs; Brunner : 10 francs. *Senti* no 89, 17 avril 1919, p. 1; no 121, 28 mai 1919, p. 2; no 122, 30 mai 1919, p. 1.
- 5) JHD *Mémoires...*, op. cit., p. 288.
- 6) Marc VUILLEUMIER et al. *La grève générale de 1918 en Suisse*, op. cit., p. 57.
- 7) AEN. *GG RP*, p. 2-3.
- 8) BVC. DOC POL 1918/8-12 "A la population de La Chaux-de-Fonds", affiche signée : Conseil communal, datée : 15 novembre 1918, impr., grand format.

Annexe I

Exportation de 1891 à 1918.

Année	Nombre de montres et de mouvements finis	Montres, mouv. finis et boîtes finies Valeur Fr.	Total de l'exportation de l'horlogerie Valeur Fr.
1891	4,347,316		103,397,053
1892	4,026,714		93,703,150
1893	4,191,002		93,793,721
1894	4,373,075		90,663,795
1895	4,737,087		94,635,392
1896	5,346,345		103,508,301
1897	5,487,298		103,765,315
1898	5,792,169		109,208,381
1899	6,718,428		110,815,733
1900	7,314,270		120,193,049
1901	8,044,361		128,319,902
1902	7,344,862		118,679,002
1903	7,393,385		116,445,373
1904	8,005,203		121,015,798
1905	9,106,704		131,290,418
1906	9,990,272	141,226,897	150,401,527
1907	9,930,963	139,652,125	149,267,698
1908	8,576,161	121,200,046	129,296,578
1909	8,959,110	117,611,800	125,975,155
1910	10,416,885	135,848,930	147,017,366
1911	12,057,929	151,988,152	164,026,760
1912	12,545,029	160,243,674	173,773,093
1913	13,815,727	169,030,344	183,049,199
1914	10,019,005	110,845,250	120,813,099
1915	13,877,456	125,294,191	136,607,936
1916	17,998,775	192,868,017	207,576,764
1917	16,821,782	198,703,587	210,946,819
1918	15,395,542	206,580,762	215,270,887

CSH Trente-sixième rapport du Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie et des industries annexes : Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et boîtes à musique (Société Intercantonale des Industries du Jura transformée) — Année 1918, p. 23.

Annexe II

Rang	Pays	1918 Fr.	1917 Fr.	Rang en 1917	Rang	Pays	1918 Fr.	1917 Fr.	Rang en 1917
1.	Etats-Unis . .	45.549.999	34.675.622	1	14.	Danemark . .	4.874.553	5.813.199	10
2.	Angleterre . .	42.410.201	26.164.131	3	15.	Turquie d'Eur.	4.813.152	4.244.216	14
3.	Allemagne . .	15.704.602	14.113.200	5	16.	Canada	3.706.353	3.602.283	15
4.	France	9.215.919	17.446.415	4	17.	Norvège	3.233.050	4.562.321	13
5.	Indes britann.	7.760.231	8.370.416	7	18.	Egypte	2.966.825	1.777.675	20
6.	Espagne . . .	7.519.058	8.234.105	8	19.	Australie . . .	2.634.162	2.201.024	18
7.	Suède	6.590.274	9.561.283	6	20.	Grèce	2.151.529	1.892.694	19
8.	Autriche . . .	6.540.696	805.517	25	21.	Bulgarie	2.102.795	1.635.379	21
9.	Japon	6.377.496	5.475.718	11	22.	Bésil	1.999.532	1.154.941	23
10.	Chine	6.341.495	3.091.752	17	23.	Russie	1.612.828	27.115.572	2
11.	Italie	6.264.358	8.129.982	9	24.	Indes néerl. . .	1.179.469	—	26
12.	Argentine . .	5.588.289	3.472.240	16	25.	Portugal	1.134.032	1.202.504	22
13.	Hollande . . .	5.230.455	4.860.838	12					

CSH Trente-sixième rapport du Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie et des industries annexes : Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et boîtes à musique (Société Intercantonale des Industries du Jura transformée) — Année 1918, p. 14.

Annexe III

Mouvement les membres pendant les 25 dernières années
(Tableau Graphique)

Année	Effectif total	Membres de la caisse de maladie
1894	2333	
1895	4629	
1896	4394	
1900	3910	
1901	3757	
1902	4468	
1903	5828	
1904	11,187	
1905	14,510	
1906	17,834	
1907	14,424	
1908	13,110	
1909	13,607	
1910	14,171	
1911	16,382	
1912	16,338	
1913	18,805	
1914	21,321	
1915	55,730	
1916	62,826	
1917	74,966	
1918	84,847	
1919		

Annexe IV

Efficacité de la FOMH à La Chaux-de-Fonds (1916-1918)

	Nombre d'adhérents	Augmentation	Nombre	Nouveaux adhérents Augmentation	représentent, par rapport au nombre d'adhérents au début de l'année
1916 (1 ^{er} janvier)	2 288				
1916 (31 décembre)	4 285	+ 87,2 o/o	1 075		46,9 o/o
1917 (31 décembre)	4 779	+ 11,5 o/o	1 134	+ 5,4 o/o	26,4 o/o
1918 (31 décembre)	5 393	+ 12,8 o/o	1 548	+ 36,5 o/o	32,3 o/o

(chiffres tirés de : FOMH *Rapport 1916*, tab. 7 : *Mouvement des membres en 1916*, p. 16-17; *Rapport 1917*, tab. 6 : *Mouvement des membres en 1917*, p. 14; *Rapport 1918*, tab. 8 : *Mouvement des membres en 1918*, p. 16-17.)

Annexe V

Tab. 12 Mouvements de salaire et grèves depuis 1905.

Année	Nombre des ouvriers ayant par- ticipé aux mouvements	Dont orga- nisés	Nombre des mou- vements	Résultats			Nom- bre des grèves	Résultats		
				Succès	Succès partiel	Sans succès		Succès	Succès partiel	Sans succès
1905	5.000	3.600	69	24	31	14	21	9	7	2
1906	12.000	8.500	130	30	67	28	30	12	10	8
1907	15.870	9.627	146	56	55	26	29	8	10	9
1908	9.001	5.157	101	22	38	19	16	4	3	9
1909	5.080	4.348	66	16	30	11	4	1	2	1
1910	9.757	6.629	87	39	29	6	13	3	4	4
1911	12.051	7.305	108	45	36	12	11	4	5	2
1912	11.711	7.918	108	40	45	6	13	2	9	2
1913	7.169	3.774	77	32	26	7	7	1	3	3
1914	3.058	2.159	50	18	14	7	8	2	4	2
1915	14.370	7.346	89	44	31	7	4	2	2	—
1916	85.078	44.499	356	323	28	—	14	9	3	1
1917	116.113	75.305	644	601	43	—	68	41	19	8
1918	165.449	115.823	767	703	60	4	117	24	91	2
1919	128.269	92.797	727	242	400	82	67	12	47	8

FOMI Rapport pour l'année 1919. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1920, 360 p.; p. 29.

Liste des principales abréviations utilisées dans le texte et les notes

CAO	Comité d'action d'Olten
ChxdFds	La Chaux-de-Fonds
CSH	Chambre suisse de l'horlogerie
FOIH	Fédération suisse des ouvriers de l'industrie horlogère
FOM	Fédération suisse des ouvriers sur métaux
FOMH	Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers
JS	Jeunesse socialiste
LFF	Loi fédérale sur les fabriques
NSH	Nouvelle Société helvétique
PS	Parti socialiste
PSS	Parti socialiste suisse
SI	Services industriels
SPPM	Syndicat patronal des producteurs de la montre
UH	Union helvétique
UO	Union ouvrière
USS	Union syndicale suisse

(NB : les abréviations des documents ou des ouvrages sont indiquées dans la bibliographie)

Sources et indications bibliographiques

A côté des ouvrages cités en notes, cette bibliographie ne prétend nullement être exhaustive; n'y figurent que les documents et les travaux intéressant directement notre sujet et nous ayant été le plus utiles.

1 Sources

11 Sources non publiées

111 Archives de l'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (AEN)

Série "Département de Police", dossier "Grèves no III (Grève générale 1918)" (cité en note : GG)

Ce dossier est en cours d'inventaire; il contient des documents (tracts, rapports de police — filatures, comptes-rendus de meetings, etc. — télégrammes envoyés par le Conseil communal chaux-de-fonnier, etc.) parmi lesquels le rapport du Préfet du district de La Chaux-de-Fonds (cité en notes : RP) sur les événements de la grève.

Série "Département de Police". Dossier "Gardes civiques 1918-1920"

Ce dossier est, lui aussi, en cours d'inventaire.

112 Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds (AVC)

Conseil Communal *Registre des délibérations*. Vol. : mai 1918 — mai 1921, 1 123 p., dactyl., 44 cm. (cité en notes : RCC)

Les Registres du Conseil communal sont une source de grande valeur : ils reproduisent les débats entre Conseillers, leurs décisions, les entrevues avec différentes délégations; on y trouve en outre des indications factuelles, statistiques (nombre d'habitants, etc.).

NB : il existe un très utile répertoire des ordres du jour du Conseil :

Ordre du jour des séances du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds (1885-1956), manus., 35 cm.

Enfin, les pièces relatives à la grève générale (notamment la correspondance adressée au Conseil communal) sont rassemblées dans un dossier — une chemise cartonnée (23x30 cm.) marquée : Division D, section 20, rubrique "Grève générale novembre 1918" — contenu dans le carton d'archives marqué DE — 9 — 1918 (27 cm.). En notes, ce dossier est cité :

Carton DE — 9 — 1918 *Division D, section 20, rubrique "Grève générale novembre 1918"*; puis abrégé : GG.

- 113 Archives de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie — Berne — (AFTMI)

FOM — FOMH La Chaux-de-Fonds (section) *Procès-verbaux (des sections réunies FOMH) — Bureau, Comité général, Assemblées générales — du 6. 12. 1915 au 26. 7. 1921.* Manus., non-paginé, 35 cm. (cités en notes : PV)

Cette source nous a été très utile : elle permet de se faire une idée assez exacte sans doute des conceptions qu'avaient les dirigeants syndicaux chaux-de-fonniers de la lutte sociale et politique; les quelques assemblées générales tenues pendant la période que nous avons traitée nous livrent des indications précieuses sur l'état d'esprit régnant à la base également.

Vu le poids de la FOMH à La Chaux-de-Fonds, la séance du Comité général tenue le 8 novembre 1918 et celle du 11 novembre rassemblent les différents délégués des autres syndicats de l'Union ouvrière.

NB : bien que les procès-verbaux ne soient pas paginés, nous avons indiqué entre parenthèses un no de page, afin de rendre plus aisée la localisation des passages que nous avons utilisés.

Les Archives possèdent aussi les procès-verbaux des différentes sous-sections du syndicat (mécaniciens, monteurs de boîtes, etc.), ainsi que la *Correspondance* échangée entre la section chaux-de-fonnière et les instances centrales de la FOMH.

- 114 Archives du Syndicat patronal des producteurs de la montre — La Chaux-de-Fonds — (ASPPM)

Procès-verbaux des Assemblées générales du SPPM 1917-1927. Vol. 1 : du 21. 12. 1917 au 28. 1. 1927, dactyl., 28 cm. (cités en notes : PV AG)

Un document qui, on s'en doute, nous a été fort utile et que nous avons pu obtenir grâce à la bienveillance de la Direction du Syndicat.

Notons que les assemblées générales tenues entre le 11 et le 14 novembre sont toutes des assemblées extraordinaires.

Rapport de gestion 1919 du SPPM. 28 p., dactyl., 26 cm.

C'est le premier cahier d'une série de 23 autres contenus dans le fonds "Rapports de gestion S.P.P.M. — I 1919-1940".

- 115 Bibliothèque de la Ville — La Chaux-de-Fonds — (BVC)

La Chaux-de-Fonds — Documents politiques (1895-1970) (cités en notes : DOC)

Il s'agit des divers documents (tracts, affiches, brochures, bulletins, etc.) que

la bibliothèque avait recueillis au fil des ans et qui ont été classés par année et par matière (un carton par année, une enveloppe par matière). Un certain nombre d'entre eux ont été versés dans le fichier de la bibliothèque. Mais un certain nombre seulement. Nous avons donc, à chaque fois que nous en citons un, précisé sa cote : POL (année)/(no du document), ce qui rend la recherche plus aisée.

NB : la plupart des documents sur la grève générale (POL 1918/8) sont reliés dans une chemise cartonnée qui se trouve, en principe, dans le carton 1918.

Est-il besoin de préciser que ce fonds de documents est une véritable mine d'or, un témoignage exceptionnel de l'intense vie sociale et politique à La Chaux-de-Fonds.

12 Sources publiées

121 Officielles

AVC. Conseil Général *Procès-verbaux*. Vol. X : période administrative mai 1918 — mai 1921, 1 376 p., (cités en notes : PV CG)

AVC. *Rapport annuel du Conseil Communal au Conseil général sur la gestion et la comptabilité*. Vol. 15 : 1912-1914; vol. 16 : 1915-1917; vol 17 : 1918-1920 (cités en notes : *Rapport du CC*)

AEN. *Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur sa gestion et l'exécution des lois pendant l'année 1918*. (Cités en notes : *Rapports du Conseil d'Etat*)

Feuille fédérale de la Confédération suisse 1918 (70e année) — Volume V, 849 p.

Recensement fédéral de la population du 1er décembre 1920. Résultats par cantons. Fascicule 14 : Neuchâtel-Genève. Pub. par le Bureau Fédéral de Statistique, 231 p. (cité en notes : Recensement 1920)

122 FOMH et PSS

FOMH *Rapport pour les années 1914 et 1915*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1916, 280 p.

FOMH *Rapport pour l'année 1916*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1917, 191 p. (cité en notes : *Rapport 1916*)

FOMH *Rapport pour l'année 1917*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative), 1918, 235 p. (cité en notes : *Rapport 1917*)

FOMH *Rapport pour l'année 1918*. Berne, Imp. de l'Union (Coopérative),

1920, 179 p. (cité en notes : *Rapport 1918*)

Programme du Parti Socialiste Suisse (1904). Version française, impr., s.l.n.d., 12 p.

Rapport annuel du Parti Socialiste Suisse et de la Société suisse du Grütli. Exercice 1914 établi par le Secrétariat du Parti et de la Société. La Chaux-de-Fonds, Imp. Coopérative, 1915, 63 p.

Rapport de gestion présenté par le Secrétariat du Parti Socialiste Suisse au Congrès de Lucerne, les 3 et 4 septembre 1921 — le PSS de 1918 à 1920. La Chaux-de-Fonds, Imp. Coopérative, 1921, 48 p.

123 Témoignages

L'année 1917 à La Chaux-de-Fonds. Art. de Camille BRANDT, Arnold BOLLE, Jules HUMBERT-DROZ. Bro. multigr. à l'occasion de l'exposition organisée par la Bibliothèque de la Ville (1. 12. 1967 — 14. 1. 1968), 14 p.

BERTHOUD Willy *La grève générale de 1918* in *L'Effort* — Hebdomadaire national indépendant — 58^e année, no 42, 17 novembre 1978, p. 9-11.

BOLLE Arnold *Une page d'histoire. La grève générale de 1918 et sa répercussion sur les troubles de La Chaux-de-Fonds*. La Chaux-de-Fonds, Courvoisier S.A., 1968, 24 p. (cité en notes : *Une page d'histoire...*)

HUMBERT-DROZ Jules *La Chaux-de-Fonds et la Révolution russe* in *Le Peuple* — *La Sentinelle*, no 302, 30 décembre 1967, p. 13; no 1, 3 janvier 1968, p. 4; no 2, 4 janvier 1968, p. 4.

HUMBERT-DROZ Jules *Mémoires*. Neuchâtel, A la Baconnière, 1969-1973, 4 vol.; vol. 1 : *Mon évolution du tolstoïsme au communisme 1891-1921*, 439 p. (cité en notes : *JHD Mémoires...*)

Les Socios — Histoire et souvenirs du Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds de 1865 à nos jours. Ouvrage collectif éd. par le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds; art. de Pierre HIRSCH, André SANDOZ, Jenny HUMBERT-DROZ, Eugène MALEUS, Fernand DONZE, Edgar TRIPET. La Chaux-de-Fonds, Imp. Gasser, 1979, 68 p. (cité en notes : *Les Socios...*)

124 Divers

Chambre suisse de l'horlogerie *Trente-sixième rapport du Comité central de la Chambre suisse de l'horlogerie et des industries annexes : bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et boîtes à musique* (Société Intercantonale des Industries du Jura transformée) — *Année 1918* — 36 p. (cité en notes : *CSII 36^e rapport — 1918*)

La grève générale à La Chaux-de-Fonds et au Locle in *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*. Pour l'an de grâce 1920. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé S.A., s.d., p. 75-78.

HUMBERT-DROZ Jules *Guerre à la guerre. A bas l'armée*. La Chaux-de-Fonds, Imp. Coopérative, 1916, 47 p. (Bibl. des jeunesses socialistes romandes. 1)

NAÏNE Charles *Dictature du Proletariat ou Démocratie*. Lausanne, Imp. Populaire, s.d., 23 p.

NAÏNE Charles *Socialisme et lutte de classes*. La Chaux-de-Fonds, Imp. Coopérative, 1913, 40 p. (Publ. de l'Association romande du Parti Socialiste Suisse)

BVC. Office économique cantonal neuchâtelois *Structure et évolution de l'économie neuchâteloise*. Multigr., s.l.n.d., 16 p.

BVC. Office économique cantonal neuchâtelois *La Chaux-de-Fonds à travers les statistiques*. Multigr., s.l.n.d., 16 p.

2 Journaux et périodiques

L'Almanach du Montagnard. Véritable Messager pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois. 1919 — 10^e année (cité en notes : *Mont*)

Feuille d'Avis de La Chaux-de-Fonds. Journal quotidien pour La Chaux-de-Fonds et la région horlogère. 1918 — 25^e année (cité en notes : *FAC*) et :

LE SOIR. Edition de 4 h après midi de la "Feuille d'Avis". 1918 — 25^e année année de la Feuille d'Avis.

L'IMPARTIAL. Journal quotidien et feuille d'annonces paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche. 1918 — 38^e année (cité en notes : *IMPAR*)

LE METALLURGISTE. Organe officiel de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers. (Impr. à La Chaux-de-Fonds). 1918 — 17^e année (hebdomadaire; cité en notes : *METAL*)

LE NATIONAL SUISSE. Paraissant à La Chaux-de-Fonds — tous les jours sauf le dimanche. 1918 — 63^e année (cité en notes : *NS*)

REVUE SYNDICALE SUISSE. Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales. 1918 — 10^e année (mensuel; cité en notes : *RSS*)

La Sentinelle. Quotidien socialiste. La Chaux-de-Fonds. 1918 — 33^e année (cité en notes : *Senti*)

3 Ouvrages et articles

BOLLE Arnold *Vie civique et politique*. Publ. à l'occasion du Centenaire de

- la République. La Chaux-de-Fonds, Robert-Tissot, 1948, 101 p. (Coll. Le pays de Neuchâtel)
- COLLART Yves** *Le Parti socialiste suisse et l'Internationale 1914-1915. De l'Union sacrée à Zimmerwald*. Genève, Imp. Kundig, 1969, XI + 373 p. (Thèse Sc. politique Genève) (cité en notes : *Le PSS...*)
- FREY Constant** *La grève générale de 1918. Légendes et réalités*. Préf. de Georges Diacon et Jean Möri. Genève, Ed. Générales, 1968, 219 p. (Le monde, les hommes et les idées)
- GAUTSCHI Willi** *Der Landesstreik 1918*. Zürich, Benziger Verlag, 1968, 440 p. (cité en notes : *Der Landesstreik...*)
- LUCIRI Pierre** *L'industrie suisse à la rescousse des armées alliées — Un épisode de la coopération inter-alliée pendant l'été 1915* in *Relations Internationales*, no 1, mai 1974, p. 99-114
- LE MOUVEMENT OUVRIER SUISSE — DOCUMENTS** — Situation, organisation et luttes des travailleurs de 1800 à nos jours. Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier Zürich. Genève, Ed. Adversaires, 1975, 421 p. (Coll. Histoire) (cité en notes : *MOS*)
- RUFFIEUX Roland** *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Lausanne, Payot, 1974, 446 p. (cité en notes : *La Suisse...*)
- SCHEURER Frédéric** *L'industrie horlogère suisse depuis la guerre* in *Journal de statistique suisse et revue économique suisse* (cité en notes : *JSS*), 1918, p. 282-289
- SCHEURER Frédéric** *Le Mouvement syndical dans l'industrie horlogère* in *Revue suisse pour l'Enseignement commercial* (cité en notes : *RSEC*), 1909 : no 10, p. 373-381; no 11, p. 405-417; no 12, p. 445-453. 1910 : no 1, p. 1-13
- TISSOT Edouard** *L'industrie horlogère suisse, son histoire, son développement, sa situation actuelle et son avenir*. Conférence présentée à la IXe Assemblée générale de l'Association Suisse des Banquiers par Monsieur E. Tissot, secrétaire général de la Chambre suisse d'horlogerie. Bâle, Frobenius, 1922, 23 p.
- L'Union Syndicale Suisse 1880-1930*. Publ. sous dir. de F. HEEB à l'occasion du cinquantenaire de l'USS. Berne, Union Syndicale Suisse, 1933, 786 p.
- VUILLEUMIER Marc**, **KOHLER François**, **BALLIF Eliane**, **CERUTTI Mauro**, **CHEVALLEY Bernard** *La grève générale de 1918 en Suisse*. Genève, Ed. Grounauer, 1977, 257 p. (Coll. Histoire 2) (cité en notes : **VUILLEUMIER** *La grève générale...*)

VOILLEUMIER Marc *Le mouvement ouvrier en Suisse pendant et après la Première Guerre mondiale. Bilan historiographique* in *Le Mouvement social*, no 84, juillet-septembre 1973, Paris, p. 97-126

PIECES DU DOSSIER

- 1) Lettre de M. Marc Vuilleumier à M. le Doyen de la
Faculté (8.7.1980)
- 2) Recours de J. Rey au Rectorat (2.9.1980)
- 3) Lettre de M. le Prof. F. Jequier à M. le Doyen de
la Faculté (3.10.1980)
- 4) Recours de J. Rey, par son Conseil, Me François Graff,
à la Faculté (3.h.1981)
- 5) Déclaration de M. Henri Guillemin, Dr ès lettres
(29.h.1981)



FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Genève, le 8 juillet 1980
Place de l'Université, 1211 Genève 4
Téléphone 23 63 30

MARC VUILLEUMIER
Rue de la Servette 81
1202 GENÈVE-Tél. 34 25 06

Monsieur le Doyen de la Faculté des Lettres
2, rue Cité- Devant
1000 Lausanne

Concerne: recours de M. Jacques Rey contre la note attribuée à son mémoire.

Monsieur le Doyen,

Voici, aussi succinctement que possible, le rapport que vous m'avez fait demander au sujet du recours de M. Rey.

J'ai regretté tout d'abord de devoir constater, à la lecture de sa lettre, qu'il n'a visiblement rien compris à l'essentiel de mes critiques, et ce, malgré une longue discussion, le 25 juin, et, quelques jours plus tard, les explications détaillées que je lui ai données, pendant près de cinq heures, pour lui permettre de refaire un travail acceptable. Il persiste à prendre pour une "problématique" ce qui est, en réalité, schéma préétabli et idées préconçues. Aussi nous accuse-t-il, quand nous lui montrons que nombre de ses affirmations ne sont pas fondées, de le juger en fonction de "conceptions philosophiques" qui ne sont pas les siennes et de l'empêcher d'appliquer ses "critères épistémologiques". Ce dialogue de sourds a absorbé la plus grande partie de la discussion du 25 juin et nous a même empêchés d'aborder plusieurs points importants.

Ce qui caractérise le travail, c'est justement son absence de toute véritable problématique. Son auteur a regroupé, incomplètement d'ailleurs et d'une façon souvent maladroite, un certain nombre de données entrant dans son schéma initial, mais a négligé toutes les autres. C'est ce qu'il appelle, dans sa lettre, "illustrer une problématique qui m'est chère".

C'est ainsi que, trouvant que "le système politique ~~www~~ en Suisse est un véritable piège dans lequel la social-démocratie est tombée" (p.9),

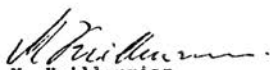
affirmation qui ne s'appuie d'ailleurs sur aucun argument, M. Rey ne croit même pas utile même d'analyser les résultats électoraux du Parti socialiste à La Chaux-de-Fonds; il ne s'intéresse pas plus à l'organisation locale de ce parti, à son fonctionnement, malgré les sources dont il disposait. A ses yeux, la participation à l'exécutif communal fait partie du "piège" et il expédie dédaigneusement, en quelques lignes, d'une façon caricaturale, l'expérience de la municipalité socialiste, sans prendre en considération ce que les socialistes eux-mêmes en ont dit. De ce fait, les problèmes réels de cette participation ont totalement échappé à M. Rey.

En d'autres termes, les présupposés "idéologiques" de l'auteur l'ont empêché d'appréhender toute une série de problèmes qui auraient pourtant dû l'intéresser.

Je pourrais faire des remarques analogues sur beaucoup d'autres points, plus ou moins importants: la misère ouvrière, sommairement évoquée parce qu'allant de soi, sans que M. Rey se soit demandé comment elle avait évolué et si cette évolution avait été analogue à celle des autres régions industrielles (il n'a pas recouru à cet indicateur que constitue le nombre des assistés). Même sur des points mineurs, dans son récit des événements de novembre 1918 par exemple, sa méthode laisse parfois songeur: c'est ainsi qu'il ~~écrit~~ parle d'une manifestation, résume le discours qui y est prononcé et écrit en note: "Il n'y a pas de compte rendu du meeting mais on peut penser que Humbert-Droz dresse un bilan dans des termes qui ne sont pas trop éloignés des nôtres" (83)!

Tous les défauts de ce travail semblent dénoter, chez son auteur, plus que des maladresses de débutant: ils témoignent d'une grande difficulté à se soumettre aux règles les plus élémentaires et les plus communément admises de la critique historique. C'est pourquoi je crois que notre décision de mettre une note insuffisante est justifiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments distingués.


M. Vuilleumier

EXPOSÉ DES MOTIFS DE RECOURS

- Plan :
- I) Introduction
 - II) A propos des critiques de M. le Professeur François Jequier :
la discussion du 25 juin 1980 (p.1-2)
 - III) Réponse au rapport d'examen de M. Marc Vuilleumier, expert. (p.2-13)
 - IV) Conclusion (p.13)

I - INTRODUCTION

J'invoque à l'appui du présent recours le fait que l'appréciation portée sur mon mémoire de licence par M. le Professeur François Jequier a été influencée par des éléments extérieurs au travail fourni. J'en veux pour preuve la discussion de mon mémoire le 25 juin 1980.

En ce qui concerne l'avis de M. Marc Vuilleumier, expert, le rapport d'examen qu'il a adressé le 8 juillet 1980 à M. le Doyen de la Faculté* est l'indice que j'ai été jugé de manière trop sévère et en ne tenant pas compte du sujet limité qui était le mien. Et surtout, je dois dire que je ne comprends pas les critiques de M. Vuilleumier. La réponse détaillée à son rapport a pour but d'indiquer les raisons de cette incompréhension.

II - LA DISCUSSION DU 25 JUIN

Après que M. Jequier eut commencé en abordant les questions de 'forme' - sans relever une seule critique** -, il laissa à M. Vuilleumier le soin de diriger le débat de 'fond'. Au cours de celui-ci, M. Jequier fit des remarques relevant des "éléments extérieurs" dont j'ai parlé.

- 1) "Depuis que vous êtes étudiant, vous n'avez rien appris et tout refusé : l'Université, la Faculté, l'Histoire et maintenant l'histoire positiviste", m'a dit en substance M. Jequier lorsque je déclarai ne pas accepter les critères épistémologiques de l'école positiviste ou néo-positiviste.

Cette remarque ne correspond guère à la réalité puisque mes résultats au premier certificat d'histoire ont été bons : 8,5 de moyenne générale, 9 à l'écrit (chez M. Jequier). Je pense donc avoir bien passé le cap de la première partie des études qui

"permet aux étudiants d'élargir leurs connaissances de base et de s'initier aux méthodes universitaires."***

* Cf. en annexe.

** Cf. en annexe ma lettre du 7 juillet 1980 au Conseil de la Faculté.

*** Règlement de la Faculté des Lettres (1975), art. 7. p.151

Entré dans la période de la "spécialisation et (de) la recherche"^{*}, je me suis alors distancé de certaines doctrines, positivistes notamment.

2) Ces nouvelles options m'amènèrent, en compagnie d'autres étudiants, à discuter de l'interprétation que M. Jequier donnait de la révolution industrielle au XIX^e siècle. Un débat parfois assez vif. M. Jequier s'en est peut-être rappelé quand, le 25 juin, il me fit cette remarque :

"Ne croyez pas que les reproches que je vous adresse ont à voir avec un règlement de compte personnel."

Pourtant, à aucun moment de l'examen, je n'avais donné l'impression ou dit quelque chose qui pût faire croire que je songeais à un quelconque "règlement de compte". Je suis de plus en plus convaincu que tout ce contexte a pesé très fortement dans la décision de refuser mon travail et de me le faire récrire.

3) Les reproches de M. Jequier ne se sont bien sûr pas limités à ces deux remarques. Cependant, la majeure partie de ces derniers ayant été, selon moi, des critiques de détails, j'ai envoyé, le 14 juillet passé, une lettre à M. Jequier^{**}, afin de savoir quels aspects essentiels de mon travail devaient être transformés. Je n'ai pas encore reçu de réponse.

À ce propos, je dois revenir sur un fait qui dépasse le cadre étroit de l'examen du 25 juin : M. Jequier connaissait, dès la fin septembre 1979, mes options et les grandes lignes de ma démarche^{***}. Mais c'est seulement le 25 juin 1980 que j'apprends que cela ne lui convient pas. Je me permets donc de penser que M. Jequier n'a pas rempli son rôle de directeur de mémoire. En d'autres termes, il m'a laissé m'engager dans une voie qui lui semblait être une impasse et ce, au risque de me voir échouer. Pourquoi avoir pris ce risque, pourquoi ne pas m'avoir averti à temps ? De plus, au lendemain de mon échec, M. Jequier m'a dit d'aller trouver M. Vuilleumier : dans l'hypothèse où j'aurais accepté de recommencer mon travail, je me serais alors à nouveau confronté à une absence de direction officielle. D'où ma lettre du 14 juillet.

III - REPONSE AU RAPPORT DE M. VUILLEUMIER

Je tiens tout d'abord à remercier M. Vuilleumier pour avoir autorisé M. le Doyen^{****} à me communiquer un document très utile car il contient sans doute l'essentiel des critiques qu'il m'a adressées pendant les trois heures de l'examen et les cinq heures de notre entretien du 28 juin dernier.

* Id., art.8 .

** Cf. en annexe.

*** Cf. en annexe ma lettre du 26 septembre 1979 à M. Jequier.

**** Cf. en annexe la lettre que M. le Doyen m'a adressée le 22 juillet 1980.

Je vais passer en revue les différents points de ce rapport, en commençant précisément par cette entrevue.

- 1) "(M. Rey) n'a visiblement rien compris à l'essentiel de mes critiques, et ce, malgré(...) les explications détaillées que je lui ai données, pendant près de cinq heures."

Si j'ai fait recours, c'est que M. Vuilleumier n'a relevé, au cours de cet entretien - comme durant l'examen -, aucune erreur grave ou faute décisive. Il m'a en effet adressé maints reproches, maintes propositions de 'corrections', mais qui n'étaient, selon moi, que des questions de détails ou alors des éléments qui s'intégreraient fort bien à une histoire plus vaste du mouvement ouvrier à La Chaux-de-Fonds pendant la Première Guerre mondiale. Tel n'était pas le sujet de mon mémoire. D'où le sentiment d'avoir été jugé trop sévèrement.

J'aborderai plus loin la seule critique de 'fond' (concernant ma "problématique"). Auparavant, j'aimerais répondre à ce que M. Vuilleumier pense de la discussion du 25 juin qu'il qualifie de

- 2) "dialogue de sourds".

M. Vuilleumier (comme M. Jequier) n'a pas apprécié la présence, dans mon travail, de certains termes. La quantité de remarques faites à ce sujet durant la discussion me porte à croire que cela a eu grande importance dans la décision de me faire récrire mon mémoire. C'est en tout cas la principale raison qui fit de l'examen ce que M. Vuilleumier désigne par "dialogue de sourds". En effet, le jury a déduit de la présence de certains termes, jugés impropres à un travail d'historien, que mon mémoire contiendrait des

- 3) "affirmations (qui) ne sont pas fondées".

Voici quelques exemples qui me sont restés à l'esprit :

+ "Les premiers à payer pour ce bonheur tranquille"(p.2). M. Jequier me reprocha de déformer la réalité : un industriel qui a du travail mène une vie qui n'a rien de "tranquille".

+ "Cette réalité intolérable"(p.5). Le jury contesta que cet adjectif pût rendre compte d'une réalité historique, une réalité que je n'aurais en outre pas montrée.

+ La classe ouvrière à La Chaux-de-Fonds "connaît une situation de misère tout aussi catastrophique qu'ailleurs"(p.4). Ici, deux reproches : premièrement, "catastrophique" est un nouvel exemple de termes impropres; deuxièmement, le sort des ouvriers qui ont du travail, comme à La Chaux-de-Fonds, est

plus enviable que celui de chômeurs indigents.

+ "La campagne de provocation" de la presse (p.30). M. Vuilleumier a vu dans l'emploi de ce terme une preuve de ma tendance, selon lui, à déformer la réalité en y ajoutant une appréciation personnelle sans intérêt pour l'historien, au lieu de faire une étude des grands thèmes développés par la presse pendant ces journées.

Je reconnais - je l'ai déjà dit à l'examen - que parler de bonheur "tranquille" n'est pas très heureux; il faut y voir un simple trait de style répondant à l'image du "pays de la Croix-Rouge", îlot épargné par la guerre.

Quant aux autres termes, je les ai défendus le 25 juin et les maintiens aujourd'hui encore car M. Vuilleumier lui-même les utilise ou porte des appréciations semblables aux miennes. C'est là une première raison qui fait que je ne comprends pas ses critiques. Ainsi :

"La cause essentielle des événements de 1918, tout le monde en convient aujourd'hui, c'est la baisse catastrophique des conditions de vie des ouvriers et des employés."*

Dès lors, si cette baisse "catastrophique" n'avait pas été, comme je le note, "intolérable", y aurait-il eu recrudescence des luttes ouvrières et finalement grève générale ? De plus, si le sort des ouvriers chauds-de-forniers n'était pas "catastrophique" comparé à celui des indigents, les salariés en Suisse connaissaient-ils vraiment une situation "catastrophique" comparée à celle des ouvriers et des employés d'autres pays, envoyés sur les champs de bataille** ? En ce qui concerne la presse, M. Vuilleumier parle de "pilonnage", d'opinion publique "surchauffée" par les journaux; il va même plus loin en écrivant que cette propagande était souvent payée par des puissances étrangères***. Mon sujet n'étant pas une étude de la presse, j'ai donc choisi de mettre l'accent sur l'aspect "pilonnage", "provocation" de cette dernière.

Pour clore cette question de l'emploi des termes, je dirais qu'ils rendent plus compréhensible le point de vue à partir duquel j'interprète les événements. Cependant, il faut remarquer que la violence du vocabulaire exprime aussi l'état d'esprit des protagonistes et l'ambiance de l'époque étudiée (les citations que je donne sont là pour l'attester). Ainsi, comparé au ton de mon texte, celui de mon avant-propos est très différent.

On peut préférer le ton 'neutre' qu'emploient certains historiens. Mais cette préférence doit-elle entrer en ligne de compte quand il s'agit d'un examen ? Ne risque-t-on pas alors de sanctionner davantage que l'usage

* "La grève générale de 1918 en Suisse", Genève, Ed. Gröunauer, 1977, p.11 (d'orénavant cité : "La grève..."). Je souligne.

** Je répondrai plus loin à la critique selon laquelle je n'aurais pas montré la misère.

*** "La grève...", p.40.

de termes 'impropres' ? En effet, si j'ai défendu ces termes - en transformant la discussion du 25 juin, selon M. Vuilleumier, en "dialogue de sourds" -, c'est que derrière ce débat sont en jeu des options d'ordre épistémologique : peut-on séparer 'jugements de fait' et 'jugements de valeur', comme le prétend la tradition positiviste ? Par exemple, M. Vuilleumier écrit, à propos de l'industrie munitionnaire suisse pendant la guerre :

"Cette contribution du pays de la Croix-Rouge au grand massacre"*..

Ne pourrait-on pas lui adresser la critique d'avancer des "affirmations (qui) ne sont pas fondées" ? Qu'en penserait le citoyen suisse convaincu que son pays a joué et joue un rôle humanitaire dans le monde ? Ou l'ancien combattant de Verdun, mutilé, mais persuadé de s'être battu pour de nobles valeurs et non pas d'avoir prêté son bras "au grand massacre" ?

J'en viens maintenant à la critique centrale de M. Vuilleumier :

- 4) "Ce qui caractérise le travail, c'est(...)son absence de toute véritable problématique et, à la place, son "schéma préétabli" et ses "idées préconçues"

Comme celle qui précède, j'avoue ne pas comprendre cette critique.

Pour y répondre valablement, il faut distinguer, dans mon travail, le récit de la grève, partie principale - mon sujet proprement dit - et les parties introductives (les quatre premiers chapitres).

Etablir cette introduction au récit de la grève exigeait que j'eusse un guide, puisque le sujet de mon mémoire (sujet accepté par M. Jequier) n'était pas l'histoire du mouvement ouvrier à La Chaux-de-Fonds pendant la guerre ou la politique d'une commune socialiste. Ce guide - que j'appelle "trame" dans l'avant-propos(p,II) -, je l'ai trouvé dans les articles de M. Vuilleumier. Le lecteur en est averti à la page 43, note 2 . Bien entendu, je n'ai pas appliqué mécaniquement cette trame à la situation locale chaux-de-fonnière; l'étude, même limitée, que j'ai faite de cette dernière m'amène parfois à m'écarter de M. Vuilleumier** . Cependant, sur la plupart des points décisifs, je me suis rendu compte que j'avais bien fait de me laisser guider par M. Vuilleumier, dont la problématique me semblait proche de la mienne, notamment en ce qui concerne

* Id., p.11 .

** Notamment à propos de l'antimilitarisme. M. Vuilleumier note que, dans les conditions de vie qui leur sont faites à l'époque, il n'y a "rien d'étonnant" si les masses ouvrières "en arrivent à mettre en cause le système économique et social qui permet cette exploitation de la majorité au profit d'une minorité. Ajoutons-y la croissance de l'antimilitarisme(...)"("La grève...",p.13). A La Chaux-de-Fonds, l'antimilitarisme n'est pas tant un élément ajouté, contribuant à "accroître le mécontentement général"(ibid.), qu'un puissant facteur de politisation dans le parti (avec Humbert-Droz) et dans les masses ouvrières (l'affaire Graber).

le caractère non révolutionnaire de la grève générale de 1918. Un des facteurs déterminants qui expliquent, selon M. Vuilleumier, ce caractère, c'est précisément ce que j'ai nommé dans mon mémoire le "piège"(p.9) : le système politique suisse. Or, à propos de cette expression, M. Vuilleumier prétend que c'est une

5) "affirmation qui ne s'appuie(...)sur aucun argument";

En fait, comme je viens de le dire, j'indique au lecteur (p.43, note 2) que, sur ces questions d'ordre général, c'est à M. Vuilleumier que je me réfère. Ainsi, il écrit :

"Le mythe des vieilles libertés suisses, la croyance en la supériorité des institutions politiques fédérales sur celles des autres pays(...)", ces idées "masquent pour ceux qui les partagent, les différenciations sociales et facilitant ainsi l'intégration et l'adoption par l'ensemble de la société des valeurs et des conduites sociales de la classe dirigeante. Les socialistes s'étaient naturellement opposés à cette idéologie officielle, mais d'une manière insuffisante. Nombre de leurs dirigeants d'ailleurs étaient eux-mêmes sous son influence et entretenaient les illusions sur les 'libertés' et la 'démocratie' suisses"".

Parmi ces "mythes", M. Vuilleumier place la neutralité. Or, la croyance des socialistes en cette prétendue neutralité montre

"combien les députés socialistes qui ont voté les pleins pouvoirs au Conseil fédéral, le 3 août 1914, se sont laissés abuser"".

Et en forme de synthèse, M. Vuilleumier écrit :

(La tendance du PSS)"à la radicalisation est contrebalancée par une autre tendance, en sens contraire, coexistant avec la première et menant, elle, à une intégration du mouvement ouvrier au système politique suisse. Il est certain que les mécanismes de la démocratie directe, (...) la présence de partis bourgeois progressistes qui cherchent à s'appuyer sur le mouvement ouvrier et à l'utiliser en l'intégrant à leur jeu politique, tout cela obscurcit singulièrement les rapports de classes. Très tôt, on en arrive au partage des pouvoirs locaux avec une participation socialiste minoritaire dans les municipalités et même aux gouvernements cantonaux (le premier Conseiller d'Etat socialiste est élu à Genève en 1897; le deuxième, à Bâle, en 1902. Tous deux, lors de grèves, sous-orientent aux mesures répressives de leur gouvernement !). (...) les éléments réellement combattifs, ceux qui sont au premier rang des luttes ouvrières ne parviennent guère à peser sur le parti et sur les fédérations syndicales; ils ne réussissent pas à traduire cette exacerbation des luttes sur le plan de l'organisation, de sa pratique politique et de sa théorie."****

Ces tendances, je les ai trouvées dans le PS chaux-de-fonnier et j'ai résumé cette réalité par l'expression "piège"(p.9) : plus une section du parti est combative, plus ses résultats électoraux progressent, plus vite s'accomplit

* "La grève...", p.39-40 . Je souligne.
 ** Id., p.53 . Je souligne .
 *** Id., p.54-55 . Je souligne.

"l'intégration" au système politique. Plus grands sont alors les risques de voir la combativité s'émousser.

J'ai utilisé cette expression en pensant aussi au fait qu'aujourd'hui de nombreux dirigeants et quelques historiens socialistes se sont fait si bien "piéger" que, comme l'écrit M. Vuilleumier,.

"leur renonciation à la lutte des classes et leur intégration toujours plus profonde au régime politique les a conduits à sous-estimer la réelle volonté de changement, de rupture avec l'ordre établi qui existait chez leurs prédécesseurs de 1918**.

- 6) "(Aux yeux de M. Rey), la participation à l'exécutif communal fait partie du piège", note M. Vuilleumier en faisant référence à mes "présupposés idéologiques".

En plus des citations qu'on vient de lire, il est vrai qu'en commentant mes recherches, j'avais aussi à l'esprit ce que M. Vuilleumier écrit de Robert Grimm et de sa participation à l'exécutif de la ville de Berne :

(Après le Premier Congrès général ouvrier en juillet) "La menace de grève générale s'éloigna et il est difficile de savoir qui, de l'opinion bourgeoise ou des membres du Comité d'Olten en fut le plus soulagé ! Dès lors, et jusqu'en novembre, le Comité d'Olten allait jouer la carte de la participation; son président, Grimm, devint membre de l'office fédéral du ravitaillement créé, sur la demande du Comité et adopta, dans toutes les discussions, une attitude très constructive. On peut penser que ses nouvelles responsabilités, il avait également été élu, en mars 1918, au Conseil communal (exécutif) de Berne, ne furent pas étrangères à ce changement."**

Un "changement", une "participation" que je nomme, dans mon travail "collaboration de classes" et qui va à l'encontre de "la réelle volonté de (...) rupture", dont il était question plus haut.

Comme on peut le constater à la lecture de ces citations, l'article de M. Vuilleumier m'a fourni assez d'arguments quant au "piège" que constituait, pour le mouvement ouvrier, le système politique suisse. Je rappelle que le lecteur était averti que, sur l'aspect général de ces problèmes, je m'inspirais de M. Vuilleumier.

- 7) "(M. Rey) expédie dédaigneusement, en quelques lignes, d'une façon caricaturale, l'expérience de la municipalité socialiste, sans prendre en considération ce que les socialistes eux-mêmes en ont dit."

Mon sujet ne portant pas sur la politique en général d'une municipalité socialiste comme celle de La Chaux-de-Fonds (notamment ses difficultés fi-

* Id., p. 9 .

** Id., p. 29 . Je souligne.

nancières), j'ai illustré cette expérience en mentionnant l'importante mesure prise par les socialistes chaux-de-fonniers entre 1912 et 1915, la construction de maisons communales (p.10). C'est, dis-je, "un argument de poids - dans les conditions alors lamentables de logement - en faveur de la tactique suivie jusque-là"(ibid.). Si j'ai choisi cet exemple, c'est précisément pour "prendre en considération ce que les socialistes(...)ont dit" de leur action; cette mesure reste en effet leur argument principal lors des campagnes électorales (jusqu'en 1921). De plus, j'indique, p.65, note 11, à qui voudrait étudier la politique générale de la commune socialiste qu'il existe un document où "les socialistes(...)font un bilan très exhaustif de leur action entre 1912 et 1915." D'autre part, quand il s'agissait du problème en rapport avec mon sujet - le sens de la participation des socialistes au pouvoir -, je leur ai donné la parole de manière à ce que le lecteur saisisse l'essentiel de leur argumentation (cf. notamment p.15; p.71 et 72, notes 48 et 49).

Cependant, le nombre ou la fréquence des citations sont-ils un gage d'"objectivité" ? N'est-il pas vrai que "toute citation est en même temps une interprétation", comme le note Lukacs^{*}; auquel M. Vuilleumier lui-même se réfère^{**} ? Plus concrètement, ne faut-il pas être méfiant vis-à-vis des déclarations des socialistes de l'époque ? M. Vuilleumier montre bien ce que j'ai appelé, dans mon travail, le "double langage" et qu'il nomme, lui, "phraséologie" :

"(Le) processus d'intégration au système politique renforce une tendance réformiste qui ne s'exprime pas seulement dans la société du Grütli, mais qui se cache aussi derrière la phraséologie 'marxiste' de nombreux dirigeants."****

Ou encore :

"Le mécontentement de la base s'exprime-t-il un peu vivement : on s'en tire par quelque belle résolution qui ne change rien aux choses."****

En ce qui concerne les résultats électoraux du PS, je reconnais - et l'ai déjà reconnu le 25 juin - que j'aurais pu les donner au lieu d'en rester seulement à la liste des élus de chaque parti en mai 1918 (cf. p.90, note 26), dans un tableau qui ne permet peut-être pas de se faire une assez bonne idée des rapports de forces électoraux. Même remarque pour ce qui est du nombre d'inscrits au PS en 1918, lacune qui s'explique par un manque de pratique *****.

* "Histoire et conscience de classe", Paris, Ed. de Minuit, 1960, p.11

** "Quelques jalons pour une historiographie du mouvement ouvrier en Suisse" in Revue européenne des sciences sociales, Cahiers Vilfredo Pareto, t.XI, 1973, no29, p.15, note 25. (Dorénavant cité "quelques jalons...")

*** "La grève..." p.54-55 .

**** Id., p.55 .

***** Je ne savais pas que les rapports de gestion du PSS en allemand étaient plus complets que les rapports en français. J'ai trouvé dans ces derniers un chiffre pour 1914 (donné à la p.61, note 2), mais pas pour 1918.

- 8) "(M. Rey) ne s'intéresse pas plus à l'organisation locale de ce parti, à son fonctionnement, malgré les sources dont il disposait."

Dans mon avant-propos (p.I), j'avertis le lecteur que les archives du PS chaud-de-fonnier étaient introuvables.

Il est vrai qu'au lieu d'écrire, suite au dépouillement partiel de 'la Sentinelle'; que "tout événement local, national ou international d'importance suscite durant ces années une manifestation ou un meeting rassemblant toujours des centaines, souvent des milliers de personnes et à l'occasion desquels on menace quelquefois de passer à l'action directe"(p.65, note 14), j'aurais pu indiquer, toujours grâce à 'la Sentinelle', combien et quel genre de réunions se tenaient par semaine, à quelle heure, à quel endroit...tout en faisant attention cependant à ne pas me perdre dans les détails ou, à l'inverse, à ne pas me lancer dans une histoire du mouvement ouvrier chaud-de-fonnier.

- 9) "La misère ouvrière, sommairement évoquée parce qu'allant de soi, sans que M. Rey se soit demandé comment elle avait évolué et si cette évolution avait été analogue à celle des autres régions industrielles (il n'a pas recouru à cet indicateur que constitue le nombre des assistés)."

En lisant l'article de M. Vuilleumier sur la grève qui, dans sa première moitié, mentionne à cinq reprises la "misère" des salariés *, on peut penser qu'au niveau national cette "misère" va de soi; tous les travaux s'accordent d'ailleurs à la reconnaître.

Au plan local, chaud-de-fonnier, si mon sujet avait porté sur la situation sociale de la classe ouvrière pendant la guerre, les indications que je donne à ce propos pourraient en effet paraître sommaires et l'on aurait pu aussi me reprocher de n'avoir pas établi de comparaisons avec les autres régions, travail extrêmement complexe qui ne m'a pas semblé devoir prendre place dans un mémoire de licence centré sur le récit de la grève générale.

Cependant, dans un travail tel que le mien, le tableau que je dresse (de manière forcément incomplète) ne comporte-t-il pas des éléments suggestifs ? L'augmentation du coût de la vie en quatre ans - de 90 à 522 % suivant les produits - comparée à celle de 1907 à 1914 (cf. p.3), n'est-elle pas un indice de la "misère" ouvrière, compte tenu des faibles augmentations de salaires (j'en donne un exemple pour 1916 : 10 à 20 %) (cf. ibid.)

Quant à l'évolution de cette "misère", je me suis demandé s'il n'était pas plus intéressant de l'indiquer en suivant les données concernant le marché du travail (p.50, note 18a). Cependant, il faut remarquer que l'année où le nombre des assistés permet d'exprimer la "misère", c'est-à-dire fin 1914, je n'ai pas manqué de le donner (ibid.).**

* "La grève...", p.7-29.

** Je profite de répondre ici à une autre critique qui m'a été adressée : la disproportion entre le nombre de pages de texte et celui de notes. Il faut savoir que le règlement n'autorise que 50 pages de texte, limite que

Pour clore ce chapitre relatif aux critiques concernant les parties introductives et le reproche général de caricaturer la réalité en fonction de mes "idées préconçues", j'aimerais rappeler que mon avant-propos comporte des avertissements concernant le caractère partiel de mes quatre premières parties, en particulier que je me contentais d'esquisser à grands traits la personnalité des dirigeants socialistes (p.II-III). Ainsi, mon sentiment - qui n'est manifestement pas de la sympathie - à l'égard de Paul Graber, ne m'amène pas à affirmer, par exemple, que sa défense d'une participation socialiste au Conseil d'Etat neuchâtelois est motivée, entre autres, par l'"ambition personnelle". Je n'en ai pas trouvé de preuve, contrairement à M. Vuilleumier qui attribue une telle motivation à Robert Grimm dans son action politique de 1918 *.

J'aborde maintenant mon sujet proprement dit, le récit de la grève.

- 10) "Les problèmes réels" de la participation socialiste au pouvoir communal "ont totalement échappé à M. Rey"

Je crois mon texte assez clair pour que le lecteur puisse se rendre compte que, dans le cadre de ces journées, les problèmes de la participation socialiste ne m'ont pas échappé, du moins pas "totalement". L'utilisation fréquente, quasi centrale, des procès-verbaux du Conseil communal montre que, dans mon interprétation, j'ai été très attentif à ce que disaient les élus socialistes quant aux tâches et aux problèmes rencontrés par eux durant la grève.

AI-je eu des "idées préconçues" en commençant la recherche ? Il aurait été difficile d'en avoir puisque cette dernière n'avait jamais été entreprise. Cependant, j'avais forcément les 'a-priori' appartenant à mon

"système de valeurs et de références" qui, comme l'écrit M. Vuilleumier; influe nécessairement sur la manière dont est conduite(la) recherche et sur ses résultats. En d'autres termes, la conception du monde adoptée par l'historien, conception qui correspond à celle d'une classe ou d'un groupe social, détermine la perspective qu'il adoptera. Cette nécessité inéluçtable, inhérente à la nature même des sciences humaines, est souvent ignorée des historiens qui s'en tiennent à une espèce de positivisme plus ou moins conscient et avoué."**

Comme M. Vuilleumier, je me suis demandé si, parmi tous les points de vue en présence, et

"pour le domaine qui nous intéresse plus particulièrement, l'histoire du mouvement ouvrier, une position critique à l'égard du capitalisme, conformément aux intérêts objectifs du prolétariat, ne permet(...)pas une appréciation beaucoup plus exacte, plus riche et, en dernière analyse, plus scientifique du passé et du présent(...)de rattacher celui-ci

M. Jequier a bien voulu porter à 60-65 pages (nombre atteint, compte tenu du caractère typographique spécial que j'ai utilisé). D'autre part, plutôt que d'élaguer mes notes, j'y ai conservé des éléments qui ne m'étaient pas directement utiles mais qui pourraient servir à d'autres recherches. D'où, je pense, la "façon souvent maladroite" que M. Vuilleumier me reproche d'avoir manifestée dans le regroupement des données.

* "La grève...", p.56.

** "quelques jalons...", p.14-15. Je souligne.

à celui-là et de rendre le premier véritablement pertinent ? L'ouvrage tendancieux et partisan de Grimm sur le mouvement ouvrier dans le canton de Berne n'est-il pas plus éclairant que beaucoup d'ouvrages académiques ?**

Pourtant, cet 'a-priori' ne m'a pas empêché d'évaluer à leur juste valeur les représentants chauds-de-fonniers du camp antigréviste et de leur reconnaître les mérites "d'une intelligence politique certaine"(p.30). Cet 'a-priori' n'est pas allé à l'encontre d'une nécessaire prudence, d'une discussion des diverses interprétations et des sources en présence : par exemple, à propos de la grève de protestation du 9 novembre présentée par certains comme une "grève d'essai"(p.24-25); ou de la menace de lock-out (p.36 et p.99, note 82); ou encore du caractère spontané ou non de la création de la garde civique (p.30 et p.91, note 34).

À ce propos, mon "système de valeurs et de références" m'incitait à considérer l'Etat à tous les niveaux comme l'instrument d'une classe sociale, en l'occurrence la bourgeoisie. Je suis donc parti dans mes recherches avec cet 'a-priori', ce qu'on pourrait nommer en effet, mais sans y voir de valeur péjorative, une "idée préconçue". Or, j'ai eu la chance de pouvoir transformer cette dernière en réalité attestée, de trouver les preuves du lien entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et les industriels de la montre, entraînant la constitution d'une garde civique. Erreur de débutant, j'aurais dû donner, en plus de la référence p.87, note 8, le passage du texte en question :

"Une délégation, composée de MM. Isidore Ditesheim, J.C. Breitmeyer (s'est rendus) à Neuchâtel pour assister à une entrevue convoquée par le Conseil d'Etat(...).
(...)"

M. Isidore Ditesheim rapporte ensuite sur l'entrevue de Neuchâtel et les décisions prises de ne pas faire appel à la troupe, mais de chercher une protection dans la constitution de gardes civiques à l'instar de ce qui se fait dans d'autres localités."**

Maladresse d'autant plus regrettable que je donne ailleurs (p.35-36) une longue citation fondant la réalité de cette liaison Etat-patronat qui, je crois, constitua le plus important des "problèmes réels" rencontrés par les socialistes durant la grève.

- 11) "sa méthode laisse parfois songeur", écrit M. Vuilleumier en faisant référence au compte rendu d'un meeting, p.24 .

C'est un "point mineur", reconnaît-il. Je dirais que c'est une double maladie. En effet, contrairement à ce que ma note 23, p.83 laisse entendre, il existe un compte rendu du meeting où l'on trouve (dans les documents que je cite en référence) le nombre de participants, la rumeur de procès, le nom

* Id., p.15 .

** ASPPM, PV AG du 11 novembre 1918, p.2 .

de l'orateur. Ensuite, il m'aurait suffi d'ajouter "sans doute" ou "vraisemblablement" - "Humbert-Droz dresse sans doute un bilan de la journée" -, car le manque d'informations était fortement ressenti par la base ouvrière pendant ces journées.

Je ne crois pas que ce soit là un exemple

- 12) "d'une grande difficulté à se soumettre aux règles les plus élémentaires et les plus communément admises de la critique historique", comme le pense M. Vuilleumier.

C'est plutôt un exemple de la difficulté à traiter un sujet de micro-histoire, en ayant le désir de livrer au lecteur l'ambiance de la grève dans un texte suivi et agréable à lire. Je pense à un autre passage que M. Vuilleumier aurait pu aussi me reprocher. A la page 33, j'écris que le comité de grève a autorisé la réouverture des cafés au soir du premier jour de grève; la référence donnée en note 63, p.96 renvoie au document qui me permet de l'affirmer. Mais ce document ne dit pas qu'"on discute beaucoup dans les cafés"(p. 33) ni de quoi on discute. Cependant, le simple bon sens ne permet-il pas de l'imaginer ? une intuition étayée d'ailleurs par divers documents, dont celui que j'indique dans cette même note 63.

J'invoquerais des arguments semblables pour une autre maladresse p. 94-95 (donner un chiffre de manifestants basé sur une estimation) : je crois qu'il était correct de présenter cette première manifestation de grévistes comme un test; d'où la nécessité de connaître son importance numérique. En l'absence de données, que dire ? 'plusieurs centaines', 'plusieurs milliers' ? Il m'a semblé que le chiffre - attesté celui-ci - atteint par le meeting de la veille (3000 personnes) pouvait se défendre comme chiffre minimum (pensons au badauds qu'entraîne toujours une manifestation)...tout en avertissant le lecteur, p. 94-95, note 51, qu'il s'agit d'une estimation. Là encore il aurait suffi d'ajouter "sans doute".

D'ailleurs, M. Vuilleumier lui-même montre à plusieurs reprises l'importance parfois relative des sources 'officielles' et/ou longtemps inaccessibles pour apprécier correctement un événement historique. Non pas sur des "points mineurs", mais bien sur des questions aussi importantes que la grève générale de 1918 ou la neutralité suisse. M. Vuilleumier écrit :

(Le cinquantenaire de la grève générale)"marque une nouvelle étape dans l'historiographie de la grève générale; à cette occasion paraissent des ouvrages qui, pour la première fois, ont pu utiliser toute une série de documents demeurés jusqu'alors inaccessibles(...). Ces œuvres nouvelles ont, bien entendu, considérablement enrichi nos connaissances, mais elles n'ont pas fondamentalement modifié l'image de la grève que l'on pouvait se faire auparavant, pour autant, naturellement, qu'on eût bien voulu l'étudier sérieusement et ne pas s'en tenir aux clichés de la propagande bourgeoise."

* "La grève...", p.9-10 . Je souligne.

Ou encore, à propos de la neutralité et de la Feuille fédérale :

(L'épisode du projet de remplacement de Wille)"nous amène à un sujet beaucoup plus vaste : l'attitude et le comportement des classes dirigeantes, du gouvernement et des chefs de l'armée devant le conflit européen, la façon dont ils ont conçu la défense de l'indépendance nationale et le maintien de la neutralité. Ce fut là, pendant très longtemps, un sujet tabou, comme en témoigne ce passage d'un ouvrage de 1947 sur la neutralité helvétique, préfacé par Max Huber qui le qualifiait de 'travail scientifiquement important', 'basé sur une étude pénétrante et une appréciation objective des événements du passé'." Suit une citation de cet ouvrage où l'auteur fait l'apologie de la neutralité et de la Feuille fédérale ("une merveille(...)tout entière dans la Feuille fédérale") et que M. Vuilleumier commente ainsi : "Si nous avons longuement cité ce texte merveilleux, ce n'est pas seulement pour faire rire de sa foi naïve en la Vérité sortie de la Feuille fédérale, c'est surtout parce qu'il est significatif d'un certain état d'esprit qui a régné pendant très longtemps dans l'historiographie officielle, même s'il ne se présentait pas toujours avec la même candeur. Il a fallu attendre l'ouverture des archives étrangères(...)il a fallu attendre également l'ébranlement général des valeurs traditionnelles au cours des années 1960, l'arrivée de nouvelles générations un peu moins respectueuses de l'ordre établi pour que cette conception idyllique du passé soit abandonnée (...). Et c'est justement entre 1971 et 1976 que sont parus trois ouvrages qui ont renouvelé entièrement notre connaissance de la Suisse pendant la première guerre mondiale."

Mais les archives étrangères étaient-elles vraiment indispensables, ont-elles permis de renouveler "entièrement" notre connaissance de la Suisse ? On peut croire que non, puisque M. Vuilleumier note un peu plus loin :

"les ouvrages de ces historiens bourgeois confirment, près de soixante ans plus tard, l'essentiel de l'analyse faite par Lénine"***.

Pour en revenir à mon travail, j'ai constaté en tout cas que les contrôles que MM. Jequier et Vuilleumier ont sans doute eu le temps d'effectuer entre la remise de mon mémoire le 2 juin et sa discussion le 25, n'ont donné lieu à aucune critique suite à laquelle on aurait pu douter de ma probité intellectuelle. J'ai montré plus haut que, sur des points majeurs cette fois-ci, comme le lien entre le Conseil d'Etat et les patrons, je ne m'étais pas seulement fié au bon sens.

J'ose espérer, Monsieur le Recteur, Messieurs, que cette longue réponse à la lettre de M. Vuilleumier vous permettra de comprendre pourquoi je n'ai "visiblement rien compris à l'essentiel de(ses)critiques", ainsi qu'il le note au début de son rapport.

Convaincu en outre d'avoir été jugé par M. Jequier en fonction d'éléments extérieurs à mon travail, je n'ai eu d'autre solution que d'engager ce recours.

* "La grève...", p.44-45 . Je souligne.

** Id., p.53 .



1005 Lausanne, le 3 octobre 1980
Rue Cité-Devant 1

FACULTÉ DES LETTRES
SECTION D'HISTOIRE

Monsieur le professeur Pierre DUCREY
Doyen de la Faculté des Lettres

- Concerne: recours de Monsieur Jacques REY contre la note attribuée à son mémoire intitulé «La grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds»

Remarques préliminaires :

A) Le mémoire comporte deux éléments bien distincts : un texte, remis par le candidat au professeur et à l'expert, comptant comme examen écrit ET la discussion publique de ce même texte considérée comme un examen oral. La note décernée tient compte de ces deux éléments.

B) Le choix de l'expert me paraît primordial, dès l'instant où le professeur accepte de diriger des travaux dont les thèmes comme l'orientation sont laissés au libre choix des étudiants. Je crois pouvoir affirmer que la compétence de Monsieur Marc Vuilleumier ne peut être mise en cause, ses nombreuses publications sur l'histoire du mouvement ^{ouvrier} en Suisse romande, notamment, font autorité en la matière. Le candidat était d'ailleurs le premier à le reconnaître lorsque nous avons parlé du choix d'un expert.

C) Il n'existe pas de "Vérité" en histoire pour celui qui considère le doute et la nuance comme des notions essentielles à la tentative, toujours limitée et incomplète, d'appréhender le passé quelques soient les orientations et les méthodes utilisées dans ce but.

Jacques REY, La Grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds.

1) Le TEXTE du mémoire. La présentation irréprochable facilite la lecture.

Le plan, classique pour une approche événementielle, répond aux critères traditionnels. La riche bibliographie comporte peu de lacunes je regrette que seules les sources aient été commentées.

Le candidat n'a pas compris quel était l'usage des notes infrapaginales, il les a reléguées en fin de texte leur donnant une place disproportionnée (p.43 à 110). Plusieurs notes gagneraient à être intégrées dans le texte qu'elles complèteraient fort heureusement comme, par exemple, la note 2 (p. 44-46) qui apporte une information brute des plus intéressantes mais qui fait ressortir, à elle seule, les lacunes élémentaires du candidat qui ne sait pas comment traiter la documentation qu'il a accumulée.

Ce mémoire est basé sur un gros travail de dépouillement d'archives de diverses natures, dont plusieurs sources originales. Cette tâche besogneuse semble avoir été bien menée. Ainsi, sur la base de cette vaste docu-

mentation patiemment agencée, le candidat a retracé minutieusement le déroulement de la grève qu'il décrit au travers d'une chronologie à souffle court, parfois heure par heure. La partie événementielle de ce travail est remarquable, elle dénote le sérieux et l'application de la mise en place des différents éléments à ce niveau élémentaire.

Malheureusement, dès qu'il est question d'apprécier une situation politique, économique ou sociale, d'interpréter un fait, une idée ou une tendance, ce sérieux disparaît. Le candidat fait alors preuve d'une regrettable absence de nuance dans ses prises de position où il ne fait pas de différence entre une hypothèse de travail et une affirmation gratuite. Assener des clichés lui suffit, l'idée de vérifier ses déclarations en confrontant ses sources ne lui effleure pas l'esprit et quand il s'appuie sur de nombreuses citations, il ne juge pas nécessaire de pratiquer la moindre critique de ses sources. En outre, il ne connaît pas le doute, ce qui l'amène à porter des jugements péremptaires sur les acteurs de la scène politique ou sur ceux du monde économique et social. Les groupes sociaux se voient attribués telle ou telle attitude souvent simpliste par le candidat qui suit une logique fleurant le déterminisme. Par exemple, il déplore le réformisme des leaders politiques de gauche et des secrétaires syndicaux sans se demander pourquoi ces hommes restent tellement attachés au réformisme qui finit par faire échouer les projets plus radicaux.

Il est étonnant qu'un étudiant se disant marxiste puisse faire preuve de si nombreuses faiblesses méthodologiques en se laissant entraîner dans un schématisme fâcheux. Il parle à plusieurs reprises de sa problématique, mais il ne daigne pas la définir, comme si elle était implicite. Par exemple, il est beaucoup question de bourgeoisie et de classe ouvrière, mais le lecteur cherchera vainement une appréciation des structures de classes et des forces en présence à l'intérieur de chacune d'elle. Le candidat en est resté délibérément "à une délimitation en noir-blanc entre la droite et la gauche", ce qui supprime pratiquement toutes les divergences d'opinions au sein de ces deux concepts classiques ramenés ainsi à leur plus simple expression. La classe ouvrière est considérée comme un tout homogène qui pense, agit et souffre en bloc, de même que le patronat, qui compte pourtant une gamme d'acteurs allant de l'artisan travaillant chez lui avec deux ou trois ouvriers jusqu'à l'entrepreneur occupant des centaines de personnes des deux sexes dans ses fabriques et à domicile. Le contexte économique et social est à peine esquissé.

Le chapitre central, consacré aux débats politiques, en particulier à l'analyse de l'action d'une municipalité de gauche au pouvoir durant la grève générale (G.G.), ne comporte aucun tableau des forces politiques en présence, aucune précision sur l'organisation et le fonctionnement

des partis. Le candidat n'a pas jugé nécessaire de comparer les résultats électoraux avant et après la G.G. Cette absence de sensibilité politique et historique apparaît dans le manque de nuances au fil de ses affirmations qui débouchent trop souvent sur des positions dogmatiques.

En résumé, le texte même de ce mémoire comporte trop de maladresses, d'idées préconçues, de jugements de valeur, d'hypothèses se muant en conclusion sans être étayées et d'affirmations gratuites qui dénotent de graves lacunes au niveau le plus élémentaire de la démarche historique. Il est regrettable que le fond ne soit pas de la qualité de la superbe présentation.

2) La discussion publique du mémoire.

Le candidat est arrivé dans un état de surexcitation qui n'a fait que s'aggraver au cours de cette laborieuse tentative d'instaurer un dialogue. Après l'exposé introductif du candidat et mes félicitations concernant le travail accompli, la mise en forme et la qualité de la présentation, j'ai donné, suivant l'usage, la parole à l'expert.

La situation s'est détériorée rapidement, le candidat refusant toute remarque critique, les prenant comme des attaques personnelles et cherchant à se défendre en évoquant ses propres critères dits épistémologiques. Incapable de se maîtriser, le candidat coupait sans cesse la parole à l'expert qui n'avait même pas le temps de formuler ses questions; refusant de se taire malgré mes interventions parfois assez sèches, nous dûmes subir sa logorrhée. En fait, nous n'avons pas pu réellement entrer en matière et aborder les grandes lignes de ce mémoire pour la simple et bonne raison que le candidat ne nous en a pas donné l'occasion avec sa manière de s'attarder sur des points mineurs qu'il cherchait à justifier âprement comme si le sort de son travail en dépendait. Cette attitude intransigeante rendit le dialogue de plus en plus difficile et, après deux heures et cinquante minutes d'efforts inutiles, nous avons mis un terme à cet exercice stérile en déplorant cette radicalisation du refus.

Dans ces conditions, le soussigné et Monsieur Marc Vuilleumier expert, ont jugé, après mûres réflexions, que ce mémoire, malgré ses nombreux aspects positifs, ne répondait pas aux exigences minimales d'un travail personnel de fin d'études et ils lui ont attribué la note 5.

Prof. François Jequier

Annexe : Lettre de Monsieur Marc Vuilleumier au Doyen de la Faculté des
166 Lettres du 8 juillet 1980 concernant ce recours.

FRANÇOIS GRAFF
AVOCAT
LAUSANNE

MEMOIRE

adressé au

CONSEIL DE LA FACULTE DES LETTRES

DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

pour

Jacques REY, candidat ès lettres, Av. Vinet 9, à 1004
Lausanne, dont les conseils sont les avocats François et
Pierre Graff, Galeries Benjamin-Constant 1, à 1003
Lausanne,

contre

La décision de la Commission d'examens de la Faculté des
lettres du 2 mars 1981.

I.-

RECEVABILITE

Le recourant a recouru par lettre
recommandée du 9 mars 1981, soit en temps utile. Le présent
mémoire, adressé sous pli recommandé au secrétariat de la

Faculté des lettres du 3 avril 1981 par un avocat pratiquant le Barreau, est également déposé en temps utile. Le recours est recevable en la forme.

II.-

MOYENS

1.- La décision dont est recours n'est pas motivée. Le rapport sur l'examen du mémoire de M. le Prof. Lasserre du 2 mars 1981 ne mentionne pas en quoi le mémoire n'aurait pas été amélioré de manière sensible et notamment en quoi le recourant n'aurait pas tenu compte des remarques que lui avait faites le Prof. Jequier lors de leur entretien du 8 janvier 1981. M. Rey se réserve donc de développer ses moyens sur ce point dans le cadre de ses déterminations sur la réponse de l'intimée.

2.- Jacques Rey ne met pas en cause les conditions formelles de l'examen du 2 mars 1981. En revanche, il fait valoir que la qualité des corrections apportées à son travail a grandement souffert du délai de moins de 48 heures qui lui a été imposé par lettre du 4 février 1981 de M. le Doyen de la Faculté des lettres. L'impartition d'un tel délai, et le refus de le prolonger, que rien ne justifiait, est révélateur de l'objectivité avec laquelle le travail du recourant a été examiné. Il constitue à lui seul une cause d'annulation de la décision de la Commission (art. 12 APRA). Le recourant, dont les moyens financiers sont limités et qui désire terminer ses études, ne soulève pas cependant expressément ce moyen en l'état de la cause : il ne souhaite pas devoir représenter son mémoire une nouvelle fois. C'est la raison pour laquelle le présent recours vise la réforme de la décision entreprise

à savoir de la note attribuée au mémoire.

On se réserve cependant expressément la possibilité de soulever ce moyen de nullité dans la suite de la procédure, l'autorité de recours étant naturellement libre de le soulever d'office.

3.-

De l'avis même de la Commission, toute une partie du mémoire est excellente. On se réfère à ce sujet à la lettre du Prof. Jequier au Prof. Ducrey du 3 octobre 1980 :

"La présentation irréprochable facilite la lecture. Le plan, classique pour une approche événementielle, répond aux critères traditionnels. La riche bibliographie comporte peu de lacunes (...) Ce mémoire est basé sur un gros travail de dépouillement d'archives de diverses natures, dont plusieurs sources originales. Cette tâche besogneuse semble avoir été bien menée. Ainsi, sur la base de cette vaste documentation patiemment agencée, le candidat a retracé minutieusement le déroulement de la grève qu'il décrit au travers d'une chronologie à souffle court, parfois heure par heure. La partie événementielle de ce travail est remarquable, elle dénote le sérieux et l'application de la mise en place des différents éléments à ce niveau élémentaire".

4.-

On reconnaît par-là que M. Rey a accompli un gros travail de recherches et de dépouillement, et qu'il l'a mené à bien. Le mémoire du recourant est le premier travail connu traitant du déroulement de la grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds. On peut considérer à juste titre que la documentation et la recherche des sources constituaient l'essentiel du travail du candidat. Une note à tout le moins suffisante s'impose d'emblée.

5.-

Cette note, juste suffisante, s'imposerait si le reste du mémoire était totalement insuffisant. Or, il n'en est rien. Le candidat a parfaitement traité son sujet qui est le déroulement de la grève générale

de 1918 à La Chaux-de-Fonds. On le répète "le candidat a retracé minutieusement le déroulement de la grève qu'il décrit au travers d'une chronologie à souffle court, parfois heure par heure. La partie événementielle de ce travail est remarquable, elle dénote le sérieux et l'application de la mise en place des différents éléments à ce niveau élémentaire" (Lettre du Prof. Jequier au Prof. Ducrey du 3.10.1980).

6.-

Malgré le nouveau sous-titre plus ou moins imposé au recourant à la suite de son précédent recours, les questions d'interprétation et de débat historique sont pratiquement absentes de son travail :

"La problématique de la troisième partie introduit aussi la préoccupation principale - car elle reste d'actualité - de mon mémoire, que j'ai eue en racontant les péripéties de la grève à La Chaux-de-Fonds : évaluer les conséquences qu'a, sur l'activité du mouvement ouvrier, sa capacité à défendre au mieux ses intérêts, la présence au pouvoir de ses élus - en l'occurrence socialistes -, leur acceptation des règles du jeu démocratique et leur respect des institutions de l'Etat bourgeois. Vu son importance, c'est en écrivant cette troisième partie que j'ai ressenti le désir, ainsi que la nécessité d'aller plus loin, mais aussi les limites qui étaient les miennes (...) Si j'avais pu combler toutes mes lacunes, alors j'aurais pu donner quelques éléments de réponse à une question (...) : comment se fait-il qu'à La Chaux-de-Fonds, le Parti communiste n'ait pas réussi à devenir une véritable force politique ?"

M. Rey est donc bien conscient des limites de son travail : il le considère comme la réunion d'éléments de base nécessaires à l'ouverture d'une discussion d'un problème fondamental de l'histoire suisse, que, par souci d'honnêteté, il se garde bien d'aborder dans son travail, à savoir la faiblesse relative de l'apparition d'un parti communiste en Suisse par rapport aux autres pays d'Europe.

7.- "Le choix de l'expert me paraît primordial (...). Je crois pouvoir affirmer que la compétence de Monsieur Marc Vuilleumier ne peut être mise en cause, ses nombreuses publications sur l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse romande, notamment, font autorité en la matière" (Lettre du Prof. Jequier au Prof. Ducrey du 3 octobre 1980).

La Commission s'est donc principalement fondée sur l'avis de M. Vuilleumier pour émettre un jugement défavorable. Ce jugement négatif vise l'aptitude de Jacques Rey à "apprécier une situation politique, économique ou sociale, interpréter un fait, une idée ou une tendance (Lettre du Prof. Jequier du 3.10.1980).

8.- Or, le recourant, comme on l'a dit plus haut, s'est bien gardé d'innover sur des questions d'appréciation ou d'interprétation d'événements historiques de portée fondamentale, ayant lui-même reconnu que cela dépassait le cadre de son travail (cf. supra ch. 6.-) : il s'est référé à l'expert incontesté en la matière, à savoir à M. Marc Vuilleumier.

9.- Et c'est là que la décision de la Commission devient tout à fait incompréhensible; connaissant les opinions politiques du recourant, elle lui fait le reproche de déformer la réalité historique pour y plaquer ses schémas préétablis.

C'est ainsi que, dans sa lettre du 8 juillet 1980 au Prof. Dubois, M. Vuilleumier reproche au recourant de trouver que "le système politique en Suisse est un véritable piège dans lequel la social-démocratie est tombée".

Or, que lit-on dans l'ouvrage publié sous la direction de M. Vuilleumier "La grève générale de 1918 en Suisse", Genève, Editions Grounauer, 1977, pp. 44-45 : " Les ouvrages de ces historiens bourgeois confir-

ment, près de 60 ans plus tard, l'essentiel de l'analyse faite par Lénine". Que l'on sache, Lénine n'était pas un chaud partisan de la participation socialiste à des gouvernements, connue à l'époque sous le nom de "ministérialisme". Cette conception de la politique socialiste se retrouve à plusieurs reprises dans cet ouvrage : "Le mythe des vieilles libertés suisses, la croyance en la supériorité des institutions politiques fédérales sur celles des autres pays (...), ces idées masquent pour ceux qui les partagent, les différenciations sociales et facilitent ainsi l'intégration et l'adoption par l'ensemble de la société des valeurs et des conduites sociales de la classe dirigeante" (op.cit. pp. 39-40).

M. Vuilleumier, dans la même lettre, reproche au candidat d'évoquer sommairement la misère ouvrière parce qu'allant de soi. Effectivement, pour tout lecteur des oeuvres de M. Vuilleumier, elle va de soi à cette époque : "La cause essentielle des événements de 1918, tout le monde en convient aujourd'hui, c'est la baisse catastrophique des conditions de vie des ouvriers et des employés (Marc Vuilleumier, op. cit., p. 11). C'est ainsi, que, toujours dans le même ouvrage, entre les pages 7 et 29, M. Vuilleumier mentionne à cinq reprises la "misère" des salariés.

Lors du premier examen de juin 1980, on reprocha à M. Rey d'avoir parlé des "provocations" de la presse. Cette expression a visiblement heurté M. Vuilleumier, qui, lui, se contente de parler de "pilonnage" (op.cit. p. 40) expression empruntée au langage de l'artillerie.

M. Vuilleumier reproche également au recourant de ne pas s'être intéressé aux résultats électoraux ou à l'organisation locale du parti socialiste de La Chaux-de-Fonds. Le candidat a signalé dans sa préface

que les archives du parti socialiste de La Chaux-de-Fonds n'étaient pas disponibles. De plus, en remaniant son travail à la suite de l'entretien qu'il a eu avec le Prof. Jequier le 8 janvier 1981, il a commenté les résultats électoraux de La Chaux-de-Fonds (Mémoire p. 9).

Il serait oiseux de poursuivre ces citations comparées : il est évident que pour tout ce qui concerne le contexte politique et économique de la grève de 1918, M. Rey se réfère entièrement aux ouvrages faisant foi en la matière, et plus particulièrement à ceux de M. Vuilleumier. On ne trouve, en lisant les lettres du Prof. Jequier du 3 octobre 1980 ou de M. Vuilleumier du 8 juillet 1980, aucun reproche concret de manipulation soit de faits historiques soit de leur interprétation, si ce n'est ceux concernant la misère de la classe ouvrière ou certains jugements sur le parti socialiste, dont on a montré plus haut sinon le mal-fondé, du moins la convergence totale avec les thèses de M. Vuilleumier. Il en irait tout autrement si le candidat, dans son Mémoire, avait cherché à déformer la réalité historique en prétendant par exemple que la grève de 1918 avait un caractère insurrectionnel et révolutionnaire ou au contraire qu'elle ne visait que des objectifs salariaux en faisant fi entre autre des revendications concernant l'élection proportionnelle au Conseil national.

10.-

M. M. Vuilleumier est libre bien sûr de revenir sur les opinions qu'il a défendues jusqu'à ce jour sur la grève de 1918, de contester que la classe ouvrière ait vécu dans des conditions misérables à cette époque ou que "les ouvrages de ces historiens bourgeois confirment, près de 60 ans plus tard, l'essentiel de l'analyse faite par Lénine". Il n'est en revanche pas libre de le faire au détriment d'un étudiant s'inspirant de ses ouvrages.

11.- On se permettra enfin quelques citations de l'ouvrage du Prof. Ruffieux "La Suisse de l'entre deux guerres", Lausanne, Payot 1974 :

"Les privations des pauvres font d'autant plus éclater l'insolence des riches, surtout des "profiteurs de guerre" (op. cit. p. 35).

Le Mémoire de licence du recourant mérite une très bonne note, et ceci d'autant plus que les quelques formules abruptes employées dans la première version, et qui n'étaient peut-être pas du plus pur académisme, ont disparu de la seconde version qui a été remaniée en fonction des indications du Prof. Jequier.

L'attribution, pour des raisons obscures, mais qui sont très vraisemblablement d'ordre politique, d'une note éliminatoire à un excellent travail, est arbitraire. Elle constitue une très grave violation de la liberté académique.

III.-

CONCLUSIONS

Le recourant conclut avec dépens à ce qu'il soit prononcé :

- la décision dont est recours est réformée en ce sens que la note 9 est attribuée à son Mémoire.

Lausanne, le 3 avril 1981.

Le conseil du recourant :

François Graff, av.

"Le travail de M. Jacques Rey sur "La grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds" me paraît de premier ordre - et je n'ai pas coutume d'employer les mots à la légère.

D'une part, l'information y est rigoureuse; elle se présente comme telle, et je crois savoir qu'elle a été soumise à vérification.

D'autre part et surtout, l'étude des faits, de leurs origines et de leur développement est conduite ici de manière, à mon sens, irréfutable, et avec une lucidité parfaite.

Il est évident que M. Rey n'est pas impassible devant ce qu'il examine et relate. Aucun historien, au vrai, n'est impassible; certains, seulement, s'efforcent - et d'ailleurs en vain - de le faire croire. Mais M. Rey est loyal, ce qui est le premier devoir et la qualité maîtresse de l'historien.

Si mon avis a quelque poids, j'autorise M. Rey à faire état, en toute liberté, et sans la moindre restriction, des lignes, réfléchies et sincères, que je viens d'écrire dans la présente déclaration.

Henri Guillemin

29 avril 1981"

TABIE

Avertissement	2
Avant-propos	3 (I-VIII)*
Partie I - La guerre et les affaires	11 (1-8)
Partie II - La riposte	20 (5)
Partie III - Un parti en crise	26 (9)
Partie IV - La préparation de la grève générale	37 (16)
Partie V - La grève de protestation du 9 novembre	43 (22)
Partie VI - La grève générale	48 (26)
Mardi 12 novembre	55 (30)
Mercredi 13 novembre	59 (34)
Jeudi 14 novembre	62 (37)
Conclusion	65 (40)

Annexes

Notes de l'avant-propos	68 (1-2)
Notes de la partie I	70 (1-7)
Notes de la partie II	78 (55)
Notes de la partie III	87 (62)
Notes de la partie IV	101 (73)
Notes de la partie V	107 (79)
Notes de la partie VI	114 (86)
Notes de la conclusion	135 (104)
Annexe I	136 (111)
Annexe II	136 (111)
Annexe III	137 (112)
Annexe IV	138 (113)
Annexe V	139 (114)
Liste des abréviations	140 (115)
Bibliographie	141 (116)

<u>Dossier</u>	148
Lettre de M. Marc Vuilleumier	149
Recours de J. Rey	151
Lettre de M. le Professeur Jequier ..	164
Recours de Me François Graff	167
Déclaration de M. Henri Guillemin ..	175

